ÉLIZABETH WRIGHT

LA PATERNITÉ AU QUÉBEC DE 1890 À 1965 : UNE LECTURE D'OUVRAGES SOCIOLOGIQUES

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département de sociologie
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL

NOVEMBRE 1997

© Élizabeth Wright, 1997

of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-25760-6

Canada

À mon père, Arthur Wright (1912-1979)

RÉSUMÉ

La question du père est un sujet de premier plan car elle remet en cause notre conception même du pouvoir et de l'autorité dans la société. On avance dans ce mémoire que la « crise » de la paternité qui suscite une profonde interrogation sur la place de l'homme dans la famille est intimement reliée aux importantes mutations sociales qui ont touché le Québec surtout depuis le tournant du XX^{e} siècle. Ce mémoire retrace, pour la période 1890-1965, un peu de l'histoire de la transformation du statut et des fonctions traditionnellement attribués au père. Les matériaux de recherche sont des monographies et des enquêtes réalisées par les sociologues Léon Gérin, Horace Miner, Everett C. Hughes, Marcel Rioux, Philippe Garigue, Gérald Fortin et Nicole Gagnon. De 1890 à 1950, les ouvrages montrent le père encore au sommet de la hiérarchie familiale, alors que de 1950 à 1965, ils témoignent du « glissement » du père vers la périphérie du cercle familial.

Élizabeth Wright, candidate

Denise Veillette, directrice

AVANT-PROPOS

Réaliser un mémoire de maîtrise est souvent une entreprise solitaire, mais ce mémoire n'aurait pu se réaliser sans le soutien et la collaboration de quelques personnes que je veux remercier ici.

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Madame Denise Veillette, professeure titulaire au Département de sociologie et directrice de cette recherche, pour son enthousiasme à l'égard de mon projet, pour sa rigueur et sa généreuse disponibilité dans les échanges intellectuels, pour sa présence dans les moments plus incertains et pour ses conseils judicieux tout au long de mes études de maîtrise.

Merci aussi à Monsieur Denys Delâge, directeur du Département de sociologie, pour ses encouragements attentifs et maintes fois répétés.

Je remercie tout particulièrement mon époux, Jean-Yves Larin, pour son appui total et constant et son sens de la persévérance qu'il a fini par me communiquer. Merci aussi à ma fille Ianik et à mon fils Vania pour leur soutien affectueux et leur patience à toute épreuve. Merci à ma mère, aux autres membres de ma famille et à mes amis que j'ai quelque peu délaissés pour mener mon projet à terme.

Merci enfin à Lyne-Andrée Mathieu et à Mario Bédard pour leur appui technique à la toute fin du processus.

Dans une perspective plus large, on pourrait même suggérer que cet aspect de la nouvelle vie familiale qui se développe au Canada français n'est pas sans lien avec le problème plus global de l'autorité que cette culture doit résoudre. Le concept de l'autorité est important dans la culture traditionnelle des Canadiens français. Il est très clair qu'il existe aujourd'hui un certain malaise devant ce concept, surtout lorsqu'on considère les nouveaux modes de relations qui apparaissent entre employeurs et employés, prêtres et laïcs, parents et enfants. La question d'une nouvelle conception de la paternité apparaît alors comme un des aspects d'un système de valeurs complexe soumis à une crise majeure. (Rocher, 1954 : 10.) [notre traduction]

TABLE DES MATIÈRES

Page

RÉSUMÉ i

AVANT-PROPOS ii

TABLE DES MATIÈRES iv

INTRODUCTION : LA QUESTION DU PÈRE AU QUÉBEC 1

CHAPITRE I : LA FIGURE DU PÈRE DE 1890 À 1950 : AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE FAMILIALE 9

1.1 Léon Gérin : « Le chef de la famille Casaubon » 11

1.1.1 L'autorité du père dans la famille 13
L'ascendant acquis par la mère 14
L'indépendance accrue des enfants 16
Le prestige plus grand du curé 16

1.1.2 Le rôle économique du père 17
La transmission du patrimoine 18
Le choix du fils héritier 19
Les grandes familles et le manque de terres 20

1.2 Horace Miner : « Le père, chef de la maison » 22

1.2.1 Le père au sommet de la hiérarchie familiale 24
La personnalité dominante du père 24
La source divine de l'autorité paternelle 25
La part du père dans l'éducation des enfants 26

1.2.2 Les responsabilités économiques du chef de famille 27
L'établissement des enfants 27
La transmission du bien paternel 29

1.3 Everett C. Hughes : « Jean-Baptiste arrive en ville » 30

1.3.1 L'agriculteur devient ouvrier 33
Salarié plutôt qu'agriculteur indépendant et autonome 33
Locataire d'appartement plutôt que propriétaire d'une terre 34

1.3.2 La gestion financière de la famille ouvrière 35
L'appauvrissement du patrimoine 36

1.4 Marcel Rioux : « Le maître de la société familiale » 38

1.4.1 Des pères de famille dans une île du bas du fleuve 39
La division sexuelle des tâches 39
La relation entre le père et la mère 40

1.4.2 Des pères de famille dans un petit village gaspésien 41
Des pères pourvoyeurs souvent absents 41
La gestion des revenus familiaux 43

CHAPITRE II : LA PATERNITÉ ENTRE 1950 ET 1965 :
LE REPLI DU PÈRE SUR LE MONDE DU TRAVAIL 47

2.1 Philippe Garigue : Le père, la « figure même de l'autorité » 50

2.1.1 La société canadienne-française selon Garigue 52
La naissance d'une tradition 52
Le repli sur l'agriculture comme mode de vie 54
L'urbanisation et l'industrialisation 55

2.1.2 Structures, fonctions et valeurs entourant la paternité 56
L'autorité : une prérogative masculine 57
Autorité, ou pouvoir de punir ? 59
Le protecteur de la famille 60
La fonction économique du père 61

2.2 Gérald Fortin : Le père, « patriarche passif et contre son gré » 63

2.2.1 Vingt ans de changement à Sainte-Julienne 66
Une économie de subsistance 67
Le travail en forêt 68
L'attrait de la ville et des valeurs urbaines 69

2.2.2 Bûcheron et chef de famille 70
L'autorité mitigée du père-bûcheron 71
Une brèche dans la transmission d'un patrimoine de père en fils 72

2.3 Nicole Gagnon : « Une désintégration du rôle traditionnel de chef de famille » 75

2.3.1 L'émergence de nouveaux types de famille 77
L'importance relative de la parenté 77
La famille matriarcale 79
La famille-compagnonnage 80

2.3.2 Des fonctions paternelles moins clairement définies 81
Le rôle essentiel de gagne-pain 82
La gestion du budget familial 83
La question de l'autorité 84

CONCLUSION GÉNÉRALE : LA TRANSFORMATION DES FONCTIONS PATERNELLES DANS LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE DES ANNÉES 1890 À 1965 : LA DÉSTABILISATION DU PÈRE 87

BIBLIOGRAPHIE 101

INTRODUCTION

LA QUESTION DU PÈRE AU QUÉBEC

La question du père est aujourd'hui un sujet de premier plan : articles de journaux, articles scientifiques, livres, colloques se multiplient depuis une quinzaine d'années et font voir l'ampleur et la diversité de la question. Dans les années 1970, des psychologues américains ont, les premiers, sonné l'alarme en dénonçant l'absence du père de la famille, qu'ils reliaient directement aux problèmes de délinquance chez les jeunes. Pour les mères trop aimantes, trop enveloppantes, trop présentes, c'était un temps de répit, les projecteurs se tournaient vers les pères distants, irresponsables, violents, incestueux, etc. Depuis, l'intérêt pour la paternité n'a cessé d'augmenter. Des domaines aussi variés que la sociologie, l'histoire, la psychanalyse, la médecine et la biologie s'intéressent à différents aspects de la paternité : le désir d'être père, l'infertilité masculine, le don de sperme, la participation des pères à l'accouchement, l'absence du père, la garde des enfants après la séparation ou le divorce, le non-paiement des pensions alimentaires, la violence conjugale et familiale, le partage des tâches, etc.

Au Québec, la montée du divorce, la dénatalité, les nouveaux modèles de familles, le conflit famille/travail, les hauts taux de suicide chez les jeunes et d'autres phénomènes particuliers à notre contexte social ont attiré l'attention des chercheurs, surtout depuis les années 1980, sur la question du père et de la place que l'homme occupe dans la famille. Parmi les sujets qui ont fait l'objet de recherches au Québec, nous pouvons mentionner : le rôle du père et du beau-père dans les familles reconstituées (Cloutier, 1987 ; Gauthier, 1986, 1987) ; la garde des enfants après la séparation (Cloutier, 1990 ; Dulac, 1989 ; Turgeon,

1989) ; la monoparentalité masculine (Dandurand, 1987 ; Gauthier, 1987 ; Péladeau et Devault, 1987) ; la masculinité et la condition masculine (Chabot, 1987 ; Champagne, 1991 ; Champagne-Gilbert, 1980, 1982 ; Dulac, 1984, 1993 ; Fontenay, 1984) ; la relation père-fils (Corneau, 1989 ; Monbourquette, 1987) ; le partage des tâches domestiques (LeBourdais, Hamel et Bernard, 1987). À ces ouvrages principaux s'ajoute une quantité impressionnante de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat, dont plusieurs en psychologie mais encore très peu en sociologie, qui portent sur différents aspects de la paternité. Germain Dulac en a fait le recensement en 1993.

Comme on peut le constater, la perspective de recherche la plus fréquente est de se pencher sur le quotidien, sur le vécu du père et sur les comportements reliés aux grands bouleversements qu'a connus l'institution familiale. Selon Dulac :

> Les études issues des diverses disciplines des sciences humaines et sociales dressent le portrait de la paternité d'aujourd'hui selon les différentes étapes de la vie du père. De même, il existe une littérature sur les comportements des pères devant les changements sociaux et la mobilité conjugale des parents (séparation, divorce, recomposition familiale). (Dulac, 1993 : v.)

À la recherche de type académique s'ajoute le travail des journalistes, des écrivains, des scénaristes de feuilletons et de films qui contribuent à attirer l'attention sur la problématique du père, les uns en le décriant, les autres en tentant de le réhabiliter.

Mais pourquoi les pères sont-ils soudainement devenus un sujet aussi populaire de questionnement et de recherche ? Peut-être d'abord parce qu'il n'y a plus de consensus sur la définition du père. Peut-être aussi parce qu'on se demande ce qui a bien pu arriver au *pater familias* de la belle époque pour qu'il se retrouve, début juillet 1997, pancarte à la main, à marcher devant le siège du gouvernement canadien pour faire valoir ses droits de père. Peut-être enfin parce que les hommes eux-mêmes s'inquiètent et acceptent — ou refusent — de remettre en cause des modèles qui ne correspondent plus aux attentes des femmes et des enfants dans la famille et dans la société. Enfin, les faits qui amènent à s'interroger sur le père, sur les relations entre les femmes et les

hommes, sur l'éducation des enfants, sur nos conceptions de la famille sont nombreux et variés. Ils posent toutefois la question de la genèse des profondes mutations qui ont produit ce qu'on considère aujourd'hui comme la « crise » de la paternité.

Crise de la paternité, crise de la société

Si la question du père nous amène à réfléchir sur l'aspect comportemental de l'exercice de la paternité, c'est-à-dire sur ce qui touche de façon particulière l'individu de sexe masculin, elle concerne aussi l'aspect relationnel, puisque la paternité se situe à l'intérieur d'un rapport social qui unit l'homme à la femme et le père à l'enfant. À un autre niveau, elle bouscule nos conceptions de la famille et même de la société, car, avec la remise en question des conceptions traditionnelles du père, on s'attaque à l'armature même de la société patriarcale déjà fortement ébranlée par les valeurs démocratiques d'égalité, d'autonomie individuelle et de réalisation de soi. Il n'est toutefois pas facile de se débarrasser d'une représentation du père qui en faisait le symbole même de l'ordre social et familial. L'image reste, mais dans la réalité l'homme ne peut plus être le père qu'il rêvait peut-être de devenir, un personnage bien campé dans son autorité, sa puissance, son savoir et sa sagesse. Les hommes, aux commandes de la société, se croyaient peut-être à l'abri d'un questionnement, mais ils se retrouvent aujourd'hui au cœur même du débat sur la mise en place d'un nouveau contrat social.

Dans cette perspective, la question du père ne saurait être traitée seulement en termes psychologiques et individuels ou même relationnels qui mettent l'accent sur la part de l'homme dans la transformation de la paternité. Elle doit s'insérer, selon nous, dans une perspective globale, sociale et historique. Geneviève Delaisi de Parseval résume bien ce point :

> [...] alors que ce sont des phénomènes historiques, sociologiques et économiques qui sont à la base du déclin social de l'image du père, alors que c'est l'élaboration de nouvelles lois qui vient entériner ces phénomènes et déterminer le statut du père, la carence est attribuée à l'homme lui-même, comme si ce statut de nouveau père dépendait de sa bonne ou mauvaise volonté. (Delaisi de Parseval, citée dans Dulac, 1993 : vii.)

Dans cette étude qui entend retracer la genèse de la crise actuelle de la paternité au Québec, l'intérêt est de saisir la combinaison des événements d'ordre structurel et culturel qui ont entraîné la remise en cause du statut et des fonctions du père à divers moments de l'histoire. Nous voulons montrer que la transformation de la paternité n'a pas été soudaine et qu'elle s'est faite au contraire progressivement et parfois de façon imperceptible au travers des changements profonds dans l'organisation sociale et familiale des Canadiens français. La crise de la paternité est en fait un indice clair de l'ampleur de la crise actuelle de la société.

Aussi, notre hypothèse de recherche est-elle la suivante :

Ce qu'on a identifié au Québec, dans les années 1980, comme étant la « crise » de la paternité est le résultat de mutations structurelles et culturelles profondes qui, surtout depuis le début du XX^e siècle, ont progressivement transformé le statut du père et amené à la redéfinition des fonctions qui lui étaient traditionnellement attribuées.

Notre tâche consistera donc, d'une part, à retracer dans l'histoire les étapes de la transformation du statut et des fonctions du père et, d'autre part, à repérer les facteurs sociohistoriques qui peuvent contribuer à son explication.

Retracer l'histoire des pères au Québec

Il faudrait un jour que soit écrite l'histoire des pères au Québec, comme l'ont fait Yvonne Knibiehler (1987), Jean Delumeau et Daniel Roche (1990) pour l'Europe. Leurs études sont d'ailleurs utiles pour comprendre le contexte social et historique d'où provenaient les premiers colons qui débarquaient en Amérique. Cependant, bien que nous partagions encore certains traits culturels avec les Européens, il est évident que l'évolution sociale et familiale du Québec s'est faite différemment de celle des « vieux pays », entre autres à cause des influences européennes, amérindiennes et américaines qui se sont mélangées ici pour constituer ce qu'est aujourd'hui la société québécoise.

Pour qu'une histoire de la paternité au Québec soit complète, il faudrait sans doute utiliser les méthodes et les sources éprouvées des historiens : s'attaquer aux registres paroissiaux et autres documents similaires, dépouiller la presse écrite, se plonger dans les mémoires de différents personnages, relire les livres d'histoire, les romans, et analyser les inévitables téléromans qui sont tellement typiques de la culture québécoise. Il faudrait aussi compiler des tas de chiffres et de statistiques afin de compléter le tableau. Notre intention est ici beaucoup plus humble et circonscrite puisqu'il s'agira de reconstruire, à travers l'étude du discours sociologique depuis le début du XX^{e} siècle jusqu'au milieu des années 1960, les principaux changements qu'a connus la paternité au Québec. Cette démarche ne donnera qu'une vision partielle et sans doute partiale de la vie des pères, mais nous croyons que cela n'enlève rien à la valeur de l'entreprise. Au contraire, l'étude du discours sociologique permet en même temps de voir où en était la réflexion des penseurs de l'époque sur la société, sur la famille et sur leurs composantes.

Nous referons donc l'histoire d'un regard posé par des sociologues sur la société québécoise, ce qui devrait permettre à la fois de redonner vie à ce personnage peu étudié qu'est le père et de recréer le contexte historique, idéologique, politique, économique et social d'une époque.

La délimitation des périodes historiques et le choix des auteurs

Nous avons d'abord décidé de faire porter notre étude sur les années 1890 à 1965 : cette époque correspond à la mutation de la société canadienne-française, traditionnelle et rurale en une société québécoise, moderne et industrialisée. En considérant, d'une part, ce passage de la tradition à la modernité et, d'autre part, les ouvrages sociologiques qui étaient alors disponibles et qui pouvaient éclairer notre sujet, nous avons délimité deux périodes à l'intérieur de ces soixante-quinze années d'histoire, la première allant de 1890 à 1950 et la seconde de 1950 à 1965.

La première période est encore fortement marquée par l'attachement aux traditions et par l'idéologie rurale. La famille est alors considérée comme le fondement de la société, et la figure du père, symbole de l'autorité autant civile

que religieuse, est omniprésente. L'Église atteint le sommet de son influence. On sent cependant que des changements se préparent sous la pression, entre autres, d'une économie en redéfinition. C'est la période de la germination des changements qui apparaîtront au grand jour au cours de la seconde période.

Les auteurs que nous avons retenus pour les années 1890 à 1950 font partie des premiers sociologues à s'être intéressés au Québec : Léon Gérin, Horace Miner, Everett C. Hughes et Marcel Rioux. Leurs études, des monographies de petites localités, portent sur le monde rural, à part celle de Hughes qui se déroule en milieu urbain. L'intérêt des sociologues pour le monde rural n'a rien de surprenant à cette époque, puisque le Québec sera majoritairement rural jusque dans les années 1930. En plus de ce facteur démographique, Gérald Fortin souligne le contexte idéologique de l'époque :

> [...] en 1886, lorsque Gérin entreprit ses premières monographies, 75 % de la population canadienne-française de la Province de Québec habitait le milieu rural. [...] Sur le plan idéologique, cette fois, la pensée sociale des élites les plus dynamiques de 1900 à 1945 a été fortement ruraliste sinon agriculturaliste. (Fortin, 1971 : 173-174.)

De la même façon, il n'est pas étonnant que les conséquences de l'urbanisation rapide et de l'industrialisation du Québec aient préoccupé les chercheurs au cours de notre seconde période qui va de 1950 à 1965, alors que la population québécoise était devenue majoritairement urbaine. Ce sont les années qui voient naître le rêve d'une société organisée scientifiquement et gérée par un État moderne soucieux du bien-être de la population québécoise plongée en plein cœur de la modernité. C'est une période courte mais intense de changement, pendant laquelle les valeurs modernes s'insèrent rapidement dans la vie politique, économique, sociale et familiale des Canadiens français.

Chez les sociologues de cette période, on s'intéresse un peu moins au monde rural pour se tourner vers les problèmes du monde urbain, sur les questions économiques et sur le travail. La famille est encore considérée comme l'institution sociale de base, mais on s'interroge déjà sur sa transformation devenue tout à coup évidente. Parmi les ouvrages sociologiques de cette période, nous avons opté pour les recherches de Philippe Garigue, de Gérald

Fortin et de Nicole Gagnon qui apportent trois visions très différentes de la famille canadienne-française. Les enquêtes de Garigue et de Gagnon ont été menées auprès de familles d'ouvriers en milieu urbain, alors que celle de Fortin portait sur les travailleurs forestiers.

En choisissant le point de vue de sociologues qui ont cherché à comprendre la culture canadienne-française et québécoise, nous options pour une lecture qualitative de l'histoire, une lecture « entre les lignes » aussi, car aucun de ces ouvrages ne portait précisément sur le père. Il faudra attendre les années 1980 pour en trouver au Québec. La famille étant idéologiquement au centre de la vie sociale, nous avions cependant toutes les chances de découvrir dans les ouvrages sur la société canadienne-française de cette époque au moins quelques indices qui nous permettraient d'esquisser des profils de pères. En analysant les ouvrages choisis, nous nous sommes finalement rendu compte que la plupart des auteurs parlent beaucoup du père. En effet, le père est le personnage central dans la famille et dans la société, il est le chef de famille, le gagne-pain sur lequel on fait porter les études économiques, il est le travailleur, l'ouvrier, le producteur. Il nous a donc été possible d'extraire des textes choisis suffisamment d'éléments pour esquisser des portraits de pères à différents moments de l'histoire.

Déroulement du mémoire

Ce mémoire comprend deux chapitres, le premier couvrant la première période, de 1890 à 1950 et le second les années 1950 à 1965. Dans chacun de ces chapitres, nous faisons d'abord un bref rappel du contexte social et historique de l'époque. Puis nous présentons les auteurs ainsi que les ouvrages qui nous ont servi de matériaux de recherche et dans lesquels nous avons puisé notre information. Nous suivons l'ordre chronologique de la réalisation des monographies et des enquêtes afin de mieux suivre le fil des transformations de la paternité tout au long de la période. Pour chacun des sept sociologues dont nous avons étudié les travaux, nous traçons à grands traits un profil du père tel qu'il ressort de son analyse de la famille et de la société. En conclusion, nous esquissons un tableau général des modifications qui ont affecté l'exercice de la paternité au Québec entre 1890 et 1965, et nous identifions les principaux

facteurs sociohistoriques qui ont conduit, selon nous, à la crise actuelle de la paternité.

CHAPITRE I

LA FIGURE DU PÈRE DE 1890 À 1950 : AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE FAMILIALE

Nous prenons le risque de couvrir d'un seul trait cette période extrêmement riche de l'histoire du Québec, qui a préparé l'éclosion de la Révolution tranquille et le passage d'une société marquée par le ruralisme à un mode de vie urbain. Les changements structurels et culturels qu'a connus la société québécoise dans cette première moitié du XX^{e} siècle auront été, selon nous, déterminants dans la préparation de ce qu'on appelle aujourd'hui la « crise » de la paternité.

Entre 1890 et 1950, le Québec a subi les effets d'événements majeurs tels que les deux guerres mondiales et la crise économique des années 1930, et il a été touché par le développement du grand capital et par les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation qui y sont étroitement liés. En même temps, des facteurs internes comme le manque de terres cultivables et la remise en question des structures traditionnelles de la société québécoise venaient augmenter la pression sur un peuple qui, jusque-là, se glorifiait presque de vivre refermé sur lui-même. Ainsi, alors que le Québec rural continuait de laisser s'échapper des milliers d'émigrants vers les villes canadiennes et américaines en pleine effervescence, des idées et des valeurs nouvelles, provenant autant de l'intérieur que de l'extérieur, influençaient les pensées et les comportements.

On peut certes reconnaître, dans cette période de l'histoire du Québec, des attitudes de « résistance aux changements » (Monière, 1977 : 227), d'autant

plus qu'elles étaient renforcées par une Église toute-puissante et des dirigeants politiques qui définissaient l'agriculture comme seul mode de production légitime et seul modèle de vie sain et souhaitable pour les Canadiens français. Affirmant vouloir préserver l'ordre divin dans la société — tout en protégeant sa propre influence —, l'élite cléricale veillait à convaincre les Canadiens français qu'il valait mieux demeurer agriculteurs que d'aller se perdre en ville. (Monière, 1977 : 185.) Ce discours a d'ailleurs largement contribué à perpétuer une philosophie de vie tournée vers le passé, mais il n'a pu contrer indéfiniment les effets profonds que le développement industriel et urbain allait avoir sur les individus et la société. En effet, les années 1900 à 1950 ont également vu naître au sein d'un traditionalisme apparemment inébranlable les germes d'une pensée et d'un mode de vie « modernes », c'est-à-dire conformes aux nouvelles exigences des sociétés avides de démocratie et de « progrès ». La période des années 1930 a été particulièrement marquante en ce sens : « Au cours des années 30, écrivait Fernand Dumont, s'est déroulé ce que j'ai appelé [...] "la première révolution tranquille". Crise économique en ce temps-là, crise aussi des idéologies traditionnelles. » (Dumont, 1981 : 8.) Au tournant des années 1950, la société québécoise sera prête à amorcer sa « deuxième » révolution.

Dans le contexte de valorisation de la vie paysanne et familiale et étant donné le fait que la population canadienne-française, jusque dans les années 1930, vivait encore majoritairement en milieu rural, les premiers ouvrages des sociologues intéressés par le Québec ont porté sur le monde rural et sur la famille, cette entité instituée « unité sociale par excellence » et qui était encore à cette époque l' « unité de subsistance réelle » (Fortin, 1971 : 132). La famille, rurale et traditionnelle, s'appuie sur le père, personnage central représentant l'autorité, sur les épaules duquel on fait reposer la survie économique de la famille.

Pour retracer les fonctions et les images du père dans la première moitié du siècle, nous avons parcouru les travaux de quatre chercheurs, parmi les plus connus et reconnus, à s'être intéressés à l'histoire sociale du Québec. Il s'agit de Léon Gérin, d'Horace Miner, d'Everett C. Hughes et de Marcel Rioux. Les monographies réalisées par Gérin, Miner et Rioux décrivent la vie des habitants de petites communautés rurales encore tout imprégnées de la tradition, mais qui commençaient à ressentir plus ou moins fortement l'influence des grandes villes

en plein développement, celle de Hughes analyse les effets de l'industrialisation sur une petite ville de province.

1.1 Léon Gérin : « Le chef de la famille Casaubon »[1]

Pour toute recherche ayant la prétention de retracer l'histoire de l'un ou l'autre aspect de la famille au Québec, l'œuvre de Léon Gérin est incontournable. Considéré comme le premier sociologue canadien-français et même canadien (Rocher, 1969 : viii), Gérin a été le premier à réaliser une étude scientifique d'une communauté rurale du Québec. Son importance a été maintes fois reconnue par les sociologues québécois qui se sont, après lui, intéressés à la société québécoise. Soulignant la qualité du travail de Gérin, Jean-Charles Falardeau écrivait : « Léon Gérin a été le premier observateur scientifique de la société canadienne-française. [...] un historien érudit et un sociologue d'une prudence méticuleuse. » (Falardeau, 1960 : 123.)

Son observation de petites communautés rurales au Québec s'étend sur une période de plus de trente ans. Il fit sa première visite à Saint-Justin en 1886 et compléta son étude de Saint-Dominique et de l'Ange-Gardien au tournant des années 1920. Les travaux de Gérin se composent avant tout de monographies conçues selon les méthodes et les concepts développés par l'école française de Frédéric Le Play. Inspiré par « ses maîtres de Paris » (Falardeau, 1960 : 133), Gérin a d'abord cherché dans l'organisation sociale des communautés qu'il observait ce qui pouvait se rapprocher des postulats de base de cette école qui rattachait fortement la famille à la terre et en faisait « le fondement et l'élément déterminant de l'ensemble de la structure de toute société » (Falardeau, 1968b : 26). Ses recherches l'ont ainsi amené à affirmer qu'au Québec la famille est « la pierre angulaire de notre survivance dans le nouveau monde » (Gérin, cité dans Falardeau, 1960 : 132).

---

[1] Léon Gérin, « L'habitant de Saint-Justin : contribution à la géographie sociale du Canada », dans Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue et Léon Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 183 p., p. 68.

Malgré cette reconnaissance de l'importance de la famille chez les Canadiens français, Gérin s'est peu à peu éloigné des thèses et des méthodes leplayennes. Une observation minutieuse des conditions sociales et économiques des milieux ruraux québécois lui a permis de conclure que la famille n'était pas nécessairement le facteur le plus déterminant d'un type de société. D'autres éléments avaient largement contribué à l'édification de la société rurale canadienne-française : « Il a noté les influences, sur elle, non seulement du milieu géographique, mais du milieu humain global dans lequel elle baigne. » (Falardeau, 1960 : 136.)

En effet, les différentes influences que les Canadiens français avaient subies depuis leur installation dans le nouveau monde les avaient grandement éloignés de la tradition française, et Gérin le reconnaît : « Bien sûr, les modes d'exploitation agricole, le style de vie, les cadres d'existence sociale ont très vite rendu cet "habitant" fort différent de ce qu'était le paysan français. » (Gérin, cité dans Falardeau, 1960 : 132.) L'abondance des terres encore disponibles lors des premières observations de Gérin entraînait une forte mobilité du groupe familial que ne connaissait plus la famille souche européenne et permettait d'autres pratiques de transmission du patrimoine que celles qui avaient cours dans la société française traditionnelle où tout était fait en vue de conserver intact le domaine patrimonial. Comme le souligne Nicole Gagnon : « Gérin a renoncé à la notion leplayiste de famille souche au profit de celle de famille "quasi communautaire", où le domaine plein sert non seulement à assurer la subsistance des vieux mais aussi à pourvoir à l'établissement de chacun des enfants. » (Gagnon, 1987 : 254.) Tant que le permettait l'abondance des sols cultivables, on achetait pour les fils des parcelles de terres où ils pourraient à leur tour installer une famille. Souvent, quand la terre qu'on possédait était suffisamment vaste, on n'hésitait aucunement à morceler le domaine pour y installer ses descendants.

Ces différences entre l'ancien et le nouveau monde ont poussé Gérin, à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle, à découvrir ce qu'il était advenu du groupement familial dans les milieux ruraux traditionnels qui occupaient alors la plus grande partie du sol québécois. Falardeau résume ainsi les observations de Gérin sur l'organisation de la famille rurale traditionnelle :

> La famille constituait proprement un "atelier agricole". — Elle devait être suffisamment nombreuse pour exploiter seule la terre avec une technologie rudimentaire et pour pourvoir à tous ses besoins essentiels. Réciproquement, la terre devait être suffisamment vaste pour nourrir et vêtir la famille et aider les membres-émigrants. (Falardeau, 1960 : 135.)

Il s'agit là d'un modèle de base dont les familles s'écartaient selon l'étendue et la fertilité des sols qu'elles occupaient et leur utilisation plus ou moins intensive de nouveaux instruments et techniques agraires. Un élément important était évidemment le nombre d'enfants à qui il fallait assurer un avenir. Cette relation déjà fragile entre la communauté familiale et la terre allait être sérieusement perturbée par le manque de nouvelles terres fertiles, par le morcellement des domaines familiaux et par l'attrait irrésistible de l'industrie qui servait de débouché au surplus de main-d'œuvre agricole.

La définition et l'exercice de la paternité devaient aussi subir le contrecoup des transformations structurelles de la société et de la famille. L'image quelque peu mythique que Gérin projette du père, « vieillard respecté, de bonne conduite et "craignant Dieu" » (Gérin, 1968 : 86), allait bientôt passer à l'histoire.

À partir des observations que Gérin a faites, à Saint-Justin, de la famille Casaubon, nous tenterons de définir cette figure paternelle qui correspond à l'idéal de la société rurale du début de ce siècle. Certains aspects ressortent clairement de la monographie de Gérin, en particulier l'autorité du père sur les autres membres de la famille et son rôle économique dans la gestion de l'atelier familial et dans la transmission du patrimoine.

1.1.1. L'autorité du père dans la famille

Gérin offre une description du chef de la famille Casaubon qu'il rencontre pour la première fois à l'été de 1886 : « [...] le père, Louis Casaubon, de stature moyenne (5 pieds 6 pouces), tournait vers nous une figure placide, un regard à la fois inquisiteur et bienveillant. Un peu voûté, d'apparence robuste pourtant, encore très actif malgré ses soixante et un ans. » (Gérin, 1938 : 57.) C'est sur ce personnage que se fixe surtout l'attention de Gérin lors de ses visites à Saint-Justin.

L'autorité de Louis Casaubon et des autres pères de famille dans ce milieu agricole lui apparaît d'abord tout à fait évidente. « Un signe manifeste, écrit-il, de l'autorité dont jouissent ces pères de famille, c'est le maintien chez leur descendance de nombreux usages traditionnels [...] ; c'est aussi la concorde qu'ils ont su faire régner au sein des groupements nombreux placés sous leur direction. » (Gérin, 1968 : 86.) Propriétaires de leur exploitation agricole, ces hommes ont la main haute sur toutes les activités de la ferme où tout se passe à l'intérieur de la communauté familiale, la main-d'œuvre étant composée des nombreux garçons et filles de ces familles prolifiques. (Gérin, 1968 : 57.)

Gérin remarque cependant que la famille canadienne-française est moins patriarcale et plus égalitaire que la famille française traditionnelle. Ses membres font preuve d'une grande solidarité et se rassemblent autour du père, mais l'autorité paternelle est plutôt formelle, les femmes et les jeunes jouissant d'un degré de liberté et d'initiative beaucoup plus élevé que dans la famille européenne.

> [...] cette autorité des pères de famille ne paraît pas aussi entière, ou du moins, ne se manifeste pas par des signes aussi sensibles que dans les provinces de France d'où sont venus les ancêtres. Au Canada elle est limitée [...] par l'ascendant acquis à la mère, par l'indépendance accrue des enfants, et je dirais aussi, par le prestige plus grand du curé. (Gérin, 1968 : 86.)

Nous ne pourrions dire à quelle époque remonte, au Québec, ce partage de l'autorité au sein de la famille, mais il semblerait, selon la description qu'en fait Gérin, que le pouvoir mythique du père était déjà secoué, au moment de sa recherche, par des relations plus égalitaires entre conjoints et entre les générations. Ces arrangements plus démocratiques répondaient aux exigences des situations sociales et familiales particulières au Québec.

L'ascendant acquis par la mère La description que Gérin donne de l'épouse de Louis Casaubon indique dès le départ le rapport d'égalité entre les conjoints et les fonctions spécifiquement confiées à la mère dans la famille :

> Mme Casaubon est une femme énergique et entendue. Elle paraît occuper dans la famille une position à peu près égale à

> celle du père. Les soins du ménage et la gouverne intérieure du foyer lui sont spécialement confiés. Plus instruite que son mari, elle est chargée de la lecture et de la correspondance ; elle préside aux exercices de piété et récite à haute voix les prières dites en commun. (Gérin, 1968 : 86.)

Le fait que les femmes de cette époque étaient souvent un peu plus instruites que leur mari forçait sans doute le respect des hommes qui n'avaient alors aucun besoin d'avoir recours à quelqu'un de l'extérieur de la famille pour les questions d'économie domestique. C'est peut-être la capacité de lire et d'écrire de son épouse qui amenait Casaubon à « la consulter avant de conclure le moindre marché » (Gérin, 1968 : 87). Ainsi, au début du siècle à Saint-Justin, l'épouse participait avec son mari à la confection du testament et au choix de l'héritier. De plus, si elle survivait à son conjoint, elle acquérait la moitié des biens que les époux avaient accumulés pendant le mariage et c'est elle qui gérait, à titre viager, la part de son mari défunt. (Gérin, 1968 : 87.)

Ce partage de l'autorité et des biens familiaux était sans doute étroitement rattaché à la participation active des femmes aux travaux de l'entreprise familiale. De plus, le fait que les hommes devaient fréquemment et pour de longues périodes s'éloigner à de grandes distances de la ferme familiale pour garantir, par le travail en forêt, un revenu supplémentaire à leur famille a favorisé le rapport d'égalité entre les conjoints et augmenté l'influence des femmes dans les affaires domestiques.

> Ces industries primitives exercées sur de vastes espaces, à de grandes distances des établissements agricoles, ont tenu les chefs de famille dans les paroisses nouvelles éloignés pendant de longues périodes de leurs foyers. La mère de famille s'est trouvée pendant tout ce temps chargée de la direction non seulement du ménage, mais aussi de l'exploitation agricole. (Gérin, 1968 : 87.)

Ce n'était pas que sur la vie des femmes que la mobilité et l'absence des pères avaient des conséquences. Leur travail les éloignait aussi de leurs enfants, sauf peut-être des fils aînés qui, quand ils en avaient l'âge et la force, accompagnaient leur père pour les travaux de coupe et de flottage du bois.

L'indépendance accrue des enfants. Gérin souligne que les enfants dans la famille canadienne-française se comportent différemment de ce qu'on s'attendrait dans la famille traditionnelle, du moins en France : « Des Français récemment arrivés au Canada, écrit-il, m'ont exprimé leur surprise de l'absence de contrainte des enfants canadiens en présence de leurs parents. Cette liberté d'allures n'exclut pourtant pas chez ces enfants une réelle déférence pour leurs père et mère. » (Gérin, 1968 : 87.) Cette liberté dont semblaient profiter les jeunes provenait peut-être de leur habitude des grands espaces de la campagne québécoise ou de l'extrême mobilité des familles en quête de nouvelles terres à défricher. Elle venait sans doute aussi de l'importance des responsabilités qu'on confiait aux enfants dès leur plus jeune âge dans les travaux de la ferme, entre autres à cause des fréquentes absences du père, ou bien elle était inspirée par le va-et-vient des aînés qui partaient « courir les bois » ou qui devaient chercher du travail souvent loin de la ferme familiale.

L'attrait des nouveaux débouchés offerts par l'industrie s'exerçait en effet sur les jeunes qui voulaient amasser rapidement les fonds nécessaires pour revenir s'installer sur une ferme.

> [...] ceux qui au moyen d'épargnes amassées dans ces milieux étrangers reviennent s'établir dans leur milieu originaire, y introduisent un esprit nouveau, moins d'attachement pour les anciennes pratiques traditionnelles de solidarité familiale ou paroissiale, et parfois plus d'initiative personnelle. (Gérin, 1968 : 85.)

De retour à la ferme, ces jeunes étaient moins enclins à obéir au chef de famille dont ils ne dépendaient plus pour leur survie. Cette diminution de l'autorité paternelle, que note Gérin, était accentuée par l'emprise que l'Église et le clergé détenaient sur la vie sociale et familiale de la petite communauté. À Saint-Justin, c'était le curé qui représentait à cette époque l'autorité suprême.

Le prestige plus grand du curé. Selon Gérin, l'influence et l'autorité du curé étaient nettement supérieures à celles du père. (Gérin, 1968 : 87.) La mère était celle qui veillait aux exercices quotidiens de piété, mais il revenait au curé d'assurer l'éducation spirituelle des jeunes. Sa présence était d'ailleurs d'autant plus remarquée que le père devait souvent s'absenter, comme nous l'avons noté

plus haut. Ainsi, le curé participait intimement à la vie des familles de son petit village :

> Depuis tant d'années qu'il vivait parmi eux, partageant leurs joies et leurs peines, le curé de Saint-Justin connaissait tous les habitants de la paroisse, les interpellant pour la plupart par leurs noms de baptême ou leurs sobriquets. Pour chacun d'eux il avait l'affection d'un père, presque la tendresse d'une mère. (Gérin, 1938 : 103.)

Pendant longtemps la seule autorité reconnue et respectée dans les milieux ruraux, le curé jouissait d'un prestige incomparable qui pouvait, à certains moments, porter ombrage au père de famille. C'était là une autre caractéristique particulière que Gérin attribuait à la société catholique canadienne-française.

Même si son autorité était moins totale que celle du chef de la famille patriarcale européenne, le père de famille des milieux ruraux se méritait encore, au début du siècle, le respect et l'obéissance des membres de sa maisonnée. Appuyé par son épouse et soutenu par les enseignements de l'Église qui valorisait l'image d'un père bon mais autoritaire, il faisait régner l'ordre au sein de son foyer. Mais ce qui assurait vraiment son autorité était le fait qu'il était le propriétaire des biens familiaux et qu'il lui revenait de droit de décider quelle part du patrimoine chacun de ses descendants recevrait.

1.1.2 Le rôle économique du père

Rappelons que c'était sous la direction personnelle du père de famille que se faisait tout le travail dans un atelier agricole comme celui des Casaubon. Aussi revenait-il au père de former ses enfants, et en particulier ses fils, au travail agricole et même au métier de bûcheron. De plus, dans ces petites communautés agraires qui vivaient en quasi-autarcie, il fallait savoir tout fabriquer de ses mains :

> L'hiver, trois mois durant, tandis que les garçons traînaient à la maison le bois de la montagne ou le foin de la baie Belair, le père s'occupait dans sa *boutique,* voisine de l'habitation, à des travaux de menuiserie ou de charronnage. [...] Casaubon et ses fils ont confectionné eux-mêmes la plupart de leurs

> outils : fourches, râteaux à main et jusqu'au râteau à cheval utilisé pour la rentrée du foin. (Gérin, 1938 : 71.)

À tout moment, lorsqu'il travaillait dans les champs ou qu'il amenait ses fils dans les chantiers de bûcherons, ou encore dans la boutique de menuiserie, le père pouvait transmettre à ses fils un métier, des connaissances, une vision de la vie. Malheureusement, Gérin ne dit rien du rapport père-fille, bien qu'on sache que les filles apportaient une contribution importante « mettant la main à toutes les besognes de l'intérieur ou de l'extérieur » (Gérin, 1938 : 57-58). La transmission des valeurs était un élément privilégié du rapport entre le père et ses enfants, mais les chercheurs ne lui ont pas accordé le même intérêt, semble-t-il, ou du moins pas la même importance qu'à la transmission des biens matériels et du patrimoine.

La transmission du patrimoine. La question de la transmission du patrimoine étant un des éléments importants de la théorie leplayenne, Gérin y a consacré beaucoup d'attention. Il a rapidement constaté de nombreuses différences entre les stratégies utilisées au Québec en ce domaine et les anciennes traditions françaises. Lors de son premier séjour d'observation à Saint-Justin, des terres étaient encore disponibles dans l'arrière-pays pour l'installation des garçons intéressés par l'agriculture. Mais quand vint le moment pour les parents Casaubon de distribuer les biens familiaux, la situation avait déjà beaucoup évolué au Québec. Le patrimoine que la famille avait accumulé au cours des années n'était pas suffisant pour rétribuer de façon égale tous leurs enfants.

Si pour certains agriculteurs la propriété de la terre était une chose sacrée qu'il fallait conserver à tout prix, pour d'autres à la vision plus pragmatique elle offrait avant tout le moyen d'assurer leurs vieux jours et de doter leurs nombreux enfants. On cherchait bien sûr à préserver autant que possible l'intégrité du patrimoine mais c'était surtout, semble-t-il, pour se réserver une source de revenus une fois l'héritage partagé. C'est par testament que le père de famille, en consultation avec son épouse, déterminait son principal héritier et ce qui devait revenir à chacun des enfants. Cet ultime geste d'autorité du père visait à préserver « la stabilité de la famille, soit la sécurité future de ses membres, à la fois dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel » (Gérin, 1938 : 76).

Le choix du fils héritier. Quand le père commençait à ressentir les effets de la vieillesse, il choisissait parmi ses fils celui qui lui semblait le plus fiable et le plus capable de poursuivre le travail sur la ferme. Dans le cas des Casaubon, c'est Charles, le second des fils, qui travaillait déjà sur le domaine à titre d'associé, qui est devenu légataire universel :

> C'est lui qui, à la mort du dernier survivant des époux, devait hériter de la pleine propriété du domaine qu'il exploitait entre-temps en société avec le père. C'est à lui que devaient être dévolus les cinq pièces de terre, les bâtiments d'exploitation, la plus grande partie du cheptel, des instruments de travail et du mobilier. (Gérin, 1938 : 77.)

Le fils héritier était nettement avantagé par rapport aux autres enfants qui n'avaient, à la mort de leurs parents, que des biens matériels de peu de valeur. En plus de leurs effets personnels, on donnait « [...] aux garçons, lors de leur majorité, un cheval, un harnais, une voiture de travail ; aux filles, lors de leur mariage, un lit garni, un buffet (armoire), deux moutons et une vache. Voilà tout » (Gérin, 1938 : 77). C'était bien peu comme rétribution de plusieurs années de travail à la ferme paternelle. Il faut toutefois ajouter que les avantages du fils héritier étaient contrebalancés par les lourdes responsabilités qui lui incombaient en tant que nouveau chef de famille :

> [...] à toutes fins, l'héritier remplace le père. Il doit pourvoir à la subsistance des vieux parents et de ceux des enfants qui ne s'établiront pas au dehors. À ceux des enfants qui s'établiront au dehors, l'héritier doit payer les soultes, les « droits » accordés par le père. Enfin, il lui faut supporter les frais de sépulture des vieux parents, les frais de messes pour le repos de leur âme, les frais de réunions de famille, et autres. (Gérin, 1963 : 88-89.)

Et cela en plus de veiller sur sa propre famille et d'assurer l'avenir de ses enfants qui seraient bientôt aussi nombreux que ses frères et sœurs. On voit ici un tout autre aspect des fonctions d'un jeune chef de famille dans la société rurale québécoise traditionnelle. De plus, même si la maison paternelle était grande, elle ne devait pas offrir beaucoup d'intimité à ses nombreux occupants : les grands-parents retraités, l'héritier, son épouse et ses enfants, ainsi que ses frères et sœurs qui n'avaient pas encore quitté le toit familial.

Les grandes familles et le manque de terres. Le fait qu'un seul des fils héritait du domaine familial obligeait les autres enfants à chercher ailleurs le moyen de gagner leur vie. Lorsque les terres étaient encore abondantes, le père veillait à acheter des parcelles de terre à proximité de la ferme familiale pour y installer ses fils le temps venu. Mais, dans les années 1910-1920, les sols fertiles se faisaient de plus en plus rares dans la campagne québécoise, alors que les familles continuaient, elles, à avoir autant d'enfants. La main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement de l'entreprise familiale devenait soudain un fardeau pour les petites communautés rurales dont la population augmentait et qui n'offraient plus assez de débouchés pour tous les rejetons de ces familles nombreuses.

De plus en plus de jeunes se voyaient ainsi obligés de partir. « La plupart des enfants, écrit Gérin, sont contraints de quitter bien jeunes le foyer paternel pour trouver un gagne-pain dans les chantiers en arrière, ou dans les centres de fabrication des États-Unis. » (Gérin, 1968 : 84.) Les autres options qui s'offraient à eux étaient le commerce et l'industrie, les professions libérales et les ordres religieux. Mais le départ de tous ces garçons et ces filles qui, depuis le milieu du XIX^e^ siècle, désertaient la campagne au profit des villes industrielles en plein développement au Canada et en Nouvelle-Angleterre compromettait grandement la stabilité et le bien-être de bien des familles. Cet exode massif avait des conséquences irréversibles sur l'ordre patriarcal que les stratégies familiales avaient réussi jusque-là à sauvegarder.

Constatant que ce problème continuait d'exister dans la campagne québécoise au début du XX^e^ siècle, Gérin a décrit la situation plutôt désespérée des parents dont les fils refusaient de reprendre l'exploitation familiale et de veiller sur leurs parents âgés.

> C'est alors [...] que l'usage des donations se généralisa. [...] c'était le fils qui exigeait que les parents lui transmissent de leur vivant, par donation, la propriété de tous leurs biens, ne se réservant que leur subsistance ou une rente viagère. Dans bien des cas, les parents ainsi dépouillés eurent à souffrir du manque d'égards et d'attentions du jeune ménage, et "donation" devint dans le langage populaire synonyme de "damnation". (Gérin, 1963 : 106-107.)

Désormais, un fils qui "acceptait" de devenir l'héritier pouvait le faire à ses propres conditions et faire fi de l'autorité paternelle. La transmission du patrimoine qui, à une certaine époque, assurait l'autorité du père sur sa famille perdait tout son poids devant l'attrait des villes et de l'industrie qui offraient de nombreuses alternatives au rude travail de la terre.

En bref. L'étude de la monographie réalisée par Gérin à Saint-Justin laisse entrevoir qu'au tournant du XX^{e} siècle les fonctions paternelles traditionnelles se transformaient profondément sous les pressions sociales, culturelles, économiques et autres que subissaient les milieux agricoles québécois. Les recherches réalisées plus tard par Gérin à Saint-Dominique, une autre localité agricole, confirment d'ailleurs cette lecture de la situation des pères dans le monde rural, alors que l'auteur y constate même une plus grande autonomie et une plus grande indépendance chez les membres du groupe familial que ce qu'il avait rencontré à Saint-Justin.

Le portrait de père que les observations de Gérin nous permettent de reconstituer montre sans doute un personnage quelque peu idéalisé. Il ne faut pas oublier que Gérin avait pris la famille patriarcale européenne comme point de comparaison avec la situation de la famille au Canada français. Il s'attendait peut-être à retrouver chez le « vieillard respecté » qu'était Louis Casaubon l'image du patriarche français bien installé au milieu de ses enfants et de ses terres. Les chefs de famille dans la même situation que Casaubon étaient des hommes respectés, mais ils n'avaient plus l'ascendant sur les autres membres de leur famille qu'avaient leurs ancêtres français. Gérin fait remarquer que le père ne prend aucune décision importante sans consulter son épouse qui se considère son égale, et que les enfants, tout en montrant à leur père tous les égards qui lui sont dûs, font preuve très tôt d'autonomie et d'indépendance, surtout s'ils entrevoient ne pas avoir une grande part de l'héritage. Malgré cela, le père apparaît clairement comme le personnage principal dans la famille et dans la communauté, mis à part le curé qui profite d'un prestige tout à fait particulier, encore à cette époque.

Le fait qu'il soit le propriétaire du domaine agricole que la famille cultive sous sa direction donne au père de famille toute l'autorité nécessaire pour que soit préservée la solidarité familiale. Gérin entrevoyait toutefois que cette autorité et ce pouvoir paternels étaient désormais menacés par la difficulté de plus en plus grande d'aider les nombreux enfants de ces familles canadiennes-françaises à trouver leur place dans le milieu rural. Ce qui apparaîtra encore plus clairement à Horace Miner, quelques années plus tard, dans une autre paroisse agricole du Québec.

1.2 Horace Miner : « Le père, chef de la maison »[2]

L'étude d'Horace Miner sur Saint-Denis-de-Kamouraska a été réalisée en 1936, près de quarante ans après la première visite de Gérin à Saint-Justin. Entre les deux études, une guerre mondiale a eu lieu et le Québec, comme partout ailleurs, a connu le terrible contrecoup de la crise économique des années 1930. La campagne québécoise, qui intéressait Miner autant que Gérin, continuait de se vider de sa population : « [...] pour chacune des décennies de la période 1891-1931, on compte de 40 000 à 70 000 départs de la campagne. » (Jones, 1976 : 416a.) Malgré les efforts du clergé et du gouvernement pour favoriser la colonisation, l'agriculture ne tiendra dorénavant qu'un rôle secondaire dans l'économie québécoise : « Alors qu'en 1900 l'agriculture comptait pour 65 pour 100 de la production totale, ce secteur ne représente plus en 1935 que 12,4 p. 100 et n'occupe plus qu'un travailleur sur quatre. » (Monière, 1977 : 229.)

C'est au cours de cette période d'importants changements structurels dans l'économie québécoise que Miner fit deux séjours dans la paroisse de Saint-Denis. La première fois, il y resta de juillet 1936 à juin 1937, puis, « à l'été de 1949, il revint à Saint-Denis constater les radicales transformations qu'y avaient entraînées les années de la Seconde Guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre » (Falardeau, 1985 : 5). Dans ses recherches sur le Québec, Miner tentait de retracer les oppositions entre la société traditionnelle ou paysanne — *folk*

---

[2] Horace Miner, *Saint-Denis : un village québécois*, préf. de Jean-Charles Falardeau, trad. de l'anglais par Édouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau, Lasalle (Québec), Hurtubise HMH, 1985, 393 p., coll. « Sciences de l'homme et humanisme », n° 11, p. 267. [1re éd. angl. 1939.]

society — et la société moderne ou urbaine et industrielle. (Rocher, 1969b : 199.) Reprenant les méthodes anthropologiques proposées par l'Américain Robert Redfield pour l'étude des sociétés traditionnelles, il prit cependant soin de faire la distinction entre les sociétés primitives ou archaïques et la société paysanne qui était, dans le modèle redfieldien, « reliée, de près ou de loin, à la plus grande société moderne urbaine » (Falardeau, 1985 : 6). L'auteur de l'étude sur Saint-Denis-de-Kamouraska cherchait ainsi à se démarquer de la lecture du type « continuum » qui avait marqué les analyses de l'anthropologue américain.

Tout en reconnaissant l'influence de Redfield sur ses travaux, Miner disait lui-même s'inspirer de l'ethnologie et du structuro-fonctionnalisme de Radcliffe-Brown. (Miner, 1985 : 16-17.) Selon cette approche, un système social exposé à des pressions d'ordre structurel se transforme afin de s'adapter à la nouvelle situation.

> Lorsque les modes traditionnels ne sont plus en mesure de résoudre les difficultés communes de l'existence, le comportement social s'écarte des modes anciens jusqu'à la découverte d'une solution. Si les nouveaux modes réussissent, ils tendent à devenir, à leur tour, des modes traditionnels. (Miner, 1985 : 235.)

Miner applique cette logique à la situation du Québec rural au début du siècle. Comme Gérin avant lui, il souligne la pression qu'exercent sur les structures de la société et de l'économie le manque de terres fertiles et un haut taux de fécondité. En effet, cette situation obligeait les familles à chercher de nouveaux débouchés pour les nombreux enfants repoussés en dehors du secteur agricole et forçait la famille et la société à se restructurer pour résoudre cette contradiction. (Miner, 1985 : 237.)

Le « chef de famille » dont parle Miner se retrouve au cœur même des transformations familiales et sociales. Il subira irrémédiablement les effets des nouvelles stratégies qu'il mettra lui-même en place pour préserver la famille et assurer l'avenir de tous ses descendants.

1.2.1 Le père au sommet de la hiérarchie familiale

L'étude de Miner se concentre essentiellement sur la famille qu'il considère comme « le fondement de la vie rurale » (Miner, 1985 : 104). Cette famille est constituée du père, de la mère, de leurs enfants et souvent de leurs petits-enfants, c'est-à-dire qu'elle peut se composer de deux familles, celle des propriétaires du domaine familial et celle de leur fils héritier. Dans cette unité de production et de consommation qui se suffit presque entièrement à elle-même, hommes et femmes, adultes et enfants doivent participer aux travaux agricoles et domestiques.

D'après les observations de Miner, le partage des tâches suit cependant les règles d'une stricte division sexuelle :

> La grand-mère, la mère et ses filles filent, tissent, tricotent, confectionnent les vêtements, cuisinent, servent à table, cultivent les légumes, traient les vaches et entretiennent la maison. Les hommes de la famille cultivent le foin et le grain, prennent soin des animaux, coupent le bois, réparent la maison et établissent les contacts commerciaux. (Miner, 1985 : 104.)

Toutefois, cette complémentarité des tâches n'implique nullement un rapport égalitaire entre les conjoints.

La personnalité dominante du père. Alors que Gérin observait une certaine relation d'égalité entre le père et la mère Casaubon, les relations familiales que décrit Miner s'inscrivent définitivement dans une structure hiérarchique dont le père occupe le sommet. C'est du moins ce qui ressort des observations de l'auteur sur les attitudes et les comportements paternels dans la vie sociale et familiale.

> Le père, chef de la maison, règle le rythme de la vie sociale de toute la famille. Conformément à la tradition, ce sont les hommes qui dominent la conversation, même au sein du groupe familial, ce qui a pour conséquence que, de génération en génération, l'atmosphère des réunions de famille garde l'empreinte de la personnalité des premiers

> hommes de la lignée. Cela est le résultat de la transmission de traits de personnalité de père en fils, tout nouveau comportement qui peut résulter de mariages avec des femmes de tempérament différent étant supprimé. (Miner, 1985 : 267-268.)

Non seulement ces comportements et ces attitudes se transmettent uniquement dans la lignée mâle, mais l'apport social, psychologique et même biologique de la mère est complètement nié. On a beau se rappeler avec Rocher que Miner décrivait « la vie même des vieilles communautés rurales du début du siècle, stabilisées et un peu pétrifiées dans des modes traditionnels et archaïques de vie sociale et de culture » (Rocher, 1969 : ix), ce commentaire sur la « suppression » de l'influence des femmes nous laisse quelque peu perplexe.

La source divine de l'autorité paternelle. La personnalité dominante du père reçoit tout l'appui dont elle a besoin d'un clergé tout aussi dominant et autoritaire. Miner reconnaît dans la structure d'autorité des familles qu'il observe les enseignements de la doctrine catholique qui accorde une grande place à l'autorité paternelle et aux attitudes de respect et d'obéissance dont doivent faire preuve les autres membres de la famille envers ce personnage central qu'est le père. L'auteur souligne la position de l'Église qui affirmait le pouvoir du père tout en veillant à ce que ce dernier remplisse ses devoirs :

> L'autorité du père de famille vient directement de Dieu le Père ; c'est un fait que l'on rappelle fréquemment du haut de la chaire. Aux yeux des enfants, cela confère au père une autorité encore plus grande et, pour le père, « consacre » sa responsabilité envers ses enfants. (Miner, 1985 : 106-107.)

Ce rappel fréquent était sans doute rendu nécessaire par la remise en question de l'idéologie rurale par des jeunes qui devaient quitter la terre pour assurer leur propre subsistance et se tailler une place dans la société. Ces départs se faisaient de plus en plus nombreux, rappelons-le, étant donné le manque de terres fertiles et le fait que les couples continuaient de faire autant d'enfants. En affirmant que Dieu bénit les familles nombreuses et les préserve de la misère, l'Église venait renforcer encore une fois la position d'autorité des pères au détriment des mères. En effet, si plusieurs enfants constituaient une main-d'œuvre abondante et à bon marché pour le développement de la ferme

familiale, ils signifiaient souvent pour l'épouse l'obligation d'une grossesse par année avec la surcharge de travail et de fatigue qu'un enfant de plus pouvait représenter.

> [...] pour la femme qui continue toujours de s'occuper de son ménage, chaque nouvel enfant est une épreuve supplémentaire. Les femmes ne peuvent pas s'exprimer librement sur ce sujet, car les enfants sont des « dons de Dieu », et l'on ne peut discuter ses actes. Néanmoins, on a le sentiment que c'est le mari qui veut une grande famille. (Miner, 1985 : 228.)

Avoir une grosse famille répondait sans doute à la morale catholique et à un impératif économique de la société rurale traditionnelle, mais « les désirs sexuels plus pressants de l'homme », comme le dit candidement Miner, forçaient peut-être un peu le modèle, surtout dans un contexte social où le refus d'avoir des enfants était très mal vu et les méthodes contraceptives encore peu connues. (Miner, 1985 : 229.) D'ailleurs, devant la difficulté ou l'impossibilité de se conformer à la morale catholique, certains couples s'éloignaient peu à peu de la pratique religieuse et leur attachement à l'Église diminuait d'autant. (Miner, 1985 : 139.)

La part du père dans l'éducation des enfants Dans l'organisation familiale traditionnelle, souligne Miner, le père et la mère partageaient en principe la responsabilité des soins à apporter à leur progéniture. Mais c'est la mère qui devait se charger des enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de six ans. (Miner, 1985 : 236.) Le père, le plus souvent occupé aux travaux extérieurs, apparaissait à ses enfants comme un personnage plutôt distant et autoritaire malgré quelques moments de tendresse qui ne changeaient en rien le rapport d'autorité qu'il entretenait avec eux.

> Souvent, le père se détend et joue avec les petits enfants, et, bien qu'il ne soit pas directement responsable de leur garde, son autorité sur la grande sœur elle-même est évidente pour le petit enfant. Mais le père n'est pas toujours à la maison comme la mère, et il est par conséquent moins important aux yeux du jeune enfant. (Miner, 1985 : 237.)

Miner a cependant souligné les relations étroites qui se développaient entre le père et ses fils qui étaient amenés à accomplir ensemble les diverses tâches nécessaires pour garantir l'indépendance économique de la famille. De plus, dans la culture traditionnelle « un jeune homme aspirait à posséder une ferme tout comme son père » (Miner, 1971 : 81). Aussi, dans l'apprentissage quotidien du métier d'agriculteur, les garçons avaient-ils tendance à imiter les gestes et les attitudes de leur père. Miner remarque d'ailleurs une ressemblance frappante dans toutes les familles qu'il a visitées entre le fils héritier et son père. (Miner, 1985 : 267.)

1.2.2 Les responsabilités économiques du chef de famille

La plus grande responsabilité du père par rapport à ses enfants était de tirer suffisamment de profits de sa terre pour les loger, les vêtir, les nourrir et assurer leur avenir. À la fin des années 1930, au moment où Miner effectuait son observation des habitants de Saint-Denis, une ferme de cent acres suffisait à faire vivre une des familles nombreuses de cette localité grâce au travail de « deux ou trois hommes "capables" » (Miner, 1985 : 105). Mais une telle superficie ne pouvait subvenir aux besoins de tous les enfants devenus adultes. Le père avait la responsabilité d'aider ceux de ses fils qui n'hériteraient pas du domaine familial à s'installer sur une autre terre ou à trouver une autre occupation.

L'établissement des enfants. La responsabilité du père d'établir ses enfants était au fondement de l'économie rurale traditionnelle. Mais il est devenu de plus en plus difficile pour le père de gérer les biens du groupe familial de façon à satisfaire les besoins de chacun. Le manque de terres, la crise économique et la chute de la mortalité infantile qui augmentait d'autant le nombre d'héritiers entre lesquels partager le patrimoine faisaient subir une lourde épreuve à la solidarité familiale.

> Quand, à l'occasion, les enfants gagnaient de l'argent, ils n'hésitaient pas à le remettre à leur père, parce qu'ils savaient qu'il l'utiliserait de la meilleure façon pour le bien de la famille et qu'il prendrait soin d'eux quand ils grandiraient. Aussi longtemps que les propriétés étaient assez grandes pour être divisées ou qu'il y avait encore des terres à ouvrir, les enfants

> étaient assurés du soutien matériel élémentaire qui leur permettrait de voler de leurs propres ailes [...] (Miner, 1985 : 104-105.)

Miner a beau parler de « la force énorme de la solidarité familiale » (Miner, 1985 : 105), cette solidarité avait tendance à se dissoudre dès que les promesses de terres ou d'héritage s'envolaient. Selon un de ses informateurs, seulement « le quart des cultivateurs établissaient deux fils sur des terres » (Miner, 1985 : 125). Les autres fils comprenaient tôt ou tard qu'ils ne pourraient jamais devenir agriculteurs et qu'ils devraient se résigner à se former à d'autres métiers. L'auteur note d'ailleurs l'apparition à Saint-Denis d'un nouveau groupe économique composé de journaliers et de leurs familles. Il s'agissait le plus souvent de travailleurs sans emplois stables qui n'avaient pu s'établir sur une ferme et chez qui on voyait apparaître de nouveaux comportements familiaux :

> Leurs familles sont aussi nombreuses que celles des cultivateurs mais, ayant peu de sécurité économique, les enfants savent qu'ils doivent subsister par leur propre initiative. Les membres de ces familles sont plus individualistes, plus rebelles à la domination paternelle et tendent à être de moins fidèles catholiques. (Miner, 1985 : 129-130.)

Quand tombait l'obligation du père de doter ses enfants à cause de circonstances économiques dépassant de loin sa volonté et son contrôle, tombaient également les obligations des enfants envers leur père et envers les autres membres de la famille. Mais en même temps que s'effritait l'autorité du père, l'influence de l'Église diminuait alors que le clergé continuait de vanter les mérites de la vie rurale et des valeurs familiales traditionnelles et qu'il s'obstinait à prêcher contre les effets supposément néfastes de la vie urbaine.

> [...] le clergé de la campagne s'efforce de maintenir les vieilles traditions en attaquant les valeurs de la ville, mais ces valeurs devenant socialement nécessaires pour les fils de cultivateurs, leur confiance en l'Église est affaiblie d'autant. (Miner, 1985 : 324.)

Néfaste ou pas, la vie urbaine transformait les valeurs de ceux qui la fréquentaient, et même un bref séjour dans un des centres industriels pouvait provoquer, selon Miner, « un déplacement des valeurs » (Miner, 1971 : 82).

La transmission du bien paternel. Comme Gérin l'avait fait, Miner s'est intéressé à l'intime relation existant entre la stabilité de l'unité familiale et celle du patrimoine ainsi qu'aux modalités et aux conséquences de la transmission des biens accumulés par la famille de génération en génération. À Saint-Denis, à la fin des années 1930, la plupart des enfants ne recevaient qu'une faible part du patrimoine qu'ils avaient pourtant contribué à faire fructifier ou du moins à préserver. Un seul fils se trouvait plus largement rétribué en devenant le nouveau propriétaire de la terre paternelle.

C'était dans son propre contrat de mariage que le père indiquait, bien longtemps à l'avance, les modalités de transmission du patrimoine dont il avait lui-même hérité. Quand le temps de la retraite approchait, il choisissait parmi ses fils celui à qui reviendrait l'ensemble du domaine familial et qui devrait également veiller sur les vieux jours de ses parents. Comme à Saint-Justin près d'un demi-siècle auparavant, le fils héritier était rarement l'aîné : « En général, on choisit comme héritier un garçon que son âge situe à peu près au milieu de la séquence familiale. [...] La différence d'âge entre le père et l'héritier est d'environ trente-quatre ans. » (Miner, 1985 : 120-121.) Par une clause testamentaire ajoutée au contrat de mariage, le chef de famille indiquait quelle part devait revenir à son épouse, si elle lui survivait, et il prévoyait pour les autres fils et filles de petites sommes d'argent qui les aideraient à établir des foyers indépendants. (Miner, 1985 : 122.)

En bref. Le portrait de père que l'étude de Miner nous permet d'ébaucher est finalement celui d'un chef de famille dont l'autorité et le pouvoir sont fortement affirmés. L'homme occupe seul le sommet de la hiérarchie familiale et il reçoit l'appui de la doctrine catholique pour assurer son ascendant sur les autres membres de la famille. Mais aussi dominante que soit la personnalité du père, l'influence paternelle est sérieusement menacée par la situation économique qui

s'est aggravée dans les années 1930. Le rôle économique traditionnel du père, considéré comme central pour la survie de la famille, s'ajuste difficilement à la contradiction structurelle que provoquent, à l'intérieur de la société paysanne, le manque de terres fertiles et le nombre élevé d'enfants à établir. Dès lors, le départ des enfants vers la ville, découlant de l'incapacité grandissante du père d'assurer leur avenir, affaiblit son autorité et sa capacité de maintenir la solidarité familiale.

1.3 Everett C. Hughes : « Jean-Baptiste arrive en ville »[3]

La monographie d'Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes*, couvre la même période que celle de Miner à Saint-Denis-de-Kamouraska. Bien que réalisée en 1937, elle sera publiée en 1943 en anglais et deux ans plus tard en français. Il faudra cependant attendre sa réédition, en 1972, pour qu'elle trouve sa place dans la littérature sociologique québécoise. C'est, de l'avis de Jean-Charles Falardeau, « [...] l'ouvrage qui, dans les années quarante et cinquante, a le plus fait connaître le Québec en Amérique du Nord » (Falardeau, 1972 : vii). En se penchant sur les phénomènes d'industrialisation, d'urbanisation et de rencontre des cultures anglophone et francophone au Québec, Hughes s'intéressait à des aspects qui n'avaient pas jusque-là été étudiés, l'image d'un Canada français, homogène, catholique, rural et agricole, et bien ancré dans ses traditions familiales prévalant encore à cette époque.

Rappelons qu'au moment où Hughes réalisait son étude, Maurice Duplessis, à la tête du nouveau parti de l'Union nationale, venait de prendre le pouvoir qu'il allait conserver jusqu'à sa mort en 1959 — sauf durant les années 1939 à 1944. Fort de l'appui que reçoit son nationalisme politique et économique, Duplessis « cimente une alliance dont le noyau est l'Église, les élites traditionnelles, le monde rural et les capitalistes » (Hamelin et Provencher, 1981 : 97). L'Église, au sommet de sa force et de son influence, fera largement sa part dans la promotion

---

[3] Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français*, préf. et trad. de Jean-Charles Falardeau, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1972, 390 p., p. 11. [1re éd. angl. 1943.] « Jean-Baptiste arrive en ville » était le premier titre auquel Hughes avait pensé pour son ouvrage.

de l'idéologie agriculturaliste qu'on continue d'imposer à un Québec pourtant en profonde transformation sociale et économique. Le Canadien français pouvait progresser, mais il devait conserver les valeurs du monde agricole, préserver ses traditions et surtout se méfier de la ville :

> [...] si le Canadien français réussissait seulement à conserver son opiniâtreté originelle, il n'en tiendrait qu'à lui d'aller de l'avant dans les montagnes et les bois du nord perpétuer son mode de vie traditionnel au lieu de se laisser leurrer par la vie plus facile mais traîtresse des villes. (Hughes, 1972 : 45.)

Malgré les sermons et les discours, la campagne québécoise continuait de se vider de sa population. Des milliers de sans-emploi cherchaient à s'installer en ville avec l'espoir d'y trouver un emploi dans les nouvelles industries et manufactures qui opéraient grâce à des capitaux provenant essentiellement de Grande-Bretagne et des États-Unis.

Un des aspects intéressants de l'ouvrage de Hughes est qu'il permet de voir un des points d'arrivée de certains de ces fils et de ces filles non héritiers qui avaient dû quitter leur petite communauté rurale — comme dans le cas de Saint-Justin décrit par Gérin — incapables qu'ils étaient d'y trouver du travail. L'analyse comparative que fait Hughes entre le milieu rural traditionnel et le milieu semi-urbanisé et semi-industrialisé d'une petite ville québécoise met en lumière quelques-unes des étapes par lesquelles les individus et les familles rejetés de la campagne sont passés « d'un habitat, d'un type de travail, d'un mode de vie ruraux à un habitat, à des types d'occupations et à des attitudes caractéristiques de la civilisation urbaine » (Falardeau, 1972 : ix-x). À ces efforts d'adaptation s'ajoutaient, surtout dans les milieux de travail, les contacts avec une culture anglophone minoritaire, mais économiquement et politiquement dominante. Comme l'écrit Guy Rocher, Hughes « a su montrer le choc que produisirent l'urbanisation et l'industrialisation dans le milieu rural et la difficulté qu'il y eut à absorber les innovations qu'apportaient des "étrangers" par la langue, la mentalité, la religion, le niveau et le mode de vie » (Rocher, 1969 : ix).

Dans ses recherches sur le Canada français, Hughes s'est appuyé sur le riche travail d'observation que Gérin avait réalisé à Saint-Justin et Miner à Saint-Denis-de-Kamouraska. S'inscrivant comme Miner dans la tradition redfieldienne

du continuum folk-urbain, Hughes cherchait à démontrer les étapes de la transformation des conditions de vie entre le petit village rural et le grand centre urbain. Entre la paroisse de Saint-Denis étudiée par Miner, qu'il prenait comme le prototype de la société rurale traditionnelle, et Montréal, la métropole québécoise, qu'il plaçait à l'autre bout du continuum, la petite ville de Cantonville[4], qu'il choisit pour son étude, représentait pour lui l'exemple parfait « d'une localité située entre ces deux extrêmes, une petite ville récemment animée et troublée par l'installation d'un certain nombre de grandes industries » (Hughes, 1972 : 6).

Encore rurale sous bien des aspects et en même temps déjà transformée par les modes de vie auxquels donnait naissance une économie industrielle et urbaine, la population de Cantonville, qui était d'un peu plus de 2 500 habitants en 1911, avait décuplé en 1937 :

> Autour de ce noyau originel avait proliféré, vers 1937, une ville effervescente de 19 424 habitants dont environ 4 600 travaillaient dans l'industrie. [...] Les industries qui les employaient étaient les rejetons de compagnies britanniques ou américaines, et en aucune façon descendantes en ligne directe des petits ateliers d'autrefois. (Hughes, 1972 : 61.)

Une grande partie de la population de Cantonville était ainsi composée, en 1937, d'individus et de familles qui avaient quitté le monde rural et qui étaient venus se mêler à l'ancienne population locale de fermiers, de petits commerçants et de professionnels. Cette population était très majoritairement canadienne-française et catholique. Pour réaliser son étude, Hughes part d'un échantillon de 1 346 pères de famille dont il arrive à retracer les origines, pour la plupart, dans les régions agricoles environnantes. (Hughes, 1972 : 78.)

Dans *Rencontre de deux mondes,* ouvrage qui rassemble ses observations sur le Québec de la fin des années 1930, l'auteur parle beaucoup de la famille, mais on voit qu'il ne donne pas à cette institution la place centrale dans la vie individuelle et sociale que lui accordaient Gérin et Miner dans leurs études. Il lui apparaissait probablement de façon évidente que la famille ne pouvait plus jouer dans la vie des travailleurs urbains et salariés le rôle qu'elle jouait dans le

---

[4] Nom fictif donné par Hughes à la localité qu'il a étudiée.

monde rural. De même le père, bien qu'il conserve, selon la présentation qu'en fait Hughes, son rôle prédominant de chef de famille, voit ses fonctions autrefois multiples se réduire rapidement à la seule dimension économique. L'agriculteur fier de son autonomie et de son indépendance devient un ouvrier salarié et locataire.

1.3.1 L'agriculteur devient ouvrier

Dans le Québec rural de la première moitié du XX^{e} siècle, rappelle Hughes, c'était encore l'étroite relation de réciprocité entre la famille et la terre qui était au fondement de la vie en société. La terre fournissait à la famille ce dont elle avait besoin pour se nourrir et la famille offrait à la terre ses nombreux bras. La caractéristique dominante de cette société était la coopération intime de tous les membres de la famille au bon fonctionnement de l'atelier agricole qui était une véritable entreprise communautaire. (Hughes, 1972 : 31.) La tâche du père, comme on l'a vu avec Gérin et Miner, était de gérer cette entreprise familiale tout en étant assuré du respect et de l'obéissance des membres de la famille qui s'attendaient à une juste récompense pour leurs efforts à l'accroissement du bien patrimonial. Mais pour l'ouvrier habitant en milieu urbain il en allait tout autrement.

Salarié plutôt qu'agriculteur indépendant et autonome. Le paysan qui s'installait en ville ne pouvait plus retrouver les conditions de cet équilibre entre famille et travail qu'il connaissait sur sa terre. Obligé de laisser derrière lui une tradition qui voulait qu'un bon père de famille soit capable de faire vivre les siens par l'agriculture et de façon autonome, le nouvel ouvrier urbain se voyait obligé bien malgré lui de renoncer à cette ambition d'indépendance :

> La majorité des Canadiens français de Cantonville travaillent à salaire dans des usines possédées par de grandes compagnies. La situation de l'ouvrier dans l'industrie est l'antithèse complète de celle du cultivateur indépendant travaillant avec sa famille sur une terre qu'il possède. (Hughes, 1972 : 305.)

Le père de famille dépendait désormais de son salaire et des revenus de ses enfants, à condition bien sûr que ces derniers acceptent de lui en confier la

gestion. Comme sur la ferme, tous les membres de la famille en âge de le faire devaient travailler, mais ils ne le faisaient désormais plus dans un esprit d'accumulation de richesses communes. Il arrivait souvent, comme le souligne l'auteur, que plusieurs membres d'une famille soient engagés par la même compagnie, mais cela était très loin du travail accompli en famille sur un domaine agricole qu'on possédait. Hughes observe :

> Le fait le plus crucial est cependant que les enfants ne font plus partie d'une entreprise familiale communautaire. Ils travaillent, chacun pour soi, dès qu'ils sont en âge, ce qui rend plus ardus les plans de la famille pour chaque enfant. [...] Si elle peut trouver un peu d'argent, elle peut offrir un peu d'instruction. Mais cet argent doit être pris à même les salaires des nombreux enfants qui travaillent [...] (Hughes, 1972 : 324.)

Hughes considère ce changement comme ayant eu un immense impact sur les comportements familiaux, car, malgré la survivance d'un esprit de solidarité dans bien des familles, la rétribution inégale pour les efforts de chacun ne pouvait que contribuer au développement d'attitudes d'indépendance et d'individualisme, en particulier chez les jeunes obligés d'assurer sans aide leur avenir. Dans le nouveau contexte de généralisation du salariat, l'autorité et le prestige du père risquaient fort d'être compromis, surtout dans les tranches les plus pauvres de la population.

Locataire d'appartement plutôt que propriétaire d'une terre. Un autre trait extrêmement valorisé chez le travailleur agricole était le fait qu'il était le plus souvent propriétaire de la terre qu'il cultivait ainsi que de l'équipement nécessaire à la production. Il possédait également la maison qu'il habitait avec toute sa famille, son épouse, ses enfants et souvent avec ses parents ainsi que quelques-uns de ses frères et sœurs.

Les conditions de vie en milieu urbain et les revenus très bas de la plupart des ouvriers d'usines et de manufactures ne permettaient pas au travailleur urbain de devenir propriétaire et d'acquérir rapidement des biens : « Dès qu'il vient vivre à la ville, le Canadien français devient rapidement un locataire d'appartement. [...] seulement une faible proportion des chefs de famille de Cantonville possèdent leur propre maison.» (Hughes, 1972 : 306.) Ce que découvre d'ailleurs Hughes

lorsqu'il arpente les rues de Cantonville, c'est un nombre beaucoup plus grand d'appartements que de propriétés privées. (Hughes, 1972 : 76.)

Non seulement les chefs de famille n'étaient majoritairement plus propriétaires de leur logis, mais ils devaient vivre avec leur épouse et leurs nombreux enfants dans des logements rapidement construits en périphérie du vieux village et à proximité des usines où ils travaillaient : « Au-delà des usines, déployées sur la plaine de sable, sont entassés les assemblages de maisons cubiques, de style urbain mais avec intérieur rural, qui abritent les masses ouvrières. » (Hughes, 1972 : 77.) À la fin des années 1930, les familles ouvrières canadiennes-françaises de Cantonville perpétuaient dans les milieux urbains certaines traditions et coutumes du monde rural. La plus importante était sans doute celle d'avoir de grosses familles, bien que les besoins en main-d'œuvre qu'on pouvait invoquer dans le milieu agricole n'existaient désormais plus. La responsabilité économique du père petit salarié s'en trouvait d'autant plus lourde.

1.3.2 La gestion financière de la famille ouvrière

En milieu urbain, le père conservait en principe la responsabilité de gérer l'ensemble des biens de la famille, mais les moyens qu'il devait prendre pour y arriver n'étaient plus les mêmes que lorsqu'il dirigeait le domaine familial dont il était le propriétaire : « Il peut arriver qu'un père de famille persuade ses enfants de fondre leurs salaires dans une caisse familiale commune mais même ceci n'est pas l'équivalent d'une subsistance assurée par une entreprise communautaire. » (Hughes, 1972 : 305.) La solidarité, comme on l'a déjà dit, n'allait plus de soi dans la famille ouvrière, et l'autorité du chef de famille qui devait « persuader » ses enfants de participer à l'économie familiale semblait quelque peu ébranlée.

Dans l'ensemble, la solidarité familiale restait quand même relativement forte et Hughes pouvait observer différents comportements d'entraide qui caractérisaient la famille ouvrière urbaine de Cantonville. Un des exemples qu'il donne est l'habitude qu'avaient les Canadiens français de tout faire pour aider un membre de leur famille, proche ou lointaine, à se trouver un emploi, chaque famille agissant comme un « bureau de placement pour ses membres » (Hughes, 1972 :

106). C'était sans doute une des façons qu'un père de famille avait de continuer à veiller sur la sécurité économique de ses enfants et de conserver un peu de la solidarité du groupe familial tout en encourageant l'initiative de chacun des membres. Pères et fils ne se retrouvaient plus ensemble au milieu d'un champ ou dans un camp de bûcherons, mais ils pouvaient au moins se côtoyer dans la même usine ou dans la même manufacture.

L'appauvrissement du patrimoine. Gérin et Miner ont bien fait ressortir les problèmes de transmission du patrimoine en milieu rural, qui rendaient presque impossible la tâche du père de famille d'établir chacun de ses nombreux enfants. Ce que résume ainsi Hughes : « L'excédent considérable des enfants à chaque génération impose au père de famille un lourd fardeau à la fois financier et moral. » (Hughes, 1972 : 35.) Dans le meilleur des cas, un des fils héritait de la plus grande partie du domaine paternel et s'engageait à veiller sur ses parents devenus vieux. À la fin des années 1930, Hughes découvrait que la coutume de la donation entre le père et le fils était tombée en désuétude à Cantonville et dans la région avoisinante, le patrimoine de la plupart des familles ayant considérablement rétréci. (Hughes, 1972 : 324.)

La situation du chef de famille en milieu urbain était encore plus difficile que dans les paroisses agricoles. N'ayant hérité lui-même d'aucun domaine agricole ou ayant été obligé de s'en défaire avant de venir s'installer à la ville, l'ouvrier père de famille n'avait le plus souvent que très peu de biens à laisser à ses descendants : « La famille ouvrière n'a aucune entreprise collective à léguer à aucun fils. » (Hughes, 1972 : 324.) Le père perdait ainsi le principal fondement de l'autorité traditionnelle du chef de famille. Il s'efforçait alors d'orienter ses enfants vers des métiers plus prometteurs que ceux d'agriculteur ou d'ouvrier et de leur offrir un minimum d'éducation. Il arrivait souvent qu'un des fils, qui obtenait ainsi une formation technique ou professionnelle, soit avantagé au détriment des autres enfants. Cependant, comme dans le cas du fils héritier du domaine agricole, on s'attendait à ce que ce fils montre plus tard sa reconnaissance en participant au soutien financier de la famille et de ses parents retraités.

Hughes parle de la culpabilité que devaient ressentir les pères incapables d'assurer l'avenir de tous leurs enfants. Forcés d'orienter leurs fils vers des métiers nouveaux dont eux-mêmes ne connaissaient souvent rien, ils devaient de plus se résigner à solliciter des emplois pour eux, dès que l'occasion s'en présentait. Ce problème le frappe suffisamment pour qu'il suggère que des recherches soient menées sur l'angoisse des pères : « Des études plus poussées que celles qui ont été faites jusqu'à présent seraient nécessaires pour discerner ce qui se cache d'angoisse derrière ces démarches dramatiques. » (Hughes, 1972 : 32.) Angoisse de pères rendus incapables de remplir les responsabilités que la structure sociale traditionnelle leur avait jusque-là imposées.

En bref. On ne retrouve pas, dans l'ouvrage de Hughes, une description aussi précise et colorée d'un père de famille que celle qu'avait faite Gérin du chef de la famille Casaubon. Il est cependant possible de déduire de ce qu'il observe des familles ouvrières canadiennes-françaises ce qui pouvait caractériser l'exercice de la paternité dans ce milieu en pleine transformation.

Le père de famille de Cantonville, à la fin des années 1930, est en général un petit salarié ayant récemment quitté le monde agricole pour chercher du travail dans les industries naissantes. Il conserve son rôle de chef de famille, mais les responsabilités que cette fonction principale impliquait dans la famille traditionnelle se réduisent de plus en plus à la seule dimension économique. Le père essaie d'appliquer les anciens principes de participation et de solidarité à la gestion des revenus familiaux, mais la nouvelle indépendance des enfants, eux-mêmes petits salariés, rend sa tâche difficile. De plus, son travail s'effectuant à l'extérieur du cadre familial, il expérimente une forte perte d'influence sur ses enfants dont il ne peut même plus assurer comme autrefois la formation. N'ayant que très peu de biens à transmettre à sa nombreuse descendance, le père essaie d'offrir une certaine instruction à ses enfants et consacre ses efforts à leur trouver un emploi.

1.4 Marcel Rioux : « Le maître de la société familiale »[5]

Nous terminerons ce premier chapitre par l'étude de deux courtes monographies réalisées par Marcel Rioux, à la fin des années 1940 et au début des années 1950, alors qu'il était chargé de recherches en anthropologie au Musée national du Canada. Se situant dans la même orientation théorique de l'anthropologie redfieldienne que Miner et Hughes, il entama une série d'études sur le Québec qui, selon ses propres termes, devait « conduire à une connaissance assez précise de la culture de cette entité ethnique » (Rioux, 1954 : 1).

Étant donné la relative homogénéité culturelle du Québec malgré les effets de l'industrialisation et de l'urbanisation sur son organisation sociale, cette province intéressait particulièrement les chercheurs en quête des déterminants du changement social et culturel dans le passage de sociétés traditionnelles et rurales à des sociétés modernes et industrielles. Par l'analyse comparative de plusieurs villes et localités, Rioux visait à son tour à retracer, pour le Québec, les différentes étapes du « continuum folk-urbain ».

Définissant la folk-société comme une « société qui vit en symbiose avec une grande ville, une métropole ou une "grande tradition" » (Rioux, 1971 : 176), il décidait, pour décrire l'organisation sociale du Québec rural, de se rendre dans plusieurs localités de la province. Il commença par l'Île-Verte, une petite île du fleuve Saint-Laurent, un peu à l'est de Rivière-du-Loup, et Belle-Anse, un village de pêcheurs à la pointe de la Gaspésie. Rioux n'a cependant jamais mené à terme son ambitieux projet d'étude sur les différents types d'organisation sociale au Québec. Abandonnant ce type de recherches inspirées par l'anthropologie culturelle américaine, il s'intéressa davantage, à partir des années 1960, à l'approche plus globale de la théorie marxiste. (Rioux, 1978 : 1.)

Les recherches menées par Rioux à l'Île-Verte et à Belle-Anse nous semblent intéressantes parce que, toujours dans le contexte rural, elles décrivent des comportements familiaux différents de ceux qu'avaient observés Gérin et Miner dans leurs propres enquêtes sur le terrain. Elles nous permettent ainsi de dresser

---

[5] Marcel Rioux, *Description de la culture de l'île Verte*, Ottawa, Musée national du Canada, bulletin n° 133, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Division des parcs nationaux, 98 p., 1954, coll. « Série anthropologique », n° 35, p. 49.

des portraits de pères, qui, comme on le verra plus loin, ne correspondent que très peu à l'image traditionnelle du bon père de famille qui ressortait des textes des trois précédents auteurs.

1.4.1 Des pères de famille dans une île du bas du fleuve

C'est à l'été de 1948 que Rioux se rendait à l'Île-Verte pour mener son enquête auprès de la population. Il y découvrait un petit milieu fermé, typiquement insulaire, où le commérage semblait être le passe-temps favori de bien des gens et une « source d'information » inattendue pour le chercheur. Rioux ne précise pas s'il a pu rencontrer et interroger tous les individus et toutes les familles de l'Île-Verte, mais, si tel était le cas, les exemples qu'il donne des comportements des hommes dans leur rôle de chef de famille, de père et d'époux — qu'il aurait alors rapporté comme typiques — ne sont pas toujours très flatteurs. À l'Île-Verte, « [...] on découvre vite, écrit l'auteur, qu'il n'y a pas d'équivalence entre les modèles idéaux de comportement et les comportements » (Rioux, 1954 : 49). Sans rien dire sur ce que devraient être selon lui ces « comportements idéaux », il enchaîne : « Disons que l'Église fait du mâle le maître de la société familiale [...] de la femme un être dont la vie doit se passer à la maison à prendre soin des enfants. » (Rioux, 1954 : 49.) La structure hiérarchisée et patriarcale des relations familiales apparaît clairement ainsi que la coupure nette entre les fonctions domestiques de l'épouse et la fonction de gagne-pain du mari.

La division sexuelle des tâches. La survie économique des habitants de l'Île-Verte était assurée par des activités de chasse, de pêche et d'agriculture, toutes ces activités étant strictement réservées aux hommes. Les faibles revenus qu'on pouvait tirer de l'agriculture de subsistance pratiquée sur l'île obligeaient les hommes à passer beaucoup de temps à la chasse et à la pêche, occupations qui semblaient leur apporter plus de satisfaction que le travail des champs, surtout quand ils arrivaient à en tirer le plus gros de leurs revenus.

Du côté des femmes, les naissances nombreuses encouragées par la morale catholique et l'affirmation explicite de l'Église « que la place de la mère est au foyer » (Rioux, 1954 : 49) paraissent avoir eu à l'Île-Verte un effet tout à fait déterminant sur la séparation des sphères entre conjoints. Pourtant, les valeurs

urbaines avaient déjà atteint la petite île et les femmes savaient bien que les choses se passaient autrement ailleurs : « Si les femmes protestent un peu après plusieurs naissances, c'est superficiellement. La connaissance des petites familles de la ville rend la femme un peu plus consciente de son sort. » (Rioux, 1954 : 53.) Malgré cela, elles continuent à se plier à la volonté du mari.

L'influence des valeurs modernes qui se développaient très vite dans les régions urbaines du Québec, au tournant des années 1950, n'avait encore que faiblement atteint les rivages de cette petite île, et c'était surtout les hommes qui prenaient le bateau pour se rendre sur l'autre rive afin de vendre leurs produits ou d'acheter les articles qu'on ne trouvait pas sur l'île.

La relation entre le père et la mère. L'isolement des femmes et le fait que les hommes se retrouvaient le plus souvent entre eux renforçaient le rapport inégalitaire entre les sexes qui se reproduisait de génération en génération. En effet, dès que les jeunes garçons étaient en âge de travailler, le père les emmenait avec lui à la pêche, dans les bois ou dans les champs où, en plus de leur apprendre un métier, il leur transmettait sa vision de la vie et des rapports humains. Dans ces activités et échanges quotidiens, les fils, percevaient très vite leur statut privilégié par rapport au sexe féminin et imitaient les gestes et les attitudes de leur père, alors que les filles se voyaient classées au second rang :

> [...] il semble que les enfants comprennent ce fait très vite et mettent en pratique ce qu'ils ont induit, consciemment ou non, des relations entre leurs père et mère et les autres adultes. [...] Il semble que les garçons prennent tôt conscience de leur état en voyant leur père agir et surtout en l'entendant parler. (Rioux, 1954 : 56-57.)

Pour l'homme, écrit Rioux, la femme « est surtout objet sexuel et bien vite elle est surtout jugée comme reproductrice » (Rioux, 1954 : 50). C'était probablement ce que bien des pères apprenaient à leur fils, d'après ce que laisse entendre l'auteur, des hommes frustrés dont l'épouse n'arrivait pas à satisfaire les besoins : « [...] il y a souvent répression et frustration, parce que la femme se fane assez vite, qu'elle devient faible et maladive et que l'appétit sexuel requiert d'autres objets. » (Rioux, 1954 : 50.) S'agit-il là d'une « fine » observation de

sociologue ou Rioux rapporte-t-il des propos vraiment recueillis sur place ? Il ne le dit pas.

Il parle un peu plus loin du peu d'attention dont faisait preuve un de ses informateurs envers sa femme et ses enfants. L'épouse de cet homme, atteinte d'une maladie grave, se prépare à accoucher de son septième enfant, sans pourtant recevoir d'aide de personne, même pas de son conjoint : « Le mari ne semble pas trop se soucier de l'état de sa femme ; il est souvent parti de la maison et même de l'île ; il continue à vaquer à ses occupations habituelles. » (Rioux, 1954 : 53.) Une telle attitude était-elle caractéristique de la plupart des pères de famille de l'île ? Rioux ne le précise pas, mais si ce genre de comportement était fréquent, il ne faut pas s'étonner de la remarque suivante de l'auteur concernant le rapport entre un enfant et ses parents : « Il restera toujours plus attaché à sa mère qu'à son père et ira à elle quand les choses se gâteront un peu trop. » (Rioux, 1954 : 56.) Le père de famille de l'Île-Verte ne passe pas beaucoup de temps dans son foyer, mais quand il y est il s'impose comme le « maître de la société familiale » (Rioux, 1954 : 49) et c'est lui qui se charge de faire régner l'ordre et la discipline dans la maison.

1.4.2 Des pères de famille dans un petit village gaspésien

Dans cette deuxième monographie, Rioux observe les habitudes et les comportements des habitants de la petite localité de Belle-Anse, « une communauté de 600 individus où tout le monde est plus ou moins parent avec tout le monde » (Rioux, 1971 : 385). L'activité économique principale de ce village était la pêche à la morue, mais la plupart des habitants, dans les années 1950, devaient chercher dans l'agriculture et la coupe du bois des revenus supplémentaires afin de combler les besoins de leur famille.

Des pères pourvoyeurs souvent absents. À Belle-Anse comme à l'Île-Verte, Rioux observe la stricte division sexuelle des tâches dans la famille. La femme se voyait attribuer les tâches domestiques et l'éducation des enfants, alors que l'homme se définissait essentiellement comme le pourvoyeur de la maisonnée : « [...] l'homme doit travailler à l'extérieur, gagner l'argent qu'il faut et c'est tout. » (Rioux, 1961 : 40.) S'il n'était pas de mise pour l'épouse de chercher

un travail à l'extérieur de la maison, il était inacceptable que le mari contribue aux tâches réservées au sexe féminin. Un homme craignait toujours, ajoute l'auteur, d'être qualifié de « menette » ou de « fifille » (Rioux, 1961 : 40).

Selon Rioux, le plus sérieux problème du pourvoyeur dans une famille de Belle-Anse, qu'il s'agisse du « pêcheur - bûcheron », du « pêcheur - bûcheron - agriculteur » ou du journalier, était de gagner assez d'argent pour faire vivre les siens. (Rioux, 1961 : 36.) Sa tâche était donc difficile, car les temps étaient durs, les fluctuations des prix de la morue ou du bois et le chômage menaçaient continuellement le fragile équilibre budgétaire des familles. De plus, les différents métiers qui s'offraient aux pères de famille de Belle-Anse les tenaient fréquemment éloignés de leur foyer :

> Pêcheurs, bûcherons et journaliers ne sont pas souvent dans leur famille ; ceux qui travaillent à la mine ou qui pêchent y viennent en fin de semaine ; les bûcherons, eux, passent à peine quelque deux ou trois mois par année à Belle-Anse. (Rioux, 1961 : 37.)

L'obligation de quitter la famille, constate Rioux, causait de la frustration et de l'angoisse chez certains qui repoussaient le plus loin possible la date du départ. Finalement les hommes se résignaient et s'en allaient vivre et travailler à l'extérieur du village pendant des jours, des semaines et parfois des mois. Mais, phénomène quelque peu contradictoire, lorsqu'ils rentraient au village ces mêmes hommes ne passaient que peu de temps avec leur famille : « [...] ils se rassemblent plutôt dans les magasins pendant de longues heures, au quai ou dans les restaurants.» (Rioux, 1961 : 41.)

La séparation entre l'univers domestique et l'univers du travail était déjà bien marquée chez les familles de pêcheurs de Belle-Anse, plus fortement que dans les localités où l'agriculture de subsistance imposait une complémentarité des fonctions même dans la sphère économique. Cette séparation ne faisait certes pas l'affaire de toutes les femmes. Les départs fréquents des pères de famille amenaient en effet les épouses à se plaindre de la difficulté d'élever seules leurs nombreux enfants tout en veillant au roulement quotidien de la maison qu'elle devait aussi assurer sans l'aide du mari pendant de longues périodes. (Rioux, 1961 : 37.)

L'absence et l'attitude souvent distante du père faisaient aussi que les enfants étaient plus attachés à leur mère. Les lettres que les jeunes gens partis travailler à l'extérieur du village écrivaient à leurs parents, note l'auteur, étaient le plus souvent adressées à leur mère. Il ajoute même qu'il arrivait que le père n'y soit même pas mentionné : « [...] j'ai vu certaines lettres de différents individus où il n'était pas question du père. » (Rioux, 1961 : 37.) De la même façon, c'était à la mère qu'étaient envoyées les contributions financières des fils et des filles installés loin du toit familial.

La gestion des revenus familiaux. En tant que pourvoyeur, le père de famille contrôlait seul l'argent du ménage et toutes les dépenses, affirme d'abord Rioux. Mais, malgré l'uniformité qu'il observe à Belle-Anse dans bien des attitudes et des comportements, l'auteur apporte quelques nuances importantes à cette première affirmation, les choses ne se passant pas nécessairement de la même façon dans toutes les familles :

> Ainsi il y a des familles où c'est la femme qui gère l'argent, contrôle les dépenses, donne de l'argent de poche à son mari ; dans d'autres, c'est le mari. Dans les familles où le mari part pour de nombreux mois, il est probable que la femme acquière l'habitude de gérer les affaires du ménage. (Rioux, 1961 : 41.)

De plus, ajoute Rioux, les allocations familiales que le gouvernement fédéral avait commencé de verser aux femmes après la Seconde Guerre donnait à ces dernières l'occasion d'acquérir une certaine autonomie financière. Les chèques étant faits à son nom, la mère de famille pouvait gérer elle-même ces petites sommes d'argent qu'elle recevait mensuellement, et Rioux y va d'un commentaire un peu paternaliste : « [...] en général elle en fait bon usage. » (Rioux, 1961 : 40.) Il ne fait pourtant nulle part mention de la qualité de la gestion des revenus familiaux quand c'est le mari qui s'en occupe.

La gestion occasionnelle ou même fréquente des avoirs monétaires de la famille par l'épouse et les maigres allocations familiales qu'elle recevait ne faisaient cependant perdre en rien au mari sa place de chef de famille. C'est lui qui reste le propriétaire des biens et il conserve toute son autorité sur sa femme.

> Même dans les ménages où la femme fait fonction de gérant, il ne semble pas que son statut soit grandement amélioré ; elle a conquis une plus grande liberté, du point de vue économique, mais elle reste, en général, soumise au mari. (Rioux, 1961 : 41.)

La diversité des situations familiales que laisse tout de même entrevoir Rioux permet de supposer que dans certaines familles on n'acceptait pas aussi facilement l'autorité paternelle. L'absence du père, le début d'autonomie de l'épouse et le fait que les jeunes devaient quitter le village pour gagner leur vie indiquaient déjà clairement une diminution relative de l'influence et de l'importance du père dans les familles de Belle-Anse.

En bref. Le père de famille de l'Île-Verte apparaît finalement comme un homme autoritaire, machiste dirait-on aujourd'hui et distant. Sa fonction de gagne-pain le tient le plus souvent loin de son foyer et favorise son repli sur les activités de pêche, de chasse et d'agriculture où les hommes se retrouvent entre eux. La structure hiérarchisée et patriarcale des relations familiales, qui s'ajoute à la division sexuelle des responsabilités familiales, entretient la distance entre mari et femme ainsi qu'entre le père et ses enfants. À l'Île-Verte, comme ailleurs au Québec à la même époque, le père s'appuie sur les enseignements de l'Église pour exiger de son épouse qu'elle lui donne de nombreux enfants.

Alors que dans les localités où l'agriculture de subsistance regroupait dans une activité commune tous les membres de la famille, la pêche, principale activité des habitants de Belle-Anse, sépare le père des autres membres de la famille. Les activités complémentaires comme la coupe du bois, en certaines saisons, éloignent encore plus fréquemment les hommes de la maison et du village, les femmes se retrouvant seules avec les enfants. Le père conserve tout de même, du moins en principe, sa place de chef de famille, mais la gestion des revenus familiaux lui échappe souvent aux mains de l'épouse. Les liens étroits qui s'installent entre la mère et les enfants en l'absence du père ainsi que leur autonomie financière grandissante diminuent d'autant l'emprise traditionnelle de l'homme sur sa famille.

Conclusion

Nous avons vu que dans la première moitié du XX^{e} siècle, le monde rural continue d'être célébré au Québec, pendant que les processus d'urbanisation et d'industrialisation sont en train de rapidement transformer le caractère démographique de la province. Bien qu'une bonne proportion de la population canadienne-française vive toujours en milieu rural, la majorité se retrouve, à partir des années 1930, plus ou moins confortablement installée dans les grands centres urbains, à proximité des usines et des manufactures qui offrent du travail aux exilés des campagnes.

Pendant cette période, les fonctions paternelles et l'autorité du chef de famille, fortement soutenues par la doctrine et la morale catholiques, ne sont pas encore ouvertement contestées. Ce que les études de Gérin, Miner, Hughes et Rioux nous apprennent sur le père, c'est qu'il est toujours au sommet de la hiérarchie familiale et qu'il détient l'autorité sur son épouse et sur ses nombreux enfants. Il correspond ainsi à une certaine représentation mythique de l'ordre et de l'autorité, selon laquelle l'homme est celui qui doit veiller, sur tous les plans, à la bonne marche de la famille et de la société. Dans le Canada français du début du siècle, les fonctions paternelles se résument toutefois de plus en plus à assurer la survie matérielle de la famille, la mère se voyant attribuer, en plus des tâches domestiques, les fonctions d'encadrement spirituel et intellectuel des enfants.

Du rôle biologique du père les auteurs parlent très peu, à part le désir d'avoir beaucoup d'enfants pour répondre au besoin de main-d'œuvre dans l'atelier agricole et parce que l'Église encourage les familles nombreuses et désapprouve l'utilisation de tout moyen de contraception efficace. Ainsi, l'influence de l'Église pèse encore lourdement sur les familles québécoises tant en milieu rural que dans les paroisses urbaines où le clergé suit son troupeau.

On sent toutefois le bouleversement profond des valeurs traditionnelles qui balisaient jusque-là les comportements familiaux. D'une part, la responsabilité du

père d'assurer l'avenir de ses enfants est rendue de plus en plus difficile par une agriculture mal développée et par les crises économiques successives qui atteignent le Québec. D'autre part, les jeunes, obligés d'assurer seuls leur propre subsistance, s'éloignent de leur famille et échappent de plus en plus à l'autorité et à l'influence paternelles. Dans ces conditions, la responsabilité du père de maintenir la solidarité et l'entraide à l'intérieur du groupe familial sera mise à rude épreuve au fur et à mesure que se développera l'autonomie des autres membres de la famille et que les valeurs de la modernité viendront modifier les modèles de vie familiale.

CHAPITRE II

LA PATERNITÉ ENTRE 1950 ET 1965 : LE REPLI DU PÈRE SUR LE MONDE DU TRAVAIL

Au cours des années 1950 à 1965, des changements culturels d'une ampleur sans précédent ont transformé le Québec. Ces changements se préparaient depuis longtemps, mais il a fallu la convergence d'un ensemble de facteurs politiques, économiques et sociaux pour rendre possible le renversement des valeurs anciennes sur lesquelles se fondait jusque-là la culture canadienne-française. Alors qu'au début des années 1950 l'idéologie traditionaliste, cléricale et ruraliste est encore très forte, le Québec des années 1960 offre un portrait politique et culturel fort différent. On se rend soudainement compte que les Québécois ne sont pas tous attachés de la même façon à la tradition, à la vie rurale, aux valeurs familiales et à la pratique religieuse. De nouvelles attitudes et de nouveaux comportements se développent, qui intègrent des idées et des valeurs modernes, en même temps que s'accélère l'exode rural et qu'augmentent rapidement les populations des villes. La Révolution tranquille devient non seulement possible mais nécessaire.

Sur le plan politique, une lutte s'engage entre les conceptions traditionalistes et modernistes de l'avenir du peuple canadien-français : « Les tensions accrues qui opposent ceux qui défendent l'ordre établi et ceux qui souhaitent un renouveau apparaissent graduellement. La mort de Duplessis en septembre 1959 et la chute de l'Union nationale en juin 1960 ne font que symboliser la victoire des forces du changement. » (Jones, 1976b : 454.) Il aura suffi d'une

faible majorité d'électeurs plus désireux de changement que de continuité pour que s'achève le long règne de conservatisme dont Duplessis avait été jusqu'à sa mort le meilleur défenseur. Les nouveaux détenteurs du pouvoir se chargeront de construire un État moderne, portés par le grand rêve d'une société idéale. On a alors assisté au « début de l'intervention massive et programmée de l'État dans tous les secteurs de la vie sociale et économique » (Fortin, 1980 : 3). Les différentes mesures mises en place par les libéraux seront d'autant mieux accueillies que l'État incarne désormais non seulement le progrès, mais les aspirations collectives des Canadiens français.

Du côté de l'économie, le Québec connaissait, au début des années 1950, une phase d'expansion accélérée et se remettait de la terrible crise des années 1930. Mais la situation n'était pas facile pour la majorité des travailleurs urbains dont les salaires étaient à cette époque nettement insuffisants. « En 1953, par exemple, écrivent Hamelin et Provencher, on estime qu'il faut à un ouvrier du textile subvenant aux besoins de quatre autres personnes, un salaire minimum vital de 52 $ par semaine, alors qu'il n'en touche que 40 $. » (Hamelin et Provencher, 1981 : 101.) Il fallait souvent avoir recours au soutien de l'État et aux organismes de charité dirigés par l'Église. Vers la fin des années 1950, un sérieux ralentissement de l'activité économique rend la situation encore plus difficile. Coïncidant avec l'arrivée des libéraux provinciaux au pouvoir, le Québec connaîtra, de 1961 à 1966, une nouvelle phase d'expansion économique. (Hamelin et Provencher, 1981 : 112.) L'interventionnisme d'État visera alors à reprendre en main et à assainir l'économie québécoise.

Malgré un certain succès dans le développement de nouveaux secteurs agricoles, l'agriculture continue son déclin au profit de l'accroissement du secteur industriel, et, à mesure que le nombre d'agriculteurs diminue, celui des travailleurs urbains augmente : « Les agriculteurs qui étaient 255 000 en 1941, ne sont plus que 166 000 en 1956 ; les autres ont gagné la ville pour devenir manœuvres, charpentiers, ouvriers d'usine ou petits commerçants. » (Hamelin et Provencher, 1981 : 102.) Dans les années 1950 et 1960, ce ne sont définitivement plus les populations rurales qui définissent la culture québécoise, mais bien les populations urbaines devenues majoritaires et qui s'habituent rapidement aux avantages de la vie moderne.

Pendant que l'économie passait dans ses phases successives d'accélération et de ralentissement et qu'une urbanisation massive modifiait les structures de l'organisation sociale, le gouvernement se voyait obligé d'intervenir de plus en plus directement dans la vie quotidienne des Québécois. Les années 1960, surtout, auront vu la prise en charge par l'État de services qu'il appartenait autrefois aux familles d'assurer à leurs membres ou que l'Église s'était jusque-là chargée d'administrer. Un fait marquant de cette période sera d'ailleurs la perte de pouvoir et d'influence de l'Église, non seulement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du support aux plus démunis, mais dans la définition des modes de vie collectifs et des comportements individuels : « À l'heure du concile Vatican II (1962-1965), des mouvements de décolonisation et de libération nationale, de la révolution sexuelle et de l'entrée dans l'ère de la consommation, le Québec amorce une importante mutation culturelle. » (Hamelin et Provencher, 1981 : 113.) L'écart entre l'idéologie traditionaliste de l'Église et les nouvelles aspirations était devenu insupportable pour plusieurs qui osaient s'écarter des anciens modèles.

Le rapide développement des villes relié à l'expansion de l'industrie a entraîné au Québec comme ailleurs des problèmes sociaux de toutes sortes qui ont amené les sociologues québécois des années 1950 et 1960 à se détourner peu à peu du monde rural pour s'intéresser aux nouvelles composantes de la société québécoise. Plusieurs participeront activement à l'édification du nouvel État québécois et accorderont de plus en plus d'attention aux questions d'ordre économique. Dans ce contexte, on s'intéressera davantage à la place que prend l'État dans la gestion du quotidien qu'à la famille, institution qui perd de plus en plus de ses fonctions sociales. On s'inquiétera cependant de l'apparition de nouveaux comportements familiaux tels que l'augmentation des femmes mariées sur le marché du travail, la baisse de la natalité et l'apparition du divorce, mais on ne sera pas encore en mesure d'évaluer les modifications profondes que subit durant cette période la famille canadienne-française.

Les chercheurs que nous avons choisi d'étudier pour la période 1950 à 1965 feront l'un après l'autre le constat de la transformation des fonctions paternelles. Au travers des écrits de Philippe Garigue, un des premiers à s'être intéressé à la famille des milieux urbains au Québec, des travaux de Gérald Fortin, qui

portaient sur les conditions de vie sociale et familiale de travailleurs forestiers, et enfin des recherches de Nicole Gagnon auprès des épouses d'ouvriers de la région de Montréal, nous verrons comment a rapidement évolué le statut du père dans les familles canadiennes-françaises au cours de cette phase brève mais mouvementée de l'histoire du Québec.

2.1 Philippe Garigue : Le père, la « figure même de l'autorité »[6]

Depuis le début du siècle, la famille et la parenté étaient au centre d'études anthropologiques qui avaient démontré que la famille est un phénomène universel et qu'à chaque type de société correspond un type particulier de famille. Les chercheurs s'entendaient pour accorder la plus grande importance à la famille dans toute société comme étant « la seule institution capable de répondre aux besoins biologiques, psychologiques, sociaux et culturels des hommes » (Garigue, 1962 : 6). Aussi s'inquiétait-on, dans tout le monde occidental, des effets de l'urbanisation et de l'industrialisation sur l'ordre social. On craignait en particulier la désintégration des solidarités familiales qui étaient associées à un mode de vie rural et traditionnel.

C'est dans ce contexte que Philippe Garigue, alors professeur de sociologie à l'Université de Montréal, entreprenait, au milieu des années 1950, une vaste étude sur les comportements familiaux des Canadiens français. Cette étude devait l'amener dans plusieurs régions du Québec qui avaient été plus ou moins touchées par les effets de l'industrialisation et de l'urbanisation. Il a ainsi visité 228 familles dont près des deux tiers résidaient en zones urbaines, les autres habitant des milieux ruraux, agricoles ou non agricoles. C'est dans son ouvrage *La vie familiale des Canadiens français*, publié pour la première fois en 1962, que Garigue a principalement rendu compte de cette recherche.

---

6 Philippe Garigue, *La vie familiale des Canadiens français*, précédée d'une critique de « La vie familiale des Canadiens français », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1962, 142 p., p. 130.

Adoptant l'approche structuro-fonctionaliste des Malinowski, Radcliffe-Brown et Morgan et du sociologue américain Talcott Parsons, Garigue entreprenait de révéler les principales caractéristiques de la famille canadienne-française ainsi que les responsabilités et les droits de chacun de ses membres. Pour atteindre cet objectif, il choisissait « comme point de départ théorique la nécessité de décrire les rapports structurés, les fonctions que remplissent ces structures, et les valeurs qui s'y rattachent » dans le contexte particulier de la société et de la famille au Canada français (Garigue, 1962 : 13).

Ce qui poussait Garigue à entreprendre une telle recherche était son intérêt pour les rapports existant entre les structures d'autorité qu'on peut observer dans la société et celles qu'on retrouve à l'intérieur de la famille. Afin de dégager « l'essentiel d'une explication de la famille canadienne-française » (Garigue, 1962 : 91) et d'en faire voir les principales structures, fonctions et valeurs, il lui fallait d'abord situer le contexte historique et social dans lequel évoluaient les familles qu'il avait choisi d'observer.

Dans le tableau qu'il brosse de la société canadienne-française, Garigue contredit de plusieurs façons les analyses de Gérin, de Miner, de Hughes et de Rioux que nous avons présentées au premier chapitre. Sa prise de position plutôt radicale contre les thèses de ces chercheurs qui s'étaient appliqués à décrire le caractère rural de la société canadienne-française au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle allait provoquer une véritable polémique. Soulignant la « rudesse de cette attaque et l'ampleur de la diffusion qu'elle a reçue », Hubert Guindon, lui-même en profond désaccord avec la critique de Garigue, résumait ainsi les termes du débat :

> Gérin, Miner, Hughes, Falardeau et Rioux ont décrit l'organisation sociale du Québec rural. Mais en ces dernières années, le professeur Garigue a contesté la validité de leurs analyses. Il y a vu l'expression des théories de l'école de Chicago sur le Canada français. [...] Le professeur Garigue affirme que la plupart des analyses antérieures débouchent directement sur une pensée mythique. (Guindon, 1971 : 153-154.)

Guindon entreprendra à son tour de démontrer les failles de ce qu'il était convenu d'appeler « l'audacieuse théorie du professeur Garigue sur le Canada français » (Guindon, 1971 : 155) et de défendre la position de Gérin, de Miner et de Hughes. Il ne nous apparaît pas pertinent de reprendre ici les détails de cette question, mais il nous semble important de rappeler les éléments principaux de la thèse de Garigue et en quoi ce dernier s'opposait aux interprétations d'autres chercheurs, afin de bien dégager le fond de scène sur lequel se découpe le personnage du père dans ses recherches.

2.1.1 La société canadienne-française selon Garigue

Constatant la persistance des structures patriarcales d'autorité, de certaines traditions et de formes de solidarité au sein des familles urbaines qu'il étudiait, Garigue explique ce phénomène par le caractère particulier qu'a revêtu selon lui la société canadienne-française dès ses débuts. L'auteur identifie trois « stades sociologiques principaux par où est passée la société canadienne-française » : l'époque de la Nouvelle-France et de la naissance d'une tradition canadienne-française ; la période d'isolement et de repli qu'a connue le Québec après la Conquête, en 1760 ; le stade d'urbanisation et d'industrialisation rapides du Québec dès le milieu du XIX^e siècle. (Garigue, 1962 : 92-93.)

La naissance d'une tradition. Au cours du premier « stade sociologique » identifié par Garigue, de « nouvelles » traditions sont apparues, différentes de celles qui prévalaient en France à la même époque : « importance de la femme dans la famille, indépendance des enfants dès l'adolescence, individualisation de la famille par foyer séparé, etc. » (Garigue, 1962 : 92.) Ces traits, selon l'auteur, indiquent le caractère dynamique de la famille et de la société au Canada français et contredisent les théories qui « exagèrent l'importance de l'origine française dans le développement des institutions canadiennes-françaises. » (Garigue, 1962 : 14.) Il visait en cela l'approche de Gérin qui fondait largement son analyse sur la recherche de similitudes avec les ancêtres français.

Garigue rejoint bien sûr les conclusions de Gérin sur certains points, comme le fait que « la famille canadienne-française était beaucoup moins patriarcale et plus égalitaire que le famille européenne » (Garigue, 1958 : 10). Mais lorsqu'il

s'agit des stratégies de transmission du patrimoine, Garigue qualifie l'hypothèse de Gérin de « nullement valide » (Garigue, 1958 : 11). Alors que Gérin affirme que la transmission intégrale du bien paternel à un seul héritier constituait l'objectif principal de toute famille, comme c'était le cas dans la tradition européenne, Garigue avance pour sa part que les stratégies de transmission du patrimoine avaient un caractère tout à fait pragmatique pour les parents qui cherchaient par là à assurer leurs vieux jours :

> Le désir d'un fermier de voir un fils s'établir sur sa terre n'est pas la conséquence du désir de maintenir la continuité du patrimoine familial [...] c'est principalement parce que cela engage le fils à subvenir aux besoins des parents pour le reste de leur vie. (Garigue, 1968 : 137.)

L'attachement à la terre typique des vieux pays n'était donc pas un fait universel dans la campagne canadienne-française. Garigue affime au contraire avoir identifié plusieurs variantes dans la gestion du patrimoine :

> [...] la déclaration par Miner qu'un fils automatiquement prend la place du père n'est pas une coutume généralisée. Devant une offre avantageuse, un fermier vendra sa terre plutôt que de la léguer à un fils. Souvent un père devra faire pression sur un des fils pour que celui-ci prenne en main la ferme. De plus, dans certains cas, ce sera l'épouse qui, comme héritière, deviendra la propriétaire de la ferme familiale. (Garigue, 1962 : 23.)

Cette diversité de situations provenait, d'après l'auteur, du fait que l'abondance des terres, au début de la colonie, avait créé une situation sociale et familiale totalement différente de ce que connaissait la France déjà bien peuplée à la même époque. L'organisation sociale et familiale qui se développait au Canada français se détachait donc, selon Garigue, des anciennes traditions européennes et adoptait une forme beaucoup plus proche de la vie sociale et familiale des régions de la Nouvelle-Angleterre. Ce qui aurait produit un environnement plus nord-américain qu'européen. (Garigue, 1962 : 17.) Le mode de peuplement de la Nouvelle-France aurait largement contribué à développer ces caractéristiques particulières : des immigrants provenant de différentes parties de la France, arrivant seuls plutôt qu'en famille, vivant de la chasse, de la pêche et du

commerce et s'installant sur les berges du Saint-Laurent à proximité de petits centres « urbains ». De plus, ajoute Garigue, la population du Canada français s'est multipliée « sur place », par des mariages et des naissances, plutôt que par une forte immigration.

Le repli sur l'agriculture comme mode de vie. Le deuxième stade sociologique dont parle Garique est « celui du repli culturel et politique du Canada français à l'intérieur de la province de Québec » (Garigue, 1962 : 92). C'est ce repli culturel et social qui aurait fait croire à la « vocation rurale » des Canadiens français et qui aurait amené certains chercheurs à conclure au caractère rural de la société canadienne-française. Et pourtant, selon Garigue, la prédominance de l'agriculture au Canada français aurait duré moins d'un siècle, c'est-à-dire entre le moment de la Conquête et les débuts de l'industrialisation. Il s'appuie sur le témoignage d'un agronome canadien-français qui écrivait en 1955 :

> Au moment de la Conquête, les Canadiens français n'ont vraiment pas encore cultivé la terre, la majorité tirant sa subsistance et ses revenus de la chasse et la pêche. En 1760, le commerce tombant entre les mains des conquérants, force leur fut de se tourner vers la terre... Et les voilà, du jour au lendemain, devenus un peuple agriculteur. (Perron, cité par Garigue, 1962 : 97.)

Ce qui permet à Garigue d'affirmer que l'organisation de la famille rurale canadienne-française n'était pas authentiquement paysanne, contredisant ainsi l'approche de Miner qui associait la culture familiale canadienne-française au concept de *folk society*. En effet, Garigue ne croit pas reconnaître dans les villages québécois les caractéristiques des sociétés paysannes refermées sur elles-mêmes et enfermées dans la tradition : « [...] la famille canadienne-française n'est pas identifiable avec le concept de *folk society*. Au contraire, une de ses caractéristiques semble être la diversité des comportements. » (Garigue, 1962 : 24.)

Selon Garigue, si les premières études sur le Canada français avaient tenu compte des caractéristiques particulières des débuts de la Nouvelle-France, « elles n'auraient pas manqué de révéler que l'orientation rurale dont il est

question ne correspond qu'à un bref épisode dans la vie d'une société à prédominance urbaine et commerciale, sinon industrielle » (Garigue, 1958 : 14). L'auteur reconnaît cependant que le repli des Canadiens français sur eux-mêmes, après la Conquête, a donné à l'institution familiale une place très importante dans la vie sociale et culturelle du Québec par sa « fonction de compensation sociale » à la place d'autres institutions, étant donné la perte de contrôle de la population francophone sur les grandes institutions économiques et politiques (Garigue, 1962 : 94).

L'urbanisation et l'industrialisation. La troisième période que Garigue qualifie de « stade sociologique » commence au milieu du XIX^e^ siècle avec l'urbanisation et l'industrialisation du Québec. Une des caractéristiques les plus marquantes de cette période est « le renversement en cent ans de la proportion entre les populations rurales et urbaines dans la province de Québec » (Garigue, 1962 : 93). Les chiffres relevés par l'auteur indiquent le développement rapide des villes québécoises dans la première moitié du XX^e^ siècle : « En 1956, 70,02 % des citadins s'opposaient à 29,98 % de ruraux. [...] la proportion de la population dans les villes et cités est passée de 33,05 % en 1901 à 61,66 % en 1956. » (Garigue, 1962 : 120.)

Garigue ne croit pourtant pas que l'urbanisation et l'industrialisation ont transformé profondément la famille québécoise, car l'édification de la société canadienne-française se serait faite de telle façon qu'elle possédait dès le départ les traits d'une société urbaine et commerçante qui devaient favoriser — et permettre d'expliquer — le développement particulièrement rapide de l'urbanisation et de l'industrialisation au Québec.

C'est là une des idées de base de la thèse de Garigue qui l'amène à parler de « l'homogénéité culturelle entre les villes et les paroisses rurales du Canada français » (Garigue, 1962 : 25) et à déceler plus de similarités que de différences entre les familles des milieux urbains et ruraux. En effet, pour Garigue, la famille canadienne-française est restée essentiellement la même, peu importe le milieu ou l'époque, et elle a conservé l'essentiel de ses traits structurels, de ses fonctions et de ses valeurs malgré les lourdes transformations qu'a connues la société québécoise. (Garigue, 1962 : 93.) C'est cette stabilité qui aurait permis à

l'institution familiale d'assurer la survivance du peuple canadien-français tout en s'ajustant aux transformations structurelles de la société.

2.1.2 Structures, fonctions et valeurs entourant la paternité

Lorsque Garigue réalise son étude, au milieu des années 1950, le Québec ne pouvait définitivement plus être considéré comme une société rurale. La ville et la campagne étaient étroitement reliées par les déplacements fréquents des individus et des familles d'un milieu à l'autre, par des voies de transport et de communication qui s'amélioraient sans cesse et par l'influence grandissante des modes de vie urbains. De plus, l'agriculture n'occupait plus que 14 % de la main-d'œuvre masculine et avait été remplacée par d'autres occupations, en particulier dans les secteurs industriels et manufacturiers. (Garigue, 1962 : 121.) Les femmes, pour leur part, accédaient en plus grand nombre à l'éducation supérieure et composaient, en 1951, 24 % de la main-d'œuvre, ce qui était légèrement au-dessus de la moyenne nationale de 23,6 %. Les femmes mariées ne représentaient cependant, à la même date, que 17 % de la main-d'œuvre féminine. (Garigue, 1962 : 123.)

Les caractéristiques des familles rurales et urbaines décrites par Garigue sont fondamentalement les mêmes : « individualisation » du groupe domestique ; attribution de l'autorité et de la fonction économique au mari et du bien-être affectif de la famille à l'épouse ; persistance des solidarités familiales surtout grâce à l'action des femmes. (Garigue, 1962 : 91.)

Garigue note toutefois que l'écart qui existe entre le nombre de personnes par famille à la ville et à la campagne constitue une différence marquante entre les deux milieux, la moyenne étant de 5,0 personnes par foyer en milieu rural et de 3,0 en milieu urbain. (Garigue, 1962 : 120.) De plus, coupant nettement avec la coutume traditionnelle, seulement 6,5 % des foyers québécois regroupaient plus de deux familles vivant sous un même toit. (Garigue, 1962 : 32.)

L'enquête de Garigue, qui visait à identifier les comportements des familles canadiennes-françaises, ne concernait pas les hommes de façon particulière. Néanmoins, on constate que le père occupe une grande place dans la

description qu'il fait de la famille canadienne-française. Cela devrait nous permettre de dresser assez facilement un premier portrait de père des années 1950 à 1975. Insistant sur la distribution des responsabilités et des rôles entre l'homme et la femme comme une des caractéristiques principales de la vie familiale au Québec, Garigue résume ainsi les fonctions paternelles : « L'autorité, le pouvoir de punir, les fonctions de protection et d'apport économique. » (Garigue, 1962 : 34.) Nous verrons comment l'auteur décrit chacune de ces fonctions.

L'autorité : une prérogative masculine. Lorsqu'il se rend à Saint-Justin, à l'été de 1955, pour réévaluer l'organisation communautaire en milieu rural, Garigue y constate d'abord des conditions à peu près semblables à ce qu'avait décrit Gérin en ce qui concerne la structure d'autorité au sein de la famille :

> Le père est le chef de la famille [...] les rapports entre mari et femme varient de divers degrés de subordination à l'égalité [...] les grosses décisions budgétaires sont sous le contrôle du mari. [...] Les enfants ont beaucoup d'initiative personnelle, dans les limites des activités du groupe familial. (Garigue, 1968 : 136.)

Garigue insiste sur la structure hiérarchisée du pouvoir dans la famille canadienne-française dont l'homme est sans contredit le chef. La distribution des rôles et des responsabilités indique la complémentarité nécessaire entre les conjoints, mais elle n'est pas pour autant égalitaire : « C'est la femme qui est "complémentaire" à l'homme, écrit Garigue, et non *vice versa*. L'homme possède, dans son rôle de mari et de père, une priorité statutaire. » (Garigue, 1962 : 34.)

L'ascendant du père vient de la reconnaissance par tous que l'autorité est une « prérogative masculine et non féminine » (Garigue, 1962 : 34). Garigue s'appuie, entre autres, sur l'opinion d'un père de trois enfants :

> Dans la famille, je suis le « chef », c'est-à-dire je prends la responsabilité de l'autorité sur les autres, même si cette autorité je la partage souvent avec ma femme. Il est nécessaire qu'il existe un chef dans la famille, pour son bon fonctionnement. [...] La femme est plus douce et laisse passer bien des choses. Donc parce que l'homme est ferme, il doit

> avoir l'autorité dans la famille. (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 34.)

La majorité des femmes, commente Garigue, accepte d'ailleurs volontiers de remettre l'autorité entre les mains du père. Ainsi, une femme mariée depuis huit ans reconnaissait l'autorité comme un droit « naturel » de l'époux :

> Jacqueline conçoit que le mari doit avoir autorité dans la maison. Elle explique cette conception en disant que c'est plus « naturel » et que son mari peut envisager les problèmes plus adéquatement par le fait qu'il travaille en dehors de la maison. (Garigue, 1962 : 36.)

L'ouverture sur le monde extérieur que permet la participation au marché du travail ajoute ainsi au prestige et à l'autorité du père de famille. Cette femme appréciait toutefois que son mari ne fasse rien sans la consulter, car elle sent ainsi qu'elle participe d'une certaine façon à la décision. Mais Garigue souligne que dans de tels cas c'est le désir de l'homme qui l'emportera souvent sur celui de la femme. (Garigue, 1962 : 133.) L'auteur qualifie d' « influence » la participation de l'épouse aux décisions du mari, et le rapport entre influence féminine et autorité masculine est selon lui un aspect fondamental de la famille canadienne-française : « Il semble possible de dire, écrit-il, que la structure de la famille est principalement déterminée par l'attribution des fonctions d'autorité et de "puissance" à l'homme, et d'influence à la femme. » (Garigue, 1962 : 40.) Cette influence, précise Garigue, l'épouse doit savoir l'utiliser de façon à ne pas diminuer le prestige du père, ce qui mettrait en péril la stabilité de la famille.

Les enfants reconnaissent également le statut particulier du père dans la famille. D'après une jeune femme de vingt-quatre ans, les pères tenaient à conserver leur autorité :

> Mon père est avant tout le chef suprême, qui prend les décisions et fait voir très souvent son autorité. Il prend toutes les décisions, grandes ou petites. [...] Mon père tient « mortdieu » à son pouvoir et ne veut que personne n'y touche. (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 116.)

L'autorité du père, bien que statutaire, ne doit cependant pas être abusive, sinon elle est remise en question par l'épouse et les enfants. Garigue cite les paroles suivantes d'une femme de 60 ans qui n'était pas toujours en accord avec les façons de faire de son mari : « [...] il faut dire que c'est pas toujours de "bon sens" ce qu'il demande. Il croit que montrer son autorité c'est crier, battre, ou imposer des règles. » (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 37.) Si on se fie à la description que Garigue donne du père, il semble d'ailleurs que cet attribut masculin que serait l'autorité se résumerait souvent au pouvoir de punir.

Autorité, ou pouvoir de punir ? Non seulement l'homme exerce-t-il l'autorité dans la famille, mais il en est le symbole vivant, « la figure même de l'autorité », selon un jeune homme que Garigue interroge (Garigue, 1962 : 130). Dans ce rôle, il inspire le respect mais aussi la crainte, car c'est à lui que revient la tâche d'infliger les punitions :

> L'idée que c'est le père « qui punit » semble être si généralisée que l'attitude complémentaire, de distance « émotionnelle » et de formalisme envers le père, semble être intrinsèque à cette institutionnalisation de l'autorité avec le rôle du père. (Garigue, 1962 : 35.)

Garigue recueille plusieurs commentaires qui décrivent le père comme un distributeur de punitions, et surtout de « grosses » punitions, et comme responsable de la discipline dans la famille. Ainsi un homme marié de 56 ans, père de sept enfants, affirme :

> [...] même si la mère a tous les droits lorsque je ne suis pas à la maison, les enfants savent aussi qu'elle me rapporte tout ce qu'ils ont fait. Pour les enfants, je suis différent de leur mère parce que souvent elle s'en remet à moi pour les cas douteux ou les grosses punitions. [...] lorsqu'il y a quelque chose d'important, elle s'en remet à moi. (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 35.)

Les petites et les grosses punitions pouvaient être verbales, mais elles étaient souvent physiques. Garigue estime que près des deux tiers des familles rencontrées infligeaient des punitions physiques à leurs enfants, « comme la claque ou la taloche » et que près d'un tiers utilisaient même une lanière de cuir

(Garigue, 1962 : 80). Ce qui devait souvent résulter en une certaine tension entre le père et ses enfants. Certains interlocuteurs de Garigue parlent même de la crainte que leur inspirait leur père, même si ce dernier était bon envers eux.

Les pères eux-mêmes considèrent leur sévérité comme nécessaire pour le bien de leurs enfants et comme faisant partie de leur rôle d'éducateur. Un père de cinq enfants affirme, lors d'une entrevue :

> Ce n'est pas les démonstrations d'affection qui font un homme, mais comment leur apprendre à supporter les conséquences de leurs actions. Un père n'est pas un ami, et quoique mes fils soient contents d'être avec moi, ils me respectent parce qu'ils savent que ma sévérité à certains moments leur a bien servi. (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 80.)

Mais dans certains cas l'autorité du père est à ce point abusive qu'elle incite les enfants à fuir le toit familial, comme le raconte une mère qui regrette que son époux n'ait pas su se faire aimer de ses enfants : « [...] deux de mes enfants, dit-elle, ont quitté la maison parce qu'à un moment l'atmosphère était trop tendue entre eux et leur père. » (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 37.) Même lorsque le père fait preuve de modération, son autorité ne sera jugée acceptable que si elle s'appuie sur les autres fonctions attribuées au père, comme celle de protéger la famille et d'assurer son bien-être matériel.

Le protecteur de la famille. Une des fonctions appartenant au père, selon les observations de Garigue, est de témoigner de l'affection à son épouse et à ses entants et de créer un climat de sécurité dans son foyer. « De plus, écrit-il, il appartient à l'homme d'équilibrer les "faiblesses" de la femme. Il est donc essentiellement le protecteur et le soutien des autres membres de la famille. » (Garigue, 1962 : 42.)

Ce rôle de soutien affectif ne semble pas facile à concilier avec les autres responsabilités qui inciteraient les pères à être « plutôt rigides, plus fermés, plus catégoriques, et plus portés à être autoritaires que le sont les mères » (Garigue, 1962 : 46). Garigue note à plusieurs reprises le peu d'attachement et parfois même l'agressivité que les enfants, surtout les fils, ressentent envers leur père.

Par exemple, ce jeune homme de 19 ans exprimant ainsi le rapport particulier qu'il entretenait avec son père :

> Au fond, j'admire mon père [...] Mais je ne suis pas « proche » de lui. Je ne lui ai jamais confié mes problèmes. [...] Pourtant mon père n'a pas été despotique ou autoritaire. À part des remarques parce que j'étais rentré tard, il ne m'a jamais imposé une ligne de conduite. C'est simplement que nous ne sommes pas camarades, et que nous avons peu de choses à nous dire. (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 47.)

C'est à la mère que les enfants se confient et c'est elle qui se charge de les éduquer. L'auteur cite cette remarque d'une mère de trois enfants en bas âge : « [...] l'éducation est faite par la mère. Le rôle du père est théorique ; c'est lui qui indique l'orientation à donner. » (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 135.) Le père passe de longues heures à l'extérieur du foyer pour son travail et souvent il ne voit ses enfants qu'à la fin de la journée, juste avant l'heure du coucher. La mère reste à la maison pour s'occuper des enfants, c'est elle « qui fait la vie familiale, car sans elle il n'y aurait pas de famille » (propos rapportés par Garigue, 1962 : 130). L'autorité et la distance marquent la relation du père avec sa famille, et les « satisfactions émotionnelles » proviennent de la mère.

La fonction économique du père. Que ce soit à la ville ou à la campagne, l'assise la plus solide de l'autorité paternelle est le rôle économique de l'homme dans la famille. Garigue reprend l'opinion d'un jeune homme d'un milieu urbain pour qui le père est « la personne la plus importante dans sa famille : puisque c'est de lui que dépendent toutes les ressources » (Garigue, 1962 : 130). Il en va de même pour une femme d'un milieu rural : « Dans la famille de Mme Jobin, l'époux est le chef. Selon elle, il ne saurait en être autrement, puisqu'il est le propriétaire de la ferme. » (Garigue, 1962 : 111.)

Selon l'auteur, hommes et femmes s'entendent pour attribuer au père cette fonction primordiale qui lui accorde beaucoup de prestige, mais qui lui impose également une lourde charge. Un de ses interlocuteurs résume bien l'opinion généralement émise :

> J'ai toujours essayé de faire ce qu'un homme doit faire : travailler dur et donner ce qui est nécessaire à sa famille. [...] C'est à l'homme de gagner l'argent pour la famille et, si c'est nécessaire, de prendre même des travaux supplémentaires pour les loisirs de la famille. (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 41.)

Un père est obéi et félicité s'il gagne suffisamment d'argent et s'il réussit à établir convenablement ses enfants. Mais un père dont l'autorité ne se fonde que sur sa fonction économique voit son prestige sérieusement menacé lorsque surgissent des problèmes d'argent : « Dans la famille, affirme un jeune homme en entrevue, le père garde son autorité aussi longtemps qu'il gagne bien. Son prestige est en jeu lorsqu'il est en chômage. » (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 115.) Il en va de même lorsque les jeunes gagnent suffisamment d'argent pour s'éloigner de la famille et vivre de façon autonome.

En ce qui concerne la gestion quotidienne du budget familial, il arrive que dans certaines familles la mère s'occupe de gérer les dépenses. Toutefois, l'enquête de Garigue montre que dans la plupart des cas c'est le père qui tient seul les cordons de la bourse et qui décide des grosses dépenses de la famille. C'est à lui que les enfants remettent l'argent qu'ils gagnent à l'extérieur de la maison, et c'est lui qui décide comment cet argent sera utilisé. Garigue rapporte le témoignage d'une jeune femme :

> Dans ma famille, tous nous avons travaillé pour aider. Aussitôt qu'un enfant quittait l'école, ce qu'il gagnait était donné au père. [...] C'est cocasse, car les enfants n'ont rien à dire dans ce que le père en fait. Ça c'est le droit du père. (Propos rapportés par Garigue, 1962 : 116.)

Ce « droit du père » doit être perçu par le père idéal comme une responsabilité, affirme Garigue, celle de voir au bien-être de sa famille, et comme un outil pour s'assurer que tous les membres de la famille, incluant lui-même, contribue à ce bien-être. (Garigue, 1962 : 41.) Le sens des responsabilités est une des valeurs familiales les plus importantes chez les Canadiens français qu'a interrogés Garigue. Ces valeurs, selon l'auteur, sont fortement influencées par les pratiques religieuses catholiques. Ainsi, les notions « de "devoir" et de "sacrifice" occupent une position centrale et servent de liens entre les croyances religieuses et la vie

familiale » (Garigue, 1962 : 91). Garigue ne croit pas pourtant possible d'identifier totalement la vie des familles canadiennes-françaises avec leur religion, étant donné les nombreux changements que l'urbanisation et l'industrialisation ont introduits dans les pratiques familiales et sociales des Québécois.

En bref. Ce qui frappe le plus en ce qui concerne le père dans les textes de Garigue est l'insistance qui est mise sur l'autorité en tant que qualité essentielle du chef de famille, masculin bien sûr. La puissance du père le place tout en haut de la structure hiérarchisée du pouvoir dans la famille, la femme devant faire preuve de soumission. L'épouse et les enfants reconnaissent cette prérogative du père, à condition que ce dernier n'abuse pas de son autorité et qu'il remplisse sa principale fonction qui est de prendre charge de la vie économique de la famille et d'en gérer les avoirs. Un trait marquant est la distance qui sépare le père de ses enfants, étant donné le peu de temps qu'il passe auprès d'eux et la tâche qui lui revient le plus souvent d'infliger les punitions.

2.2 Gérald Fortin : Le père, « patriarche passif et contre son gré »[7]

Après l'enquête de Garigue menée en grande partie dans des milieux urbains, les articles rassemblés par Gérald Fortin dans *La fin d'un règne* [8] (1971) nous ramènent dans le monde rural. Il s'agit cependant d'un monde rural transformé, très différent de ce que Gérin, Miner, Hughes, Rioux et même Garigue laissaient entrevoir dans leurs premières observations. Fortin écrit : « [...] j'ai pu être témoin de la fin du règne rural au Québec. Disparition du rural non seulement dans les faits mais aussi dans les esprits. » (Fortin, 1971 : 10.) En effet, depuis les années 1930, le Québec rural avait subi de multiples changements économiques et sociaux dont le rythme s'était accéléré après la Seconde Guerre mondiale. Les valeurs urbaines avaient envahi de façon irréversible la campagne, et

---

[7] Gérald Fortin, *La fin d'un règne*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 397 p., p. 337.

[8] La plupart des textes qui composent cet ouvrage sont de Gérald Fortin, mais certains ont été écrits en collaboration avec Émile Gosselin et Louis-Marie Tremblay. Voir notre bibliographie.

l'agriculture, de moins en moins considérée comme un mode de vie idéal, était abandonnée par un nombre grandissant de jeunes travailleurs et de familles qui aspiraient à un plus haut niveau de vie. Quand on quittait la campagne, ce n'était plus seulement dans l'espoir de trouver en ville un bon travail, mais parce que les milieux urbains pouvaient offrir de meilleures conditions de vie et un accès plus direct à la nouvelle société de consommation.

Les emplois offerts dans les villes n'étaient toutefois pas les seuls débouchés qui s'offraient à ceux qui se désintéressaient de l'agriculture. En effet, l'industrie forestière, dont les besoins en main-d'œuvre avaient fortement augmenté, exerçait son attrait sur les travailleurs agricoles devenus insatisfaits du faible rendement de leurs terres. Cette demande de main-d'œuvre devait cependant rapidement chuter par suite de la mécanisation du travail forestier et forcer les ouvriers de la forêt à s'orienter de nouveau vers d'autres occupations. C'est ainsi que le constat de « l'augmentation rapide mais de courte durée du nombre des travailleurs forestiers » dans les années 1950 allait servir de base aux premières observations de Fortin sur le Québec rural (Fortin et Tremblay, 1971a : 99).

À l'été de 1956, Fortin avait réalisé avec un groupe de professeurs de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval une étude sur la mobilité des travailleurs forestiers. Cette recherche devait les amener à constater le rapport étroit qui existait entre le métier d'agriculteur et ceux de bûcheron, de charroyeur et de draveur, étant donné que la plupart des travailleurs en forêt provenaient du milieu rural. (Fortin et Gosselin, 1971 : 17.) Une de leurs conclusions était que pour un nombre de plus en plus grand de travailleurs forestiers, qui se définissaient d'abord comme des fermiers ou des fils de fermiers, l'agriculture était devenue une occupation secondaire ou avait été carrément remplacée par le travail en forêt. Ce qui signifiait, pour Fortin et ses collègues, la « professionnalisation du travail en forêt » jusque-là considéré pour la plupart des agriculteurs canadiens-français comme une occupation complémentaire et secondaire (Fortin et Gosselin, 1971 : 20).

Ce constat avait son importance, car il remettait en question la vision officielle qu'on entretenait d'un Québec traditionnel. En se rendant dans différents coins de la province, Fortin découvrait d'autres facettes de la réalité québécoise. Ainsi,

dans une quarantaine de paroisses rurales, il avait dû conclure, avec Émile Gosselin, au très faible attrait de l'agriculture sur la plupart des travailleurs ruraux. Fortin mettait ainsi en doute l'image d'un peuple canadien-français étroitement et presque irrémédiablement attaché au mode de vie rural et agricole.

> Le milieu rural que nous découvrions [...] n'était pas celui du vieux nationalisme ni même celui des sociologues de l'école de Redfield et du continuum folk-urbain. Nos observations un peu positives démentaient la vision officielle des penseurs québécois. (Fortin, 1971 : 13.)

C'est ce qu'avait également fait Garigue quelques années plus tôt lorsqu'il était retourné à Saint-Justin. Prenant position sur le débat suscité par la thèse de ce chercheur, Fortin insistait surtout, pour sa part, sur l'accélération d'un processus de transformation depuis longtemps commencé dans le Québec rural :

> Devant les contradictions évidentes entre les études récentes et les études antérieures, il est trop facile de conclure à une erreur magistrale des pionniers. Il faut plutôt supposer que le milieu rural s'est transformé. Cette transformation qui a sans doute pris place de façon accélérée durant les quinze dernières années n'est toutefois pas nouvelle. Déjà les monographies de Gérin la laissaient pressentir. (Fortin, 1971 : 178-179.)

Afin d'approfondir les conclusions de la recherche sur les travailleurs forestiers, Fortin décidait de réaliser une monographie sur une communauté rurale en adoptant la perspective de la sociologie du travail et des occupations. (Fortin, 1971 : 13.) La municipalité choisie pour l'enquête, que Fortin et ses collègues ont baptisée Sainte-Julienne, était selon eux « représentative des municipalités où l'agriculture est "moyenne" », c'est-à-dire que les cultivateurs, qui y pratiquaient depuis l'installation des premiers habitants une agriculture de subsistance, devaient chercher des revenus supplémentaires dans le travail en forêt. (Fortin et Tremblay, 1971a : 70.) Le sol à Sainte-Julienne était trop pauvre et cette paroisse était trop éloignée des agglomérations urbaines importantes pour pouvoir y écouler ses produits et concurrencer les municipalités agricoles prospères situées à proximité des grands centres. Sa situation économique était quand même meilleure que celle de paroisses de colonisation plus récentes où

l'agriculture ne s'était jamais vraiment développée et où le revenu des habitants provenait presque entièrement de la forêt et de l'aide gouvernementale. (Fortin, 1971 : 66.)

C'est au cours de l'été 1957 que l'équipe de Fortin administrait un questionnaire aux 360 familles de Sainte-Julienne afin de reconstituer l'histoire professionnelle des chefs de famille eux-mêmes, mais également celle de leur père, de leurs frères et de leurs fils. (Fortin et Tremblay, 1971a : 71.) Cette étude, essentiellement orientée vers les occupations masculines, indique dès le départ la priorité accordée à la fonction économique de l'homme dans la famille, fonction qui, tout comme la vie familiale et communautaire, allait cependant être sérieusement bousculée par les nouvelles exigences de l'économie, par l'attrait du salariat et du mode de vie urbain. Nous croyons que cette étude apporte des éléments particulièrement intéressants pour comprendre la transformation des fonctions paternelles et qu'elle laisse entrevoir une grande diversité de situations et de comportements familiaux.

2.2.1 Vingt ans de changement à Sainte-Julienne

En tentant de reconstituer la vie traditionnelle à Sainte-Julienne vers les années 1930 d'après les témoignages recueillis sur place, Fortin retrouve une communauté qui, à l'origine, correspondait à la description que Gérin avait faite de la paroisse agricole de Saint-Justin en ce qui regardait l'organisation sociale et le système de valeurs. (Fortin, 1971 : 178.) D'un point de vue économique, toutefois, Sainte-Julienne se différenciait de Saint-Justin. En effet, l'agriculture commerciale et spécialisée est toujours restée un phénomène marginal à Sainte-Julienne et traditionnellement, bien que les travaux agricoles y représentaient l'occupation principale de la population, il s'agissait d'une agriculture de subsistance que le cultivateur complétait par le travail en forêt ou par la vente du bois qu'il coupait sur son propre lot. À cette époque, constate Fortin, « [...] la forêt était considérée comme une occupation secondaire ou supplémentaire » alors que « l'agriculture de subsistance était la norme » (Fortin, 1971 : 151).

Une économie de subsistance. Une telle économie basée à la fois sur l'agriculture et le travail en forêt marquait, comme partout au Québec, la vie sociale et familiale de la communauté. Le père était le chef de la famille, son rôle principal étant de gérer l'entreprise agricole afin de satisfaire de la façon la plus autonome possible tous les besoins de la famille, qu'il s'agisse de la nourriture, des vêtements, du mobilier, des outils, etc. Dans ce contexte d'auto-suffisance, chaque membre de la famille devait participer à la production et, à Sainte-Julienne comme à Saint-Justin, le père devait assurer l'avenir de ses enfants : « Le père avait [...] l'obligation d'établir ses garçons et de doter ses filles. Tous les enfants qui quittaient la famille pouvaient s'attendre à recevoir une part du patrimoine auquel ils avaient tous contribué. » (Fortin, 1971 : 132.) Il s'agissait cependant là, selon l'auteur, d'un idéal difficile à atteindre à Sainte-Julienne où les jeunes devaient de plus en plus fréquemment se faire bûcherons ou journaliers afin d'accumuler les revenus suffisants pour s'acheter une terre ou pour aller s'établir dans une paroisse de colonisation. Toutefois, malgré les difficultés qui pouvaient se présenter, dans les années 1930 cet idéal restait encore très fort :

> [...] l'ambition de tout père de famille était d'établir le plus grand nombre possible de ses fils sur une terre ou sur un lot de colonisation et les aspirations du jeune travailleur ne faisaient que correspondre à celles de son père. (Fortin, 1971 : 127.)

À partir de la Seconde Guerre mondiale, les choses devaient toutefois changer rapidement à Sainte-Julienne. Fortin mentionne deux facteurs principaux de changement. D'une part, les contacts avec la ville et le monde extérieur se multipliaient grâce à la capacité de voyager et à l'entrée dans tous les foyers des appareils radio qui exposaient les membres de la famille « à une description du mode de vie urbain et en particulier à la publicité » (Fortin, 1971 : 136). De plus, les jeunes gens qui s'étaient inscrits dans l'armée ou qui avaient travaillé dans les usines de guerre en revenaient imprégnés de nouvelles valeurs. D'autre part, les nouveaux marchés ouverts par la guerre faisaient connaître à Sainte-Julienne une période de prospérité qui, en plus du récent mouvement d'électrification rurale, avait permis d'améliorer considérablement les conditions de vie des familles. Les nouveaux appareils ménagers, entre autres commodités, venaient

alléger les tâches domestiques mais ne diminuaient pas nécessairement le travail de l'épouse. Comme le souligne Fortin : « L'accroissement de la production agricole exigeait que la mère de famille de même que les enfants consacrent de plus en plus de temps aux travaux de la ferme. » (Fortin, 1971 : 135.) Les améliorations que la technique faisait entrer à la ferme permettaient en fait aux femmes de contribuer davantage aux travaux agricoles encore plus exigeants dans cette période d'essor économique.

L'étude de Fortin a montré qu'à la fin de cette période de prospérité dans les années de l'après-guerre, un grand nombre de cultivateurs de Sainte-Julienne, insatisfaits de leur condition, ont peu à peu abandonné l'agriculture et se sont tournés vers d'autres occupations, en particulier vers le travail en forêt. Plusieurs facteurs ont contribué à cet abandon presque total de l'agriculture comme occupation mais aussi comme mode de vie.

Le travail en forêt Les cultivateurs de Sainte-Julienne n'ont pu se résigner à sacrifier les avantages de la modernité qu'ils avaient connus en période prospère et la plupart ne sont jamais revenus à une agriculture de subsistance qui ne pouvait plus satisfaire leurs nouvelles exigences d'un mode de vie relativement plus facile et plus confortable. Lorsque leur terre n'était pas assez fertile pour qu'ils s'engagent dans l'agriculture commerciale, bien des chefs de famille montaient dans les chantiers forestiers pour assurer des revenus suffisants à la famille et conserver le même niveau de vie. Travailler dans les bois rapportait beaucoup, surtout à celui qui était prêt à se faire bûcheron professionnel et à passer la plus grande partie de l'année dans les chantiers. L'industrie forestière offrait cette possibilité dans les années de l'après-guerre. Ses opérations de coupe, de transport et de drave, qui se concentraient traditionnellement pendant les trois ou quatre mois d'hiver, s'étiraient désormais sur plusieurs mois pour s'ajuster au marché :

> Faisant face à une demande fortement accrue pour le bois de pâte et à une diminution de la main-d'œuvre disponible, l'industrie forestière de la province de Québec avait dû prolonger ses opérations. Le travailleur forestier professionnel pouvait donc travailler pendant sept ou huit mois par année et ainsi s'assurer un revenu de beaucoup supérieur à celui du

> cultivateur pratiquant une agriculture de subsistance. (Fortin, 1971 : 136.)

Dès lors, le rapport entre la forêt et l'agriculture s'inversait et l'agriculture qui devenait à son tour une activité complémentaire qu'on abandonnait de longs mois entre les mains de l'épouse et des enfants trop jeunes pour s'initier au travail de bûcheron. La nouvelle valorisation du travail en forêt provenait toutefois de l'importance des économies qu'il permettait aux chefs de famille d'accumuler, mais le caractère instable de cette occupation en décourageait certains et les incitait à chercher, loin du monde rural, un travail moins payant mais plus régulier. (Fortin et Tremblay, 1971b : 102.)

L'attrait de la ville et des valeurs urbaines. L'insatisfaction des travailleurs de Sainte-Julienne devant le peu de débouchés qu'offrait désormais le monde rural devait leur faire accepter de plus en plus facilement l'idée de s'installer en milieu urbain. Aussi, leur espoir de trouver en ville de meilleures conditions de vie, leur recherche de stabilité et de sécurité en termes d'emploi et leur désir de voyager et d'avoir des temps de loisirs ont fini par rendre insupportable la vie de cultivateur et de bûcheron et ont achevé de convaincre bien des indécis. La ville, milieu qu'on avait longtemps craint et dénigré, devenait soudain la porte vers un monde meilleur :

> [...] la ville n'est plus considérée comme une ennemie ou un lieu de perdition. Au contraire, la ville devient l'endroit où l'on peut obtenir un emploi, plus ou moins permanent, qui permettra d'atteindre le mode de vie souhaité. En fait les pères de famille conseillent de plus en plus à leurs garçons de se diriger vers la ville pour y gagner leur vie. (Fortin, 1971 : 155.)

Il s'agissait là d'un renversement important des valeurs : le cultivateur jaloux de son indépendance laissait la place au travailleur salarié, plus préoccupé par la consommation que par l'épargne. Fortin considère le nouveau système de valeurs et de normes qui était en train de se construire comme « l'antithèse du système traditionnel » et « la négation même du monde rural » (Fortin, 1971 : 138). Soulignant les aspects les plus importants de cette profonde transformation, il écrit :

> D'une économie de production on est passé à une économie de consommation. L'amélioration continue du niveau de vie devient un des buts principaux de l'individu et de la famille. Dans cette optique, l'occupation n'est plus jugée selon un critère moral, mais selon un critère d'efficacité. [...] Il vaut mieux vivre moins libre mais bien vivre que d'être indépendant et vivre dans la pauvreté. (Fortin, 1971 : 137-138.)

L'abandon de l'agriculture au profit d'autres occupations, la tentation de la vie urbaine et le renversement des valeurs traditionnelles devaient avoir de lourdes répercussions sur la vie familiale et communautaire. Nous soulignerons ici quelques-unes des conséquences particulières que ces changements ont eues sur les chefs de famille qui ont remplacé la vie d'agriculteur par la vie de bûcheron.

2.2.2 Bûcheron et chef de famille

Un des changements marquants que souligne Fortin en ce qui concerne l'institution familiale à Sainte-Julienne à la fin des années 1950 est le fait que la famille n'était plus une unité de production comme c'était le cas de l'atelier familial dans la société rurale traditionnelle. Par l'abandon d'un mode de vie autosuffisant et par sa dépendance des revenus provenant de la forêt, la famille du travailleur agricole était peu à peu devenue, tout comme la famille des milieux urbains, une unité de consommation. Les aspirations et les besoins des individus et des familles s'étaient à ce point transformés et développés que Fortin et Marc-Adélard Tremblay constataient en 1959 : « [...] les normes de consommation de la population rurale non agricole sont exactement les mêmes que celles de la population de Montréal. » (Fortin et Tremblay cités dans Fortin, 1971 : 179.)

Dans cette famille transformée, le rôle du père se trouvait modifié. Fortin affirme : « Plus encore que dans la famille du travailleur urbain, le rôle du père dans la famille du bûcheron professionnel se réduit pratiquement aux seuls rôles de procréateur et de nourricier. » (Fortin, 1971 : 142.) La fonction économique du chef de famille était toujours importante mais elle ne pouvait plus servir d'assise à son autorité. Absent plusieurs mois par année de son foyer, le père-bûcheron risquait fort de voir diminuer son influence sur sa famille.

L'autorité mitigée du père-bûcheron. Jusque dans les années 1950, il arrivait fréquemment à un père et à ses fils de se rendre dans les chantiers forestiers deux ou trois mois par année afin de gagner l'argent nécessaire pour satisfaire les besoins familiaux que l'agriculture de subsistance n'arrivait plus à combler. Selon Fortin, ce sont surtout les fils qui, poussés loin de la terre familiale incapable de les faire vivre, étaient devenus des bûcherons professionnels. Mais les soubresauts de l'économie agricole allaient inciter les pères à imiter leurs fils : « Ces bûcherons professionnels ne sont plus des jeunes gens qui deviendront plus tard cultivateurs, mais des gens mariés qui sont engagés définitivement dans un métier. » (Fortin, 1971 : 139.) De plus en plus, c'était des chefs de famille qui composaient la main-d'œuvre régulière des chantiers et qui adoptaient la profession de travailleur forestier.

Les départs fréquents et prolongés exigés par ce métier ont fait que les hommes ont négligé de plus en plus leur ferme et ont dû renoncer à la gestion de l'atelier agricole, cette fonction principale sur laquelle le chef de famille appuyait son autorité.

> Dans la famille agricole traditionnelle, le rôle principal du père était celui d'organiser la production, ce qui lui conférait une autorité très considérable sur tous les membres de la famille. Pour le bûcheron, la production s'effectue à l'extérieur de la famille. (Fortin, 1971 : 142.)

En l'absence du mari, c'était l'épouse qui devait s'occuper de la production agricole. Cette situation n'était pas vraiment nouvelle dans les milieux ruraux canadiens-français, comme le souligne Fortin, mais la professionnalisation du travail forestier exigeait de plus en plus d'efforts de la part de la femme qui se chargeait de la ferme en plus de ses obligations domestiques :

> Traditionnellement, la femme avait accepté de prendre pour une période relativement longue la charge de la ferme pendant l'absence du mari. Mais le nouveau mode de vie qu'elle accepte de plus en plus lui rend davantage difficile cette corvée supplémentaire. D'autant plus que la période traditionnelle de prise en charge était au maximum trois mois et que dans la nouvelle situation cette période peut aller jusqu'à 7 ou 8 mois par année. (Fortin, 1971 : 336.)

Cette participation accrue de l'épouse non seulement à la production mais également à la gestion de l'exploitation agricole augmentait son autorité dans la famille et faisait d'elle un élément central pour la stabilité de la famille rurale. Un nouveau modèle de famille se développait où l'influence de plus en plus grande de la femme dans les affaires domestiques faisait pendant à la spécialisation de l'homme dans la fonction de gagne-pain complètement à l'extérieur de la sphère familiale.

Pour atténuer la perte d'autorité du père, Fortin suggère que l'homme s'intéresse au rôle traditionnellement réservé à la mère. Tâche difficile pour celui qui ne passe au total que trois ou quatre mois par année dans son foyer : « [...] pour conserver une certaine autorité, le père devrait partager l'autorité de la mère sur le plan moral et intellectuel. Son absence prolongée du foyer l'empêche toutefois de partager cette autorité de la mère. » (Fortin, 1971 : 142.) Fortin souligne cependant l'attitude de passivité de bien des chefs de famille devant la transformation de leur mode de vie :

> Ce qui frappe dans les enquêtes que nous avons faites à ce sujet [...] c'est la relative passivité de l'homme devant la situation et sa transformation. [...] La seule réaction un peu active que nous avons pu déceler est une sorte de joie mitigée de laisser l'agriculture pour retrouver l'aventure de la forêt. (Fortin, 1971 : 337.)

Il est clair, comme Fortin le laisse entendre à plusieurs reprises, que ces hommes ressentaient une certaine satisfaction à s'éloigner de la ferme et à abandonner à quelqu'un d'autre un travail qui ne les intéressait pas vraiment : « On peut en déduire [...] que les travailleurs passent, si l'occasion leur en est donnée, une période très longue en forêt. Lorsque les circonstances s'y prêtent, ils sont disposés à abandonner presque totalement la ferme pour le travail en forêt. » (Fortin et Gosselin, 1971 : 35.) Tant et aussi longtemps que les femmes acceptaient de s'en charger, tout était sans doute pour le mieux.

Une brèche dans la transmission d'un patrimoine de père en fils. Dans les localités prospères, les cultivateurs réussissaient à établir la plupart de leurs enfants et un fils héritait de l'exploitation familiale à la retraite ou au décès de leur père. Mais ce n'était pas le cas à Sainte-Julienne, comme dans toutes les

localités où l'agriculture était moyenne ou pauvre. Dans ces paroisses, la situation était difficile même pour les cultivateurs qui retiraient un certain profit de leur terre :

> [...] même dans le cas des onze cultivateurs « prospères », la terre ne permettait pas de faire vivre ou d'établir les garçons. Même dans ce cas, la ferme assurait les besoins des parents et des plus jeunes enfants, mais le père ne pouvait employer au travail agricole les plus vieux de ses garçons. (Fortin et Gosselin, 1971 : 51.)

Ces jeunes devaient veiller eux-mêmes à leur avenir en se faisant bûcherons, journaliers ou ouvriers urbains. Sans un patrimoine matériel valable à distribuer à ses enfants, un père hésitait à encourager ses fils à reprendre la ferme familiale. Les chefs de famille, chacun selon son expérience plus ou moins heureuse, essayaient de guider leurs enfants vers une occupation plus rentable que la leur, mais toujours dans le monde rural :

> Le chef de famille des rangs conseille aux jeunes de délaisser la ferme mais s'oppose à les voir émigrer (le travail en forêt est jugé acceptable). Le chef de famille du village conseille l'émigration mais [...] conseille en même temps l'agriculture plutôt que le travail salarié. (Fortin et Tremblay, 1971b : 111.)

D'autres, eux-mêmes bûcherons mais conscients de l'instabilité du travail forestier « [...] cherchent à écarter définitivement leurs fils de la forêt et les orientent vers une occupation urbaine » (Fortin, 1971 : 66). Ce qui indique, remarque Fortin, que les pères ont souvent des attitudes tout à fait différentes s'il s'agit de leur propre occupation ou de celle de leurs fils. (Fortin et Tremblay, 1971b : 103.)

L'abandon massif par les jeunes des métiers agricoles causait toutefois des problèmes aux chefs de famille âgés qui, approchant de la retraite, souhaitaient bien, comme leurs pères avant eux, se retirer au village pour finir leurs jours.

> Les garçons, devenus bûcherons professionnels, ne veulent plus de la terre même lorsqu'elle leur est donnée gratuitement. Les vieux rentiers sont ainsi réduits à demeurer sur leur ferme

> et à renoncer à se rapprocher de l'église pour finir leurs jours. (Fortin, 1971 : 141.)

Cette coupure dans la transmission des biens matériels n'était pas le seul élément à venir perturber la relation entre le père et ses fils. Traditionnellement, il revenait au père d'apprendre à ses rejetons les techniques agricoles et forestières qui leur seraient nécessaires pour assurer la subsistance d'une famille. À ses connaissances s'ajoutaient, dans les échanges quotidiens, une vision du monde et un projet de vie que le fils adoptait le plus souvent pour lui-même : « Le jeune trouvait dans la carrière de son père le modèle de sa propre carrière. » (Fortin, 1971 : 134.) L'influence du père pouvait ainsi se faire sentir, mais seulement tant et aussi longtemps qu'il se chargeait lui-même de cette formation.

Lorsqu'un cultivateur emmenait le plus vieux de ses fils au bout de sa terre pour défricher une parcelle de terrain ou qu'il l'initiait au travail dans un camp forestier, il savait qu'il servait de modèle à ses descendants. Mais avec la professionnalisation du travail en forêt, même cette fonction paternelle importante était enlevée au chef de famille. « La première expérience en forêt du jeune villageois, écrit Fortin, ne se fait plus en compagnie du père, mais avec des travailleurs de son âge. » (Fortin, 1971 : 143.) En effet, les immenses camps des compagnies forestières plaçaient désormais les jeunes travailleurs dans une situation nouvelle d'indépendance par rapport à leur père et à leur famille, et les exposaient aux influences les plus diverses :

> Dans le camp de compagnie, le travailleur retrouve maintenant des individus venant de tous les coins de la province de Québec et ayant eu des expériences très diverses. Alors qu'autrefois la vie de camp contribuait à renforcer le contrôle communautaire sur les individus, elle tend maintenant à détruire complètement ce contrôle. (Fortin, 1971 : 142.)

C'était peut-être là une des raisons pour lesquelles les pères préféraient orienter leurs fils vers d'autres occupations et vers l'apprentissage formel d'un métier ou d'une profession. Cette formation c'était désormais l'école qui pouvait l'offrir aux jeunes, et son importance allait grandement augmenter dans les milieux ruraux.

Ce qui devait diminuer d'autant l'influence du père, lui-même peu instruit, sur ses enfants et éloigner toujours davantage ces derniers des valeurs du monde rural.

En bref. Les observations de Fortin permettent de tracer le portrait d'un père de famille qui vit toujours en milieu rural mais qui refuse de continuer à chercher dans l'agriculture de subsistance le moyen de remplir ses obligations envers sa famille, particulièrement dans un contexte où les aspirations et les besoins individuels et familiaux ne cessent de croître. Le père abandonne graduellement sa tâche de gérant de l'atelier agricole à son épouse pour devenir travailleur forestier. Ses principaux revenus proviennent dorénavant d'un salaire et son occupation le tient pendant de longues périodes éloigné de son foyer. Les absences fréquentes et prolongées du père du milieu familial ont pour conséquences de l'enfermer de plus en plus dans la fonction de gagne-pain, de diminuer son autorité et son influence sur ses enfants et de faire porter à la mère tout le poids du fonctionnement quotidien de la famille. Un aspect frappant que souligne Fortin est l'attitude passive et de désintéressement des chefs de famille devant la transformation de leur situation sociale, économique et familiale, attitude qui semble se rattacher au remplacement de la valeur « travail » par l'aspiration à un plus haut niveau de vie.

2.3 Nicole Gagnon : « Une désintégration du rôle traditionnel de chef de famille »[9]

C'est à partir des recherches sur la famille ouvrière montréalaise, menées au début des années 1960 par Nicole Gagnon, alors jeune sociologue fraîchement émoulue de l'Université Laval, que nous allons tenter de dresser le dernier portrait de père de la période 1950-1965. Au moment où Gagnon réalisait son étude, le Canada français, en pleine Révolution tranquille, se considérait déjà

---

[9] Nicole Gagnon, *La famille ouvrière urbaine*, Université Laval, Département de sociologie, 1964, 107 p., p. 36.

comme une société hautement industrialisée. Mais au Québec, comme dans la plupart des pays industrialisés, une urbanisation massive avait accompagné les profondes transformations de l'économie, ce qui offrait de nouveaux thèmes d'études aux chercheurs en sciences humaines. On délaissait désormais le monde rural pour se tourner définitivement vers les problèmes urbains. Ainsi, l'apparition d'une classe ouvrière, qui coïncidait avec la forte augmentation des populations urbaines, donnait lieu à des enquêtes sur la stratification sociale, sur la mobilité géographique et sociale, sur les conditions de travail, sur les nouveaux modes de vie et de consommation et, bien sûr, sur les comportements familiaux qui se développaient à l'intérieur de cette couche sociale.

Ce que Gagnon tentait de faire, pour sa part, était « d'établir un modèle général de la famille ouvrière urbaine québécoise » (Gagnon, 1968 : 59). En 1962-1963, elle entame une recherche de type exploratoire auprès des épouses de 72 ouvriers qu'elle sélectionne parmi les employés de quatre entreprises installées dans la région de Montréal. Elle poursuivra ce travail d'exploration à l'automne de 1966 en effectuant une autre série d'entrevues avec 28 familles de travailleurs des raffineries de pétrole de la même région. Gagnon rend compte de sa première recherche dans le document intitulé *La famille ouvrière urbaine* qu'elle produit en 1964, puis, en 1968, dans un article publié dans *Recherches sociographiques,* « Un nouveau type de relations familiales », elle résume les principales conclusions de ses deux enquêtes.

Dès le point de départ, Gagnon constate que la famille ouvrière est loin d'être homogène et qu'il n'existe pas de tradition familiale ouvrière au Québec : « La "vieille" famille ouvrière, comme phénomène global, n'existe pas et le modèle que nous essaierons de construire ne pourra chercher ses explications dans une sorte de tradition ouvrière. » (Gagnon, 1964 : 1-2.) Si on pense aux différentes situations familiales de ceux et celles qui quittaient le milieu agricole depuis le début du siècle, telles que décrites par Gérin, Miner, Hughes et les autres chercheurs déjà cités, on ne peut s'étonner de la diversité des comportements qu'on pouvait observer dans cette première moitié des années 1960. Ces nouveaux arrangements familiaux étaient tout probablement le résultat des stratégies utilisées par les familles qui s'étaient installées dans la région de Montréal — depuis à peine deux générations en ce qui concerne l'échantillon de

Gagnon — pour s'adapter à la ville, au logement urbain, au travail salarié et aux valeurs de la société de consommation.

Le compte rendu que Gagnon fait de ses entrevues avec les épouses des ouvriers nous permet de constater que la façon de vivre en famille des travailleurs urbains s'éloignait de plus en plus du modèle traditionnel de la famille patriarcale canadienne-française que décrivaient Gérin et Miner dans le monde rural et Garigue dans les milieux urbains. Sur son premier échantillon de 72 familles, elle ne trouvera d'ailleurs que quatre familles qu'elle considérera comme patriarcales. (Gagnon, 1968 : 61.) La grande variété des conduites et des attitudes qu'elle découvre dans le fonctionnement interne des 68 autres cas l'amènera à proposer une typologie de la famille urbaine. Nous présenterons brièvement les dimensions principales de cette typologie et nous verrons comment se sont redéfinies les fonctions paternelles dans des modèles nouveaux de famille.

2.3.1 L'émergence de nouveaux types de famille

Gagnon construit sa typologie à partir de deux dimensions principales qui vont constituer les deux axes de son modèle de la famille urbaine. La première dimension est celle des « relations sociales extra-familiales (structures externes) » qui concernent les rapports qu'une famille entretient avec sa parenté, tant du côté de l'homme que de la femme, alors que la seconde dimension correspond aux « relations intra-familiales ou systèmes de rôles (structures internes) », soit ce qui touche à la distribution des fonctions sociales et familiales entre l'homme et la femme (Gagnon, 1968 : 59 et 61).

L'importance relative de la parenté. Pour ce qui est de la première dimension, celles des structures familiales externes, Gagnon ne découvre pratiquement aucune famille qui n'ait conservé quelque lien avec la parenté, ce qui permet d'établir que, même déménagées en ville, les familles ont tendance à rester en contact avec des membres de leur parenté. Ces liens peuvent cependant être d'intensité très diverse. Dans son échantillon de 72 familles, elle trouve 32 familles qui ne fréquentent que la parenté, puis 25 qui ont ajouté des éléments extérieurs à leur réseau de relations familiales, enfin 15 pour

lesquelles les liens entretenus avec des amis, des voisins ou des collègues de travail semblent plus importants, ou du moins plus fréquents que les relations avec la parenté. (Gagnon, 1968 : 60.)

Gagnon fait également apparaître le rapport très différent que les femmes et les hommes des familles qu'elle a rencontrées ont développé avec leur parenté. Elle constate que c'est le plus souvent avec la parenté de l'épouse que des liens étroits sont entretenus, liens qui se tissent autour de la relation privilégiée qui existe entre l'épouse et sa mère. (Gagnon, 1964 : 3.) Mais même dans les cas où il s'agit d'établir ou de conserver des contacts avec la famille de l'époux, c'est la femme qui s'en charge. La fonction principale de la femme serait, dans ce type d'arrangement familial et social entre les sexes, de veiller sur le quotidien et d'entretenir le tissu des relations sociales et familiales. Les relations avec la parenté semblent donc plus importantes pour l'épouse que pour le mari, la première y trouvant en plus une certaine part de sécurité affective et l'occasion de rencontrer d'autres femmes, la plupart de celles qu'elle a interrogées n'occupant pas d'emploi à l'extérieur du foyer.

> Les relations de parenté peuvent donc procurer la sécurité affective que n'assure pas toujours la famille nucléaire où le mari est souvent mal intégré. Ici, elles rempliraient cette fonction vis-à-vis [*sic*] la femme surtout, pour qui elles ont plus d'importance. C'est qu'elles apportent une possibilité d'échange avec des personnes de même sexe, une sortie de l'univers quotidien [...] (Gagnon, 1964 : 5.)

Pour l'homme, les choses se présentent différemment. Le foyer est considéré comme un abri par le mari qui « [...] chercherait la sécurité affective exclusivement au niveau de la famille nucléaire, l'univers domestique étant pour lui un refuge contre l'univers du travail » (Gagnon, 1964 : 5). Ses occupations, qui l'amènent quotidiennement dans la sphère publique, lui donnent de nombreuses occasions de fréquenter des gens, et il y a toujours le restaurant du coin et la taverne où il peut rencontrer ses voisins et ses amis. (Gagnon, 1964 : 7.) Gagnon note par contre que c'est très rarement le mari qui établit les premiers contacts avec les voisins et que ce sont surtout les amis de l'épouse que le couple a tendance à fréquenter.

La dimension des structures familiales internes, cette deuxième dimension que Gagnon fait intervenir dans son modèle, l'amène toutefois à nuancer son interprétation des attitudes des hommes et des femmes par rapport à leurs réseaux de relations externes. Constatant différentes façons de partager les rôles et les responsabilités dans la famille, elle identifie deux « types extrêmes » d'arrangements familiaux : « J'ai pu établir sur cette dimension deux pôles que, m'inspirant de E. W. Burgess, "from institution to companionship", j'ai dénommé *matriarcat* et *compagnonnage*. » (Gagnon, 1968 : 61.) Lorsqu'elle croise les deux dimensions, elle trouve, à un pôle, un certain nombre de familles de type « matriarcal » qui entretiennent des relations très soutenues avec leur parenté ; à l'autre pôle, quelques familles de « compagnonnage » dont les relations les plus signifiantes seraient avec des personnes extérieures à la parenté.

La famille matriarcale. Gagnon affirme reconnaître une forme de matriarcat dans les comportements qu'elle observe chez 38 des 72 familles de son échantillon, car, selon elle, ces familles offrent « certaines caractéristiques de normes institutionnalisées » (Gagnon, 1968 : 60). Bien qu'elle reconnaisse qu' « il serait plus exact d'utiliser l'expression "organisation matricentrique" » (Gagnon, 1968 : 60) qui, selon nous, donne davantage l'idée du rôle central de la mère dans la famille et dans les relations avec la parenté, Gagnon opte pour le concept de matriarcat qui nous semble laisser entendre que la femme détient une réelle position de pouvoir dans la famille et dans la société.

Elle résume ainsi les traits principaux du type matriarcal :

> 1. le rôle attribué au mari réfère essentiellement à l'idée de gagne-pain [...] ; 2. corrélativement, la femme n'aspire pas au travail extérieur ; 3. l'éducation et le contrôle des finances relèvent de la femme ; 4. le mari n'a pas de rôle domestique précis [...] ; 5. par contre, on reconnaît au mari un certain leadership externe : contrôle sur le travail extérieur de la femme [...] leadership politique ; 6. au plan des relations extérieures, importance du lien de la femme à sa mère. (Gagnon, 1968 : 61.)

Ce que décrit en fait Gagnon, c'est une séparation de plus en plus nette entre les sphères privée et publique, les femmes se consacrant entièrement à la famille et

les hommes se repliant de plus en plus sur leur fonction de pourvoyeur. La famille devient ainsi « un modèle institutionnalisé de comportements, structuré par la relation d'échange entre l'univers social, représenté par le mari, et l'univers domestique, propriété de la femme » (Gagnon, 1968 : 61).

On peut voir, en comparant l'étude de Gagnon aux recherches des auteurs précédents, qu'on s'éloigne ici de façon évidente de la structure patriarcale où l'homme contrôlait tous les aspects internes et externes de la vie familiale, mais on ne voit pas là pour autant une inversion du modèle qui puisse justifier l'utilisation du terme matriarcat, le « pouvoir » des femmes ne dépassant pas les limites du territoire domestique. D'autant plus que Gagnon affirme elle-même : « La famille n'est pas un système de pouvoir mais une réalité d'abord économique, le ménage, où les rôles sont distribués d'après le critère d'efficacité. » (Gagnon, 1968 : 63.) Une efficacité tout de même empreinte des normes patriarcales, qui accepte que la cuisine ne soit pas « la place d'un homme » (Gagnon, 1964 : 18) ou qui permet au mari d'interdire à son épouse de travailler à l'extérieur du foyer (Gagnon, 1964 : 19).

La famille-compagnonnage. Gagnon identifie 11 cas où les comportements familiaux apparaissaient tout à fait innovateurs en ce début des années 1960. Elle qualifie ces nouveaux arrangements de « compagnonnage » et elle relie directement leur émergence à l'habitat urbain. Dans ce modèle d'organisation, le couple acquiert une grande importance et se conçoit comme différent du ménage et de la famille :

> [...] le ménage, relation d'échange global, ne désigne plus que l'organisation matérielle d'une relation préexistante : le couple ; la famille, système institutionnel dont on fait partie, ne désigne plus que le groupe des enfants en bas âge — elle devient une valeur qu'on s'approprie en la créant. (Gagnon, 1968 : 65.)

C'est sur cette base que, dans la pratique, les conjoints de la famille de compagnonnage développent une forme d'entente économique beaucoup plus flexible que dans la famille matriarcale.

> [...] dans la structure dite de compagnonnage, la famille devient propriété commune du couple. Le rôle d'épouse prend une importance au moins égale au rôle de mère. On observe alors un système d'autorité conjoint, le partage des tâches domestiques, l'appropriation des valeurs sociales par la femme [...] (Gagnon, 1968 : 61.)

Les tendances de ce type de famille seraient alors d'élargir le réseau de relations des deux conjoints tout en accordant priorité aux amis plutôt qu'à la parenté, de définir les rôles selon un critère d'efficacité et non selon le sexe, et de favoriser l'accès de l'époux et de l'épouse aux sphères publique et privée. (Gagnon, 1968 : 62.) Gagnon soutient cependant qu'il ne faut voir dans les nouvelles attitudes de compagnonnage ni « revendication égalitariste ni désir d'émancipation » de la part des femmes, car, selon elle, « la famille ouvrière ne repose pas sur une conception juridique (rôles déterminés par des droits) mais avant tout économique (critère d'efficacité) » (Gagnon, 1964 : 79). D'après cette lecture, on pourrait dire que c'est progressivement et pour des motifs d'ordre économique que le rapport entre les sexes aurait échappé, dans le monde ouvrier, à l'emprise du droit, mais ce n'était que pour tomber plus totalement sous celle de l'économie.

2.3.2 Des fonctions paternelles moins clairement définies

L'efficacité dont parle Gagnon dans la distribution des rôles à l'intérieur de la famille visait à assurer d'abord la survie économique de la famille ouvrière urbaine. La séparation entre la sphère domestique et celle du monde du travail qui a résulté de cette stratégie a transformé la place et la fonction du père dans la famille. Bien que Gagnon note quelques cas de femmes mariées travaillant à l'extérieur du foyer et de maris participant volontairement aux tâches ménagères, dans la grande majorité des familles qu'elle a rencontrées la fonction de gagne-pain revenait à l'homme et la participation de ce dernier dans l'univers domestique était très limitée. Nous tenterons ici de tirer de ses observations quelle était la part du père dans l'accumulation et la gestion des revenus familiaux ainsi que dans l'exercice de l'autorité à l'intérieur de la famille, particulièrement en ce qui a trait à l'éducation des enfants.

Le rôle essentiel de gagne-pain. Dans la famille que Gagnon qualifie de matriarcale, la fonction de l'homme en ce qui concerne la survie matérielle du groupe familial conserve le caractère essentiel qu'elle a toujours eu. Chez l'ouvrier, cette fonction se résume cependant de plus en plus au seul fait d'acquérir, par un travail de salarié effectué dans un milieu complètement détaché du cadre familial, l'argent nécessaire aux besoins de la famille : « La première chose qu'on attend d'un mari est généralement qu'il rapporte son salaire [...] » (Gagnon, 1964 : 15.) Gagnon laisse même entendre que c'est tout ce qu'on attend vraiment de lui : « [...] le rôle du mari se réduit ici à celui d'instrument à gagner la vie de la famille. » (Gagnon, 1964 : 36.)

De plus, c'est sur l'homme seul que repose cette responsabilité, puisque ni l'époux ni l'épouse ne s'attendent à ce que cette dernière ne cherche du travail à l'extérieur du foyer : « [...] les mères de famille ne travaillent généralement pas et en ont rarement le désir ; soit qu'elles préfèrent le travail de maison, soit que leur mari ne voudrait pas (elles lui reconnaissent l'autorité sur cette question). » (Gagnon, 1964 : 19.) Si une femme occupe un emploi, c'est pour « aider à son mari » (Gagnon, 1964 : 19).

Inversement, ni la femme ni le mari ne considèrent que les tâches domestiques sont l'affaire de l'homme. Ces propos recueillis lors d'une entrevue le disent bien : « [...] l'homme a sa journée, il ne faut pas l'épuiser, je ne lui demande pas de m'aider dans la maison. » (Gagnon, 1964 : 74.) Néanmoins, Gagnon note qu'il est très fréquent que le mari « apporte une aide bénévole » à sa femme et qu'il développe même « un intérêt réel » pour les travaux de réparation, pour l'ameublement du foyer et pour la cuisine (Gagnon, 1964 : 18). Elle nomme « domestication du mari » cette participation de l'époux aux tâches ménagères, que ce soit une aide volontaire de sa part ou qu'elle soit requise par son épouse.

Si on revient au rôle de gagne-pain, le seul rôle qui appartienne clairement à l'homme dans la famille ouvrière de type matriarcal, on constate qu'il conserve encore un statut privilégié et qu'il semble mériter au mari et au père certains privilèges :

> À cause de son rôle essentiel de gagne-pain, on lui doit beaucoup d'égards. La femme [...] se lève pour lui préparer à déjeuner, cuisine selon ses goûts ; une telle structure, poussée à la limite, donne au mari le statut de pensionnaire dans la maison. (Gagnon, 1964 : 17-18.)

Ce qui laisse entendre une forme d'échange de services entre les conjoints, mais dans laquelle on reconnaît toujours à l'homme une certaine supériorité ou du moins une certaine prééminence étant donné son accès privilégié à la sphère publique et économique.

La gestion du budget familial. On a dit que la principale fonction du mari était de rapporter de l'argent au foyer, mais, selon le principe d'efficacité, il ne lui appartient généralement plus d'en gérer la distribution parce qu'il connaît moins bien que son épouse les différents besoins de la maisonnée : « L'administration des finances et les décisions budgétaires relèvent ordinairement de la femme, le mari remet sa paie, la femme lui laisse ses dépenses. » (Gagnon, 1964 : 16.) Cette attribution à l'épouse d'une fonction longtemps considérée comme un privilège du père ferait de la femme « le chef véritable » de la famille. (Gagnon, 1964 : 36.) Ce serait là un signe évident de matriarcat. Pourtant, la femme ne semble pas concevoir cette tâche comme un privilège, mais bien comme une responsabilité à partager. Gagnon écrit :

> [...] si cette pratique assure à la femme le leadership économique, elle se plaint parfois de ce que son mari n'assume pas ses responsabilités : l'administration n'est pas un privilège que pourrait conserver le mari, mais une tâche qu'il devrait accomplir pour contribuer à la bonne marche de la maison. (Gagnon, 1964 : 16-17.)

D'autres remarques laissent d'ailleurs entendre que la femme ne s'accroche pas à cette tâche : « Quelques fois, après un certain temps, les finances passent au mari, "parce qu'il réussit mieux". Dans certains ménages, le budget est préparé en commun ou de façon complémentaire [...] » (Gagnon, 1964 : 17.) Il nous semble étonnant que Gagnon considère le contrôle des finances par l'épouse comme « un indice non ambigu de matriarcat » (Gagnon, 1964 : 17), mais que la même fonction ne soit jamais vue par elle comme une indication quelconque de la survivance du patriarcat lorsqu'elle est remplie par l'époux.

La question de l'autorité. Dans la famille ouvrière, l'homme a conservé un certain statut d'autorité. Comme on l'a vu plus haut, il peut décider d'interdire à sa femme de travailler à l'extérieur de la maison, ou lui dicter pour qui voter aux élections, à moins qu'elle ne considère que « son vote est aussi bon que le sien » (Gagnon, 1964 : 17). La recherche d'efficacité dans la gestion familiale oblige toutefois l'homme à partager son autorité avec la femme, particulièrement en ce qui concerne l'éducation des enfants. Dans la plupart des familles, les soins à apporter aux enfants reposent entièrement sur les épaules de la mère parce qu'elle est toujours avec eux. La même raison est invoquée pour justifier l'intervention du père au moment des punitions :

> La part attribuée au mari dans l'éducation des enfants est variable. On lui réserve parfois les punitions, à moins qu'il soit trop prompt ; assez souvent le soin de les faire écouter, parce que la femme étant toujours avec, elle a moins d'autorité. (Gagnon, 1964 : 15.)

Les épouses des ouvriers préfèrent toutefois considérer que cette responsabilité appartient également aux deux conjoints, bien que la mère se voit encore souvent comme l'intermédiaire entre les enfants et le père dont l'autorité n'a pourtant « jamais eu force de loi » (Gagnon, 1964 : 23). Mais les hommes eux-mêmes ne cherchent pas à entretenir cette image d'autorité du père traditionnel : « On gâte beaucoup les enfants, surtout le mari qui n'a pas le soin de les élever ; il y a très peu de discipline [...] avant les parents étaient très sévères, surtout le père, et les enfants écoutaient beaucoup mieux. » (Gagnon, 1964 : 22.) La perte d'autorité du père sur ses enfants n'est toutefois pas compensée par une plus grande autorité de la mère, d'autant plus que les concepts qui se développent en éducation au début des années 1960 « favorisent l'émancipation et l'autonomie de l'enfant » (Gagnon, 1964 : 23).

En bref. On peut déduire des observations de Gagnon sur le fonctionnement interne de familles ouvrières des années 1960, que la fonction du père de famille, à l'intérieur de cette couche sociale, n'était plus prioritairement mais quasi uniquement celle de gagne-pain. Le père se concentre sur le monde du

travail et sur la tâche d'accumuler les revenus suffisants pour faire vivre sa famille, pendant que la mère s'occupe de l'éducation des enfants, de la gestion du budget et des relations avec la parenté. Le rôle de gagne-pain et l'accès de l'homme à l'univers social conservent toutefois au père un statut privilégié dans la famille et continuent de lui assurer le respect et l'obéissance de ceux qui dépendent financièrement de lui. Gagnon note cependant l'émergence de nouveaux comportements chez les pères, tels que leur participation aux tâches domestiques.

Conclusion

Au cours de la période 1950-1965, de nouvelles valeurs et idées ont fait leur chemin, et le Québec rejoignait la grande société de consommation occidentale en adhérant à des conceptions plus modernes de l'État, de l'économie et de l'organisation sociale. Les changements de mentalité et les aspirations à un meilleur niveau de vie ne touchaient plus surtout les habitants des milieux urbains, mais atteignaient rapidement le monde rural qu'un meilleur réseau routier, les médias et les progrès dans les techniques de communication rapprochaient continuellement de la ville.

Ces quinze années de changements rapides auront eu des répercussions sur la vie familiale et sur le rôle du père. La famille canadienne-française avait elle aussi entamée sa « révolution tranquille ». Devenue unité de consommation de biens et de services, elle devait absolument compter sur les revenus que ses membres allaient chercher en dehors de la sphère familiale pour satisfaire ses besoins grandissants. La fonction économique du père s'imposait alors comme essentielle, car c'était sur lui que reposait avant tout la responsabilité de gagner le pain de la famille, tâche que les maigres salaires de bien des travailleurs rendaient très difficile.

Pendant que le rôle du père se rétrécissait à sa seule dimension économique, celui de la mère se concentrait sur l'univers quotidien. Elle devenait le principal élément de stabilité affective pour les autres membres de la famille et elle veillait

à entretenir les réseaux de parenté. Le prestige du père était alors relié à sa participation à la sphère publique et à sa qualité de chef de famille que le rôle central de la mère dans la sphère privée ne menaçait pas vraiment. L'image du père comme symbole de l'autorité était encore assez efficace pour faire obéir les enfants récalcitrants.

La part du père dans l'éducation des enfants ne s'arrêtait cependant pas là. La formation à un métier ou à une profession étant devenue absolument nécessaire pour trouver un emploi, le père encourageait particulièrement ses fils à étudier puisque c'était le seul moyen de les aider à s'insérer eux-mêmes dans le nouveau marché de l'emploi. La responsabilité que conservait le chef de famille d'assurer l'avenir de ses enfants était cependant allégée par le fait que les familles étaient moins nombreuses, du moins au tournant des années 1960, quand on a commencé à faire moins d'enfants au Québec, les méthodes contraceptives aidant, et malgré la désapprobation de l'Église.

Au milieu des années 1960, soit à la fin de la période que nous avons étudiée ici, le rôle de gagne-pain assurait encore à l'homme, du moins en principe, son statut d'autorité dans la famille. Toutefois, cette fonction économique du père, qui commandait le respect quand l'épouse restait à la maison et que les enfants étaient petits, ne peut plus conserver la même importance à partir du moment où les autres membres de la famille acquièrent leur propre autonomie financière. L'autorité paternelle était poussée dans ses derniers retranchements.

CONCLUSION GÉNÉRALE

LA TRANSFORMATION DES FONCTIONS PATERNELLES DANS LE CONTEXTE SOCIOHISTORIQUE DES ANNÉES 1890 À 1965 : LA DÉSTABILISATION DU PÈRE

Nous allons tenter ici d'esquisser un tableau général des modifications qui ont affecté, au cours des années 1890 à 1965, l'exercice de la paternité au Québec. Notre exposé ne prétend pas s'appuyer sur une quantité suffisante d'informations pour donner une image intégrale de ce qui a pu se produire dans la vie des pères de famille au cours de cette période. Elle s'offre simplement comme une lecture de l'interprétation que des chercheurs reconnus en sciences humaines ont proposée dans leur étude minutieuse de la famille et de la société québécoises. Les études qu'ont menées Léon Gérin, Horace Miner, Everett C. Hughes et Marcel Rioux, entre 1890 et 1950, et celles réalisées par Philippe Garigue, Gérald Fortin et Nicole Gagnon, entre 1950 et 1965, laissent entrevoir une variété de situations individuelles dont nous ne pourrons rendre compte ici. De plus, le fait que les recherches de ces auteurs n'ont porté que sur quelques localités et sur des couches précises de la population canadienne-française limite encore le portrait à grands traits que nous allons en tirer.

Rappelons que ce que nous cherchions à retracer dans notre étude chronologique des premières monographies et enquêtes portant sur le Québec, c'était d'abord des indices qui permettraient de décrire, de façon partielle mais tout de même éclairante, le statut et le rôle du père tels qu'on les observait au cours des deux périodes que nous avons délimitées. Mais nous comptions également repérer, dans l'analyse sociologique que les auteurs ont faite du contexte social de l'époque, quelques-uns des facteurs sociohistoriques

pouvant expliquer la transformation de la paternité en soixante-quinze années d'histoire. Avant de présenter ces facteurs, il convient de revenir d'abord sur la transformation de l'autorité paternelle et des fonctions du père dans la famille canadienne-française.

L'autorité paternelle dans la famille canadienne-française

Qu'il s'agisse du « vieillard respecté », du « chef de la maison » ou du « maître de la société familiale », les chercheurs observent que l'autorité, dans la famille canadienne-française, appartient ou devrait appartenir au père. Au début du siècle, le père est maintenu au sommet de la hiérarchie familiale par la structure patriarcale de la société et par l'idéologie paternaliste de l'Église. Dans ce contexte idéologique, les attentes envers le père sont très grandes. Non seulement il lui revient de gérer la famille du mieux qu'il peut et d'en assurer l'existence matérielle, mais il doit correspondre à une certaine représentation « divine » de l'autorité qui implique le pouvoir et la puissance, mais également la bonté, la bienveillance et la justice. Surveillés par le clergé et dépendant matériellement du père, femme et enfants de la famille traditionnelle rurale ou urbaine se soumettent à ce « symbole vivant » et à cette « figure même » de l'autorité.

Cette idéologie traditionnelle et conservatrice qui relie intimement organisation sociale et pensée religieuse, Gagnon la retrouve encore dans les années 1960, bien que l'autorité de droit du père à l'intérieur de la famille ait laissé place à l'autorité de fait de la mère. (Gagnon, 1964 : 89-90.) Le partage de l'autorité paternelle, que Gagnon constatait dans la famille ouvrière, n'était cependant pas un phénomène nouveau. Gérin avait déjà noté chez les Casaubon un rapport plus égalitaire entre mari et femme que ce qu'il avait observé dans la famille patriarcale française. Cependant, la lecture de Miner, de Rioux et de Garigue laisse entrevoir de nombreuses variantes du rapport de complémentarité entre l'homme et la femme dans la famille, l'épouse étant le plus souvent obligée de se plier à la volonté de son mari pour les décisions « importantes » qui, selon les auteurs, touchent toujours à la gestion financière de la famille. Les questions « moins importantes » concernant l'éducation, la religion et le rapport affectif sont laissées à la mère.

Mais il n'y avait pas que l'influence relative de la mère qui rivalisait avec le pouvoir paternel. Le prestige du curé dans les paroisses et les villages québécois dépassait largement celui du père de famille, lui-même soumis à l'autorité de l'Église. Ce personnage « sacré », qui pouvait intervenir autant dans la vie intime et familiale des individus que dans les affaires communautaires, jouait également un rôle politique de premier plan. Son autorité « de type *paterfamilias* » (Tremblay, 1966 : 220) sera remise en question en même temps que celle du père de famille au moment du renversement de l'idéologie traditionnelle, ruraliste et patriarcale dans les années 1950 et 1960.

La transformation des fonctions paternelles

Le pouvoir particulier que détenait le père dans la société traditionnelle reposait sur des avantages et des responsabilités qui permettaient à l'homme de maintenir son autorité et son influence. Ainsi, le statut du chef de famille s'appuyait, d'une part, sur le fait qu'il était le propriétaire des biens familiaux et, d'autre part, sur sa tâche de trouver des revenus suffisants pour répondre aux besoins de sa famille. Que ce soit au début du siècle ou au milieu des années 1960, c'est par rapport à la fonction économique du chef de famille que se définissent toutes ses autres responsabilités, qu'il s'agisse de la gestion du budget familial, de la transmission du patrimoine et de l'obligation d'établir les enfants, de la transmission des connaissances et des valeurs, ou même de la fonction de géniteur.

- **La fonction économique du père.** Dans les familles de cultivateurs propriétaires qui pratiquaient une agriculture de subsistance, le père avait un rôle central, mais la mère et chacun des membres de la maisonnée apportaient une contribution tangible à la survie matérielle du groupe familial. Le père dirigeait l'organisation de la production et s'occupait avec ses fils des gros travaux des champs, alors que l'épouse et les filles se voyaient confier les tâches domestiques. Malgré ce partage entre activités masculines et féminines, il arrivait souvent aux femmes de contribuer aux travaux agricoles, surtout pendant les longues absences du mari qui allait

chercher une grande partie des revenus familiaux dans des activités de pêche ou de coupe du bois dans les chantiers de bûcherons. Nous avons vu, avec Fortin, que la professionnalisation du travail forestier avait amené les chefs de famille à abandonner entre les mains de leur femme la gestion de leur ferme, avant de délaisser complètement l'agriculture et le monde rural dans bien des cas.

Le passage de gérant de la production à employé salarié, que ce soit comme bûcheron, comme journalier ou comme ouvrier en milieu urbain, a eu un effet majeur sur la fonction économique du père. Il n'y avait plus pour lui d'entreprise commune à gérer et c'était son salaire qui devenait la principale ressource financière de la famille. Dans les familles des salariés urbains qu'étudient Hughes et Garigue dans les années 1930 et 1950, les enfants devaient le plus tôt possible contribuer financièrement aux besoins de leur famille. Le père pouvait encore, à cette époque, exiger d'eux qu'ils lui remettent leur salaire, ou du moins qu'ils « paient pension », ces revenus lui servant à assurer la formation de l'un ou l'autre des fils, en particulier. Mais l'indépendance des jeunes augmentant avec la responsabilité qu'ils avaient d'assurer leur propre avenir, il devenait de plus en plus difficile au père d'affirmer son autorité sur eux.

Avec l'augmentation du niveau de vie et la généralisation du salariat, la famille des années 1960 est devenue avant tout une unité de consommation, la production se faisant à l'extérieur de la sphère domestique. Quand les revenus du père ne suffisaient plus à réaliser les nouvelles aspirations de la famille, alors l'épouse, si le mari y consentait, entrait elle aussi sur le marché du travail. Mais dans la majorité des cas, l'univers de la femme mariée s'est refermé sur la sphère privée, alors que l'homme s'est spécialisé dans sa fonction de pourvoyeur. L'accès du père au monde du travail et à la sphère publique lui conservait un statut privilégié dans la famille, et le fait qu'il était le seul à accumuler les revenus familiaux renforçait son autorité de droit.

• **La gestion du budget familial.** Dans la famille canadienne-française traditionnelle, la gestion du budget revenait en principe au chef de famille, mais dans les faits il était fréquent de voir l'épouse s'en occuper. Dans l'étude des milieux ruraux, on explique cette tendance par le fait que la

femme était souvent un peu plus instruite que son mari. Chez les pêcheurs et les bûcherons, cette fonction revenait à l'épouse étant donné les longues absences du mari. Dans la famille des ouvriers urbains, ce serait parce que la femme était plus au courant que son conjoint des besoins de la famille. Mais dans toutes ces situations, comme le note Garigue, il convenait à la femme de savoir se plier à la volonté de son mari : « Ceci est particulièrement vrai en matière de dépense, et les grosses décisions budgétaires sont sous le contrôle du mari. » (Garigue, 1968 : 136.)

Dans la famille ouvrière des années 1960, l'autorité maritale prévaut toujours en ce qui concerne les décisions budgétaires importantes, même si le mari a l'habitude de donner sa paie à sa femme dès qu'il la reçoit. Mais Gagnon souligne que ces pratiques sont moins généralisées chez les jeunes couples de son échantillon pour lesquels « la remise de la paie c'est l'ancienne mode » (Gagnon, 1964 : 17). À partir d'une étude des entrevues effectuées par Gagnon, Andrée Fortin fait la remarque suivante : « À mesure que le revenu augmente, la gestion se fait de plus en plus à deux, pour aboutir souvent uniquement comme responsabilité masculine. [...] le passage à la classe moyenne s'accompagne d'une perte de contrôle de la femme sur la sphère domestique. » (Fortin, A., 1987 : 289.) Dans de tels cas, malgré la place centrale de la femme dans la gestion interne de la vie familiale, le fait que le père conserve la main haute sur les dépenses de la famille ajoute à son pouvoir et à son autorité.

• **La transmission du patrimoine et l'obligation d'établir les enfants.** Une des prérogatives du père dans la société rurale traditionnelle était de choisir celui de ses fils qui deviendrait l'héritier du domaine familial et d'attribuer aux autres enfants une part du patrimoine qu'ils avaient contribué à faire fructifier. Cette responsabilité accordait un grand pouvoir au chef de famille lorsqu'il disposait de moyens matériels suffisants pour répondre aux ambitions de tous ses descendants. Le choix de l'héritier était alors une tâche délicate et importante, car ce fils devait s'engager à s'occuper de ses parents âgés et à remplir les engagements de son père envers les autres enfants. Mais lorsque la situation économique d'une famille se détériorait et que le père ne pouvait plus remplir son obligation d'établir et de doter ses nombreux fils et filles, il devait se résigner à les voir s'éloigner

de la famille, et souvent du monde rural, pour chercher ailleurs d'autres moyens de gagner leur vie. Avec le départ massif des jeunes du monde rural pendant toute la période étudiée ici, il arrivait fréquemment qu'un père ne puisse plus trouver un fils intéressé à reprendre l'entreprise agricole, à moins qu'un arrangement ne se fasse selon les conditions du fils. Le rapport d'autorité entre les générations se trouvait alors inversé, plaçant le père dans une situation d'infériorité et de dépendance par rapport à son fils.

Dans les milieux ouvriers urbains, de façon générale, les pères de famille ne disposaient souvent que de très peu de biens matériels à transmettre à leurs enfants. Ceux qui le pouvaient payaient des études à leurs fils et à leurs filles, la formation technique ou professionnelle étant considérée comme de plus en plus nécessaire pour se tailler une place sur le marché du travail. Les pères se chargeaient également de trouver eux-mêmes du travail à leurs enfants, parfois à leurs côtés, dans la même manufacture ou dans la même usine : « Le plus souvent, ce sont les pères qui "placent" leur fils ou leur fille dans l'entreprise où ils travaillent. » (Fortin, A., 1987b : 281.) Le père s'assurait ainsi que les jeunes contribuaient aux revenus de la famille ou qu'ils avaient les moyens de voir à leur propre subsistance. Le soutien que le père apportait ainsi à ses enfants contribuait à maintenir jusqu'à un certain point la solidarité familiale, mais on peut voir aussi comment il favorisait le développement de l'autonomie et de l'indépendance des jeunes qui avaient alors tendance à se dégager de plus en plus des obligations familiales et à échapper au contrôle parental.

• **La transmission des connaissances et des valeurs.** Dans la famille rurale traditionnelle du début du siècle, il appartenait au père de former ses fils à un métier. À une époque où le travail manuel était fortement valorisé, les connaissances techniques du père et sa capacité de fabriquer de ses mains ses propres outils ajoutaient grandement à son prestige. Il pouvait alors se développer un lien particulier de respect et de complicité entre le père et ses fils qui travaillaient quotidiennement côte à côte dans les champs, dans les bateaux de pêche ou dans les chantiers de bûcherons où ils passaient souvent ensemble plusieurs semaines. Mais à partir du moment où l'entreprise familiale n'est plus arrivée à subvenir convenablement aux besoins de la famille ni à offrir du travail aux jeunes, la fonction de formation

du père est disparue rapidement. Au milieu des années 1960, c'est définitivement à l'école, dans les collèges et chez les nouveaux employeurs que les jeunes vont chercher la formation nécessaire à leur insertion dans le marché de l'emploi. Ils y acquièrent également une vision du monde et de la vie différente de celle de leur père. L'influence du père diminue au fur et à mesure qu'augmente celle de l'école et du monde du travail. Quand il arrive que père et fils travaillent dans la même usine ou dans le même camp forestier, l'un pourra encore pour un certain temps contribuer à l'apprentissage de l'autre, mais très vite le lien qui s'établit entre les jeunes du même âge crée un écart entre les générations.

Nous avons vu comment la pêche et le travail en forêt amenaient les chefs de famille à s'absenter pour des périodes très longues de leur foyer, laissant à la mère le soin de veiller seule à l'éducation des enfants. Dans les villes, le travail dans les usines et les manufactures entraînait également les pères à l'extérieur de la sphère familiale et diminuait la fréquence de leurs contacts avec leurs enfants. En ce qui concerne l'éducation formelle des enfants, la part du père consistait alors à trouver les moyens financiers suffisants pour leur permettre d'acquérir une bonne éducation. Du côté de la formation morale et spirituelle, si le père ne veillait pas lui-même à entretenir le dialogue avec ses enfants, alors c'était la mère seule qui s'en chargeait, le père n'intervenant qu'à l'occasion pour appuyer la mère avec tout ce qu'il lui restait d'autorité. Le développement affectif de l'enfant était en quelque sorte abandonné à la mère, comme si elle devait compenser à elle seule pour les deux parents.

• **La fonction de géniteur.** Dans les recherches que nous avons citées, on n'accorde que peu d'attention à la fonction de géniteur, sauf pour souligner le désir de l'homme d'avoir une famille nombreuse, surtout dans les milieux ruraux où l'agriculture de subsistance était mieux assurée par une main-d'œuvre familiale abondante. Comme chaque famille désirait vivre de la façon la plus autonome possible, il fallait qu'elle fournisse toutes les ressources humaines dont elle avait besoin. Le père de famille ne semblait pas avoir trop de peine à se plier à cette exigence de faire beaucoup d'enfants, surtout que le clergé se chargeait de convaincre l'épouse d'accomplir son devoir sacré de procréatrice : « Les naissances se

succèdent à un rythme assez rapide ; lorsqu'un enfant a atteint un an et demi ou même un peu avant, c'est déjà le temps pour lui de donner la place à un autre enfant qui vient de naître. » (Rioux, 1954 : 55.) L'obéissance aux commandements de l'Église allait cependant contribuer à la contradiction qui s'installait au Québec, dès les débuts du siècle, entre le manque de travail et un trop grand nombre d'enfants à établir. La charge d'une famille nombreuse pèsera alors lourdement sur les épaules du père qui se consacrera de plus en plus à sa fonction économique pour rencontrer ses obligations de chef de famille. Dans les villes, plus vite que dans les campagnes, on commencera à limiter le nombre d'enfants, encore timidement dans les années 1950, l'Église continuant d'interdire la contraception.

L'exercice de la paternité s'est nettement transformé entre 1890 et 1965, la dimension économique des fonctions paternelles prenant de plus en plus d'importance par rapport aux autres dimensions. D'après les auteurs que nous avons étudiés, le père était encore, au tournant des années 1950, le personnage central de la famille canadienne-française, et cela autant dans les milieux urbains que ruraux. À partir des années 1950, on constate toutefois un « glissement » du père vers la périphérie du cercle familial : tout en préservant toujours son autorité sur l'ensemble des activités familiales, sa fonction de gagne-pain l'entraîne de plus en plus à l'extérieur du foyer. Il se retrouve dans la sphère du travail qui s'oppose alors à la sphère familiale, la première étant considérée comme active et productrice, la seconde étant classée comme unité de consommation. En 1965, la fonction économique du père, dernière assise de son prestige et de son autorité, commençait elle aussi à être remise en question par l'entrée progressive des femmes mariées sur le marché du travail.

Le contexte sociohistorique des années 1890 à 1965

Nous avons repéré, dans les ouvrages consultés, quelques-uns des facteurs sociohistoriques qui ont contribué à la déstabilisation du père par la transformation des fonctions qui lui étaient traditionnellement attribuées. Tous ces facteurs sont étroitement liés les uns aux autres et le poids relatif de chacun d'eux serait difficile à évaluer avec justesse. Il ne s'agit pas ici de considérer ces différents éléments en termes de causalité, ni d'analyser en profondeur l'impact

que chacun a pu avoir sur la paternité, nous cherchons plutôt à rappeler l'influence majeure de ces facteurs sociohistoriques sur l'époque que nous avons choisi d'étudier. Nous ne ferons ici que mentionner succinctement ceux qui nous sont apparus les plus importants : les transformations de l'économie, l'urbanisation, les grands événements mondiaux, le recul de la religion et des valeurs traditionnelles et le développement d'un État moderne.

◊ **Les transformations de l'économie.** Au moment de l'étude de Gérin dans la paroisse rurale de Saint-Justin, au tournant du siècle, il reste encore au Québec des familles qui arrivent à subvenir à leurs besoins en pratiquant une agriculture de subsistance, mais la plupart des cultivateurs ont converti l'atelier agricole familial pour s'intégrer à l'économie de marché. Au Québec, on se spécialise dans la production laitière. Dans les premières années du XX^{e} siècle, « l'industrie laitière permet à plusieurs agriculteurs québécois de passer à travers la série de crises économiques, de hausser leurs revenus et de connaître enfin une aisance relative » (Voisine, 1984 : 379). Toutefois, cet ajustement du secteur agricole aux marchés provincial, américain et anglais ne sera pas suffisant pour occuper les nombreux fils et filles des familles canadiennes-françaises. Le manque de terres, comme l'ont souligné en particulier Gérin, Miner et Garigue, rend impossible pour les pères de famille d'installer tous leurs enfants dans le milieu rural, et les petites industries et commerces locaux sont vite saturés. Aussi l'exode rural se poursuit-il vers les autres provinces canadiennes et vers les villes industrielles des États-Unis, séparant les familles et ne laissant parfois sur la ferme familiale que le fils héritier qui a accepté de reprendre l'entreprise paternelle.

L'accélération du processus d'industrialisation que connaîtra le Québec dans la première moitié du siècle contribuera à ralentir l'émigration des Canadiens français. Ainsi, l'exploitation des forêts et des ressources hydroélectriques qui attire les capitaux américains (Mercure, 1996 : 12) occupera, pour des périodes de plus en plus longues, un bon nombre de travailleurs. Fortin a bien fait voir les conséquences de la professionnalisation du travail en forêt sur l'exercice de la paternité à partir des années 1950. Il n'y a toutefois pas que les compagnies forestières qui profitent de la présence au Québec d'une main-d'œuvre abondante et à bon marché. Des industriels étrangers, notamment anglais et américains,

investissent leurs capitaux dans de nombreuses manufactures et usines qui offrent des emplois à des milliers de sans emploi arrivant tout droit de la campagne ou déjà installés dans les villes en plein développement. « La seule présence et les ressources financières des capitalistes, écrit Hubert Guindon, suscitèrent de profondes transformations. C'est eux qui, en fin de compte, firent des Canadiens français des citadins. » (Guindon, 1971 : 165.) Le mode de vie rural qu'avait connu jusque-là la majorité des Québécois était bouleversé par les exigences de l'industrie et par l'influence des valeurs urbaines.

◊ **L'urbanisation.** Le rapide développement de l'industrie et le dépeuplement de la campagne québécoise ont entraîné un processus extrêmement rapide d'urbanisation au Québec. « Les ruraux, qui formaient 60 % de la population en 1901, ne sont plus que 36,6 % en 1941. » (Hamelin et Provencher, 1981 : 86.) C'est surtout dans la région montréalaise, mais aussi autour de la ville de Québec et de quelques autres villes où se regroupent les industries que s'installent les nouveaux arrivants, des ouvriers, pour la plupart, qui sont « 129 000 en 1901 et 291 000 en 1931, entassés dans les quartiers populaires des villes » (Hamelin et Provencher, 1981 : 87). Ces travailleurs devront avoir recours à l'action syndicale pour obtenir des salaires raisonnables et améliorer leurs conditions de vie. Hughes, en particulier, a bien décrit la situation difficile des familles d'ouvriers qui habitaient à proximité des nouvelles industries.

L'influence de la ville est forte, mais les mentalités ne changent pas instantanément. Les traditions se perpétuent dans les villes : « [...] entre ruraux et prolétaires une continuité des attitudes s'est maintenue. » (Dumont, cité dans Monière, 1977 : 230.) La lecture de Hughes, de Garigue et de Gagnon a permis de constater les changements qu'a connus l'organisation familiale des Québécois urbains en un peu moins de trente ans.

◊ **Les grands événements mondiaux.** Nous mentionnerons ici trois des événements majeurs de la scène mondiale qui ont eu des répercussions sur la vie économique et sociale du Québec dans la première moitié du XX^{e} siècle. Tout d'abord, la Première Guerre mondiale dont l'effet principal a été d'ouvrir de nouveaux marchés aux produits québécois, amenant les

producteurs à effectuer le premier virage technologique. Ce qui a contribué à l'essor économique que la province a connu entre 1920 et 1930. (Jones, 1976a : 420.)

Après cette brève période de prospérité, le Québec subit les effets d'un deuxième événement mondial, la terrible dépression économique des années 1930 qui frappe d'abord l'économie américaine, mais qui s'étend rapidement à tout le monde occidental. L'industrie québécoise, intimement liée à celle des États-Unis, est fortement touchée : « En 1932, le taux de chômage chez les ouvriers syndiqués atteint 26,4 % : un sommet jamais atteint dans l'histoire du Québec. Dans les villes, c'est la "misère noire". » (Hamelin et Provencher, 1981 : 95.) Le concept d' « efficacité » que Gagnon retrouve dans la famille québécoise du début des années 1960 prend tout son sens ici : il fallait d'abord survivre.

Enfin, un troisième événement, la Seconde Guerre mondiale, donne un nouvel élan à l'économie et provoque des changements à long terme dans les mentalités et les modes de vie : « Les deux facteurs principaux qui provoquèrent ces changements, selon Fortin, furent l'ouverture de la communauté sur le monde extérieur et la possibilité pour les cultivateurs d'améliorer leur niveau de vie à même les revenus agricoles. » (Fortin, 1971 : 135.) Les jeunes hommes qui ont survécu au combat en reviendront avec des idées et des valeurs nouvelles, alors que les agriculteurs, ayant goûté à de meilleurs conditions de vie, ne voudront plus renoncer aux avantages de la vie moderne. Selon Dumont, la Seconde Guerre a eu une influence déterminante sur les Québécois qui n'avaient pas eu jusque-là l'occasion de jeter un regard objectif sur leur propre milieu : « À cet égard, la dernière guerre et les années qui suivirent ont marqué un tournant. Par la transformation des genres de vie, par les médias de masse, par la critique du système d'éducation et de l'emprise de l'Église, un glissement s'est produit. » (Dumont, 1981 : 11.) Et peu de gens voulaient revenir en arrière.

◊ **Le recul de la religion et des valeurs traditionnelles.** Leur départ du monde rural pour s'installer dans les villes plaçait les Canadiens français en contradiction avec l'idéologie traditionnelle et agriculturaliste de l'Église québécoise. Les mises en garde contre les dangers de la ville ne pouvaient

plus convaincre les milliers de chômeurs des campagnes de s'accrocher aux promesses reliées à la « mission du peuple canadien-français ». C'est ce que notait Miner dans les années 1930 : « [...] le clergé de la campagne s'efforce de maintenir les vieilles traditions en attaquant les valeurs de la ville, mais ces valeurs devenant socialement nécessaires pour les fils de cultivateurs, leur confiance en l'Église est affaiblie d'autant. » (Miner, 1985 : 324.) L'Église tentera bien de rajuster son tir dans les années 1950 en parlant de la ville comme d'un milieu « sanctificateur » (Hamelin et Provencher, 1981 : 102), mais son retard à s'ajuster aux valeurs modernes sera impossible à rattraper.

Ainsi, le discours de l'Église sur la valeur morale du travail et sur les bénédictions reliées au fait d'avoir une famille nombreuse ne fait plus le poids devant les difficultés de répondre aux besoins de plusieurs enfants, surtout dans les années 1950 et 1960 qui voient se développer chez les individus et les familles les aspirations à un meilleur niveau de vie. Si entre 1920 et 1960 on continue au Québec à faire plus d'enfants que dans le reste du Canada, à partir des années 1960 les taux de fécondité se maintiendront sous la moyenne nationale. (Dandurand, 1990 : 51.) L'homogénéité en termes de croyance qui caractérisait le Québec depuis la Conquête éclatait avec la vague de sécularisation et d'abandon de la pratique religieuse. Au milieu du siècle, ce phénomène apparaissait de façon évidente chez les intellectuels mais également dans l'ensemble de la population urbaine. (Dumont et Rocher, 1961 : 34.)

Au début des années 1960, l'Église ne disposait plus des ressources humaines et matérielles qui lui auraient été nécessaires pour répondre aux besoins grandissants de la population québécoise, et plus spécifiquement de celle des villes. (Hamelin et Provencher, 1981 : 102.) Elle allait devoir progressivement remettre entre les mains de l'État les tâches qu'elle avait longtemps assumées dans les secteurs de l'éducation, du bien-être et des soins hospitaliers.

L'Église ne pourra désormais plus être d'un grand support pour le père. D'une part, la puissance de l'image religieuse du père s'estompait avec le recul de la religion. D'autre part, l'obligation d'obéir aux préceptes de l'Église

diminuait à mesure que se relâchait l'autorité du père.

◊ **Le développement d'un État moderne.** Les problèmes sociaux et économiques qu'expérimentaient les Québécois à la fin des années 1950 dépassaient largement la capacité d'intervention des organismes religieux et laïcs en place. Une insatisfaction profonde s'installait dans la population que les politiques conservatrices de Duplessis n'arrivaient plus à rassurer. La victoire des libéraux, en 1960, accélérera la modernisation et la démocratisation de la société canadienne-française : « Les partisans du changement misent désormais sur un État québécois fort [...] ils prônent la modernisation du Québec et réclament des gouvernants une plus grande rationalité au service d'une liberté et d'une égalité accrues. » (Hamelin et Provencher, 1981 : 110.) Ce sera alors la mise en place d'un État technocratique qui se chargera d'analyser les problèmes, de trouver les solutions et de gérer la vie des Québécois. L'État prendra cependant de plus en plus de place dans la vie des individus et des familles, entraînant des phénomènes d'atomisation sociale et de « désolidarisation » de la famille. On apprendra rapidement à compter sur l'aide gouvernementale plutôt que sur le soutien de ses proches.

La revue du contexte sociohistorique des années 1890 à 1965 permet de constater que plusieurs éléments structurels et culturels de la société québécoise n'étaient pas propices au maintien des fonctions traditionnelles du père dans la famille et qu'au contraire ils ont dû contribuer à la déstabilisation de son statut d'autorité. Abandonné par l'Église qui ne sait plus elle-même comment rétablir son pouvoir, remplacé par l'État qui reprend à son compte l'éducation, les soins de santé et le soutien des faibles, éjecté de la famille par une économie qui ne tient aucun compte des valeurs humaines, bousculé par de grands événements mondiaux qui viennent transformer sa vision du monde et ses modes de vie, le père de famille n'est pas, en 1965, au bout de ses peines. Il lui était évidemment impossible de percevoir alors l'ampleur du débat qui se développerait autour de la question du père dans la société québécoise à partir des années 1970 et qui a continué de s'amplifier jusqu'à aujourd'hui.

Ce que nous avons voulu montrer dans ce mémoire, c'est que la crise du père a une histoire. L'étude de quelques ouvrages sociologiques portant sur la société canadienne-française nous a permis d'en retrouver le fil dans l'enchaînement des événements qui ont secoué la vie sociale et familiale des Québécois dans la première moitié du siècle. Notre projet de donner suite à cette étude est déjà entamé, et nous nous penchons maintenant sur les décennies 1970, 1980 et 1990 qui ont vu s'accélérer les changements dans l'exercice de la paternité.

Nous croyons que la crise actuelle de la paternité est un des signes les plus tangibles de la profonde remise en question de notre conception même du pouvoir et de l'autorité dans la société. Elle pousse un peu plus loin l'examen des traditions et des valeurs patriarcales dépassées que des femmes et des hommes, ainsi que beaucoup de jeunes et les couches sociales défavorisées continuent de réclamer. Dans le contexte actuel de la mondialisation, ce questionnement déborde les limites d'une province ou d'un État et il soulève le défi de la redéfinition du contrat social.

BIBLIOGRAPHIE

ANTIL, Thomas, et Michel O'NEILL
1987 « Les nouveaux pères québécois existent-ils vraiment ? », dans Francine Saillant et Michel O'Neill (sous la direction de), *Accoucher autrement au Québec : repères historiques, sociaux et culturels de la grossesse et de l'accouchement au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin.

BADINTER, Élisabeth
1986 *L'un est l'autre : des relations entre hommes et femmes,* Paris, Éditions Odile Jacob, 367 p., coll. « Points, Série Odile Jacob », n° OJ29.

1992 *XY de l'identité masculine,* Paris, Éditions Odile Jacob, 317 p.

BOUCHARD, Gérard
1987 « Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques* (numéro thématique : *La famille de la Nouvelle-France à aujourd'hui)*, vol. XXVIII, nos 2-3, pp. 229-251.

CALDWELL, Gary, et B. Dan CZARNOCKI
1977 « Un rattrapage raté, le changement social dans le Québec d'après-guerre, 1950-1974 : une comparaison Québec/Ontario », *Recherches sociographiques,* vol. XVIII, n° 1, pp. 9-58.

CHABOT, Marc
1987 *Des hommes et de l'intimité,* Montréal, Éditions Saint-Martin, 175 p.

CHAMPAGNE ou CHAMPAGNE-GILBERT, Maurice
1980 *La famille et l'homme à délivrer du pouvoir,* Ottawa, Éditions Leméac, 416 p.

1982 *Le temps d'être père,* St-Lambert (Québec), Éditions Héritage, 75 p.

1991 *L'homme têtard : une fiction sur le monde masculin,* Montréal, Éditions Québec/Amérique, 257 p.

CLOUTIER, Renée
1987 *Les familles reconstituées : la participation des beaux-pères aux activités et interactions concernant l'enfant de leur conjointe,* mémoire de maîtrise en psychologie, Université du Québec à Montréal, 110 p.

CLOUTIER, Richard
1990 *La garde de l'enfant après la séparation des parents,* rapport présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, RS-1191, déc., 40 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME
1992 *La lente progression des femmes,* Québec, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, direction des communications, 8 p.

CORNEAU, Guy
1989 *Père manquant, fils manqué,* Montréal, Éditions de l'Homme, 198 p.

DANDURAND, Renée B.
1987 « La monoparentalité au Québec : aspects sociohistoriques », *Revue internationale d'action communautaire,* vol. 18, n° 58, automne, pp. 79-86.

1988 *Le mariage en question : essai sociohistorique,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 188 p.

1990 « Peut-on encore définir la famille ? », dans Fernand Dumont (sous la direction de), *La société québécoise après 30 ans de changement,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 358 p., pp. 49-66.

DELÂGE, Denys
1986 *Familles de Saint-Roch : une monographie,* Université Laval, 51 f.

1986 *Familles de Saint-Sauveur : une monographie,* Université Laval, 45 f.

1987 « La sociabilité familiale en basse-ville de Québec », dans *Recherches sociographiques,* vol. XXVIII, nos 2-3, pp. 295-316.

DELUMEAU, Jean, et Daniel ROCHE (sous la direction de)
1990 *Histoire des pères et de la paternité,* Paris, Les Éditions Larousse, 477 p.

DORAIS, Michel
1988 *L'homme désemparé : les crises masculines, les comprendre pour s'en déprendre,* Montréal, VLB éditeur, 160 p.

DULAC, Germain
1984 « La masculinité en question », *Dérive*, n° 46, pp. 49-70.

1988 *5 essais sur la question masculine*, Montréal, G. Dulac, éditeur, 43 f.

1989 « Le lobby des pères : divorce et paternité », *Canadian Journal of Women and the Law/La revue juridique « La femme et le droit »*, vol. 3, n° 1, pp. 45-68.

1990 *La configuration du pouvoir : étude et analyse de la construction et de la représentation sociale du masculin*, thèse de doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal, 499 p.

1993 *La paternité : les transformations sociales récentes*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de la famille, 93 p., série « Penser et agir famille ».

DUMONT, Fernand
1962 « L'étude systématique de la société globale canadienne-française », dans Fernand Dumont et Yves Martin (sous la direction de), *Situation de la recherche sur le Canada français*, premier colloque de la revue *Recherches sociographiques* du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 296 p., pp. 277-292.

1969 « Réflexions préliminaires : le père et l'héritage », *Interprétation*, vol 3, nos 1-2, janv.-juin, pp. 11-23.

1981 « Une révolution culturelle ? », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (sous la direction de), *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, tome 1, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 5-31.

DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN (sous la direction de)
1994 *Traité des problèmes sociaux*, premier colloque de la revue *Recherches sociographiques* du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, xvi-1164 p.

1995 *Traité des problèmes sociaux en bref*, synthèse préparée par Serge Cantin, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 205 p.

DUMONT, Fernand, et Yves MARTIN (sous la direction de)
1962 *Situation de la recherche sur le Canada français,* premier colloque de la revue *Recherches sociographiques* du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 296 p.

DUMONT, Fernand, et Guy ROCHER
1961 « Introduction à une sociologie du Canada français », dans André Latreille *et al., Le Canada français aujourd'hui et demain,* Paris, Librairie Arthème Fayard, 197 p., pp. 13-38, coll. « Recherches et débats du Centre catholique des intellectuels français », nouv. série n° 34.

FALARDEAU, Jean-Charles
1952 « Rôle et importance de l'Église au Canada français », *Esprit* (numéro thématique : *Le Canada français),* nos 8-9, août-sept., pp. 214-229.

1960 *Léon Gérin : une introduction à la lecture de son œuvre,* Québec, pp. [123]-160, extrait de Recherches sociographiques, nos 1-2, avril-juin, « Bibliographie de Léon Gérin », pp. [139]-154.

1968a « Esquisses de ses travaux », dans Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue et Léon Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin,* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 183 p., pp. 17-22.

1968b « Le sens de l'œuvre sociologique de Léon Gérin », dans Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue et Léon Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin,* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 183 p., pp. 23-48.

1971 « L'évolution de nos structures sociales », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 119-133. [Version française d'un chapitre extrait de Jean-Charles Falardeau (sous la direction de), *Essais sur le Québec contemporain,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1953, pp. 101-122.]

1972 « Présentation », dans Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français,* préf. et trad. de Jean-Charles Falardeau, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 390 p., pp. vii-xii. [1re éd. angl. en 1943 ; 1re éd. franç. en 1945.]

1985 « Présentation », dans Horace Miner, *Saint-Denis : un village québécois,* trad. de l'anglais par Édouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau, Lasalle (Québec), Éditions Hurtubise HMH, 393 p., pp. 1-13, coll. « Sciences de l'homme et humanisme », n° 11.

FALARDEAU, Jean-Charles, Philippe GARIGUE et Léon GÉRIN
1968 *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin,* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 179 p.

FIRTH, Raymond
1956 *Two Studies of Kinship in London,* Londres, University of London, Athlone Press, 93 p.

FONTENAY, Hervé de
1984 « La paternité : le quotidien intime », dans Hervé de Fontenay (sous la direction de), *La certitude d'être mâle,* Montréal, Jean Basile, éditeur, pp. 169-195.

FORTIN, Andrée
1987a *Histoires de familles et de réseaux : la socialibité au Québec d'hier à demain,* Montréal, Éditions Saint-Martin, 226 p.

1987b « La famille ouvrière d'autrefois », *Recherches sociographiques,* vol. XXVIII, nos 2-3, pp. 273-294.

FORTIN, Gérald
1971 *La fin d'un règne,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 397 p.

1980 « Les transformations du pouvoir (1966-1980) », dans Nadia Assimopoulos *et al.* (textes publiés sous la direction de), *La transformation du pouvoir au Québec : actes du colloque de l'ACSALF,* Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, xiii-378 p., pp. 3-10, coll. « Recherches et documents ».

FORTIN, Gérald, et Émile GOSSELIN
1971 « La professionnalisation du travail en forêt », dans Gérald Fortin, *La fin d'un règne,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 397 p., pp. 17-55.

FORTIN, Gérald, et Louis-Marie TREMBLAY
1971a « Les changements d'occupation dans une paroisse agricole », dans Gérald Fortin, *La fin d'un règne,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 397 p., pp. 69-100.

1971b « Attitudes à l'égard des occupations dans une paroisse agricole », dans Gérald Fortin, *La fin d'un règne,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 397 p., pp. 101-121.

GAGNON, Nicole
1964 *La famille ouvrière urbaine,* Sainte-Foy (Québec), Université Laval, Département de sociologie, 107 p.

1968 « Un nouveau type de relations familiales », *Recherches sociographiques* (numéro thématique : *L'urbanisation de la société canadienne-française),* vol. IX, nos 1-2, janv.-août, pp. 59-66.

1987 « Noté en passant : la famille souche et l'agriculture menacée (Michel Verdon) », *Recherches sociographiques* (numéro thématique : *La famille de la Nouvelle-France à aujourd'hui),* vol. XXVIII, nos 2-3, pp. 253-254.

GANS, Herbert J.
1962 *The Urban Villagers : Group and Class in the Life of Italian-Americans,* New York/Londres, Éditions Free Press/Collier Macmillan, 367 p.

GARIGUE, Philippe
1958 *Études sur le Canada français,* Montréal, Université de Montréal, 110 p.

1962 *La vie familiale des Canadiens français,* précédée d'une critique de « La vie familiale des Canadiens français », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, xxvi-142 p.

1967 *Analyse du comportement familial,* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 183 p.

1968 « Saint-Justin : une réévaluation de l'organisation communautaire », dans Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue et Léon Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin,* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 183 p., pp. 129-146.

1971a « Évolution et continuité dans la société rurale canadienne-française », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 137-148. [Version française d'un article paru dans *Culture,* vol. XVIII, déc. 1957, pp. 379-392.]

1971b « Le système de parenté en milieu urbain canadien-français », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 363-376. [Version française d'un article de *American Anthropologist,* vol. 58, 6 déc. 1956, pp. 1090-1101.]

1973 *Famille et humanisme,* Québec, Éditions Leméac, 334 p.

GAUTHIER, Pierre
1986 *Les nouvelles familles*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 135 p.

1987 « Les "nouveaux" pères : la paternité en émergence », dans René B.-Dandurand (sous la direction de), *Couples et parents des années quatre-vingt*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 284 p., pp. 69-80.

GÉRIN, Léon
1938 *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, Éditions de l'ACF.

1968 « L'habitant de Saint-Justin : contribution à la géographie sociale du Canada », dans Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue et Léon Gérin, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 183 p., pp. 49-128.

1971 « La famille canadienne-française, sa force, sa faiblesse : le paysan de Saint-Irénée, hier et aujourd'hui », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 45-67. [Extrait de la *Revue trimestrielle canadienne*, vol. XIX, mars 1931, pp. 35-63. Texte d'une conférence prononcée le 24 oct. 1931 à l'Institut pédagogique de Montréal.]

GUINDON, Hubert
1971 « Réexamen de l'évolution sociale du Québec », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 149-171. [Version française d'un article tiré de *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol XXVI, n° 4, nov. 1960, pp. 533-551.]

HAMELIN, Jean (sous la direction de)
1984 *Histoire du Québec*, Montréal, Éditions France-Amérique, 542 p.

HAMELIN, Jean, et Jean PROVENCHER
1981 *Brève histoire du Québec*, Montréal, Éditions Boréal Express, 169 p.

HUGHES, Everett C.
1971 « L'industrie et le système rural au Québec », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 91-99. [Version française d'un article tiré de *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. IV, n° 3, août 1938, pp. 341-349.]

1972 *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français,* préf. et trad. de Jean-Charles Falardeau, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 390 p. [1re.éd. angl. en 1943 ; 1re éd. franç. en 1945.]

JEAN, Michèle
1977 *Québécoises du 20e siècle : les étapes de la libération féminine au Québec,* Montréal, Les Éditions Quinze, 304 p.

JONES, Richard
1976a « De la terre à l'usine, 1896-1939 », dans Jean Hamelin (sous la direction de), *Histoire du Québec,* Montréal, Éditions France-Amérique, 542 p., pp. 415-452.

1976b « La remise en question, 1939-1960 », dans Jean Hamelin (sous la direction de), *Histoire du Québec,* Montréal, Éditions France-Amérique, 542 p., pp. 453-496.

KNIBIEHLER, Yvonne
1987 *Les pères aussi ont une histoire,* Paris, Hachette, 343 p.

LEBOURDAIS, Céline, J.-Pierre HAMEL et Paul BERNARD
1987 « Le travail et l'ouvrage : charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et société,* vol. XIX, n° 1, pp. 39-55.

MARTIN, Yves
1962 « Les études urbaines au Canada français », dans Fernand Dumont et Yves Martin (sous la direction de), *Situation de la recherche sur le Canada français,* premier colloque de la revue *Recherches sociographiques* du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 296 p., pp. 119-128.

MERCURE, Daniel
1996 *Le travail déraciné : l'impartition flexible dans la dynamique sociale des entreprises forestières au Québec,* Québec, Les Éditions du Boréal, 232 p.

MICHEL, Andrée
1978 *Sociologie de la famille et du mariage,* Paris, Presses universitaires de France, 2e éd. rev. et augm., 264 p., coll. « Le sociologue », n° 28.

MINER, Horace
1971 « Le changement dans la culture rurale canadienne-française », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 77-91. [Version française d'un article tiré de *The American Journal of Sociology*, vol. XLIV, nov. 1938, pp. 365-378.]

1985 *Saint-Denis : un village québécois,* préf. de Jean-Charles Falardeau, trad. de l'anglais par Édouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau, Lasalle (Québec), Éditions Hurtubise HMH, 393 p., coll. « Sciences de l'homme et humanisme », n° 11. [1re éd. angl. 1939.]

MONBOURQUETTE, Jean
1987 « Grandeur et misère de la relation père-fils : essai de psychologie archétypale de la rencontre du père et du fils, dans Cœur-Atout, *Un amour de père,* Montréal, Saint-Martin, 240 p., pp. 169-176.

MONIÈRE, Denis
1977 *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours,* Montréal, Éditions Québec/Amérique, 382 p.

PÉLADEAU, Normand, et Annie DEVAULT
1987 « Un père à part... entière : la monoparentalité masculine », dans Cœur-Atout, *Un amour de père,* Montréal, Éditions Saint-Martin, 240 p., pp. 177-194.

RIOUX, Marcel
1954 *Description de la culture de l'Île Verte,* Ottawa, Musée national du Canada, bulletin n° 133, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Division des parcs nationaux, 98 p., coll. « Série anthropologique », n° 35.

1961 *Belle-Anse,* Ottawa, Musée national du Canada, 125 p., coll. « Série anthropologique », n° 37.

1971a « Notes sur le développement socio-culturel du Canada français », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 173-187. [Extrait de *Contributions à l'étude des sciences de l'homme,* vol. 4, 1959, pp. 144-159.]

1971b « La connaissance de la parenté et l'urbanisation du Canada français », dans Marcel Rioux et Yves Martin (études choisies et présentées par), *La société canadienne-française,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1971, 404 p., pp. 173-187. [Vers. franç. d'un article tiré de *Contributions to Anthropology,* bulletin n° 173, National Museum of Canada, 1959, pp. 1-11.]

1976 *La question du Québec,* Montréal, Éditions Parti pris, 270 p.

1978 *Essai de sociologie critique,* Montréal, Éditions Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 183 p., coll. « Sociologie ».

ROCHER, Guy
1954 « Le père », *Food for Thought,* vol XIV, n° 6, mars, pp. 6-10.

1964 « Les modèles et le statut de la femme canadienne-française », dans *Images de la femme dans la société : recherche internationale,* Paris, Éditions ouvrières, 280 p., pp. 194-204.

1969 « Préface », dans Colette Moreux, *Fin d'une religion ? : monographie d'une paroisse canadienne-française,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 486 p., pp. vii-xv.

1973 *Le Québec en mutation,* Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 349 p.

SHORTER, Edward
1977 *Naissance de la famille moderne, XVIII^e-XX^e siècle*, trad. de l'anglais par Serge Quadruppani, Paris, Éditions du Seuil, 382 p., coll. « Points/Histoire », n° H47.

TAHON, Marie-Blanche
1995 *La famille désinstituée : introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 232 p.

TREMBLAY, Marc-Adélard
1966 « Modèles d'autorité dans la famille canadienne-française », *Recherches sociographiques* (numéro thématique : *Le pouvoir dans la société canadienne-française)*, vol. VII, n^os 1-2, janv.-août. pp. 215-230.

TREMBLAY, Marc-Adélard, et Gérald FORTIN
1963 *Les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles salariées canadiennes-françaises,* résumé des rapports sur les études faites par Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin du Centre de recherches sociales de l'Université Laval, Québec, Fédération des caisses populaires Desjardins en coopération avec l'Assurance-vie Desjardins, 98 p.

TREMBLAY, Marc-Adélard, et Gérald FORTIN (avec la collab. de Marc LAPLANTE)
1964 *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec : une étude des conditions de vie, des besoins et des aspirations de la famille canadienne-française d'aujourd'hui,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 405 p.

TURGEON, Lise
1989 *Le père séparé,* Montréal, Éditions Stanké, 172 p.

VALOIS, Jocelyne
1965 *Le changement socio-culturel à l'intérieur de la famille agricole canadienne-française,* thèse de maîtrise en anthropologie, Sainte-Foy (Québec), Université Laval, 160 f.

VANDELAC, Louise, *et al.*
1983 *Le partage des tâches domestiques,* Québec, Conseil du statut de la femme, document n° 6, août, 112 p.

1985 *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique,* Montréal, Éditions Saint-Martin, 418 p.

VEILLETTE, Denise (sous la direction de)
1983 *Féminisme et société,* Québec, Laboratoire de recherches sociologiques, cahier n° 2, 367 p., coll. « Outils pédagogiques ».

VOISINE, Nive
1976 « Province d'une confédération (1867-1896) », dans Jean Hamelin (sous la direction de), *Histoire du Québec,* Montréal, Éditions France Amérique, 542 p., pp. 375-414.

WHITE, William Foote
1943 *Street Corner Society,* Chicago, University of Chicago Press, 284 p.

YOUNG, Michael D., et Peter WILLMOTT
1983 *Le village dans la ville,* Paris, Centre Georges-Pompidou, Centre de création industrielle, 255 p., coll. « Alors », n° 2.

APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved